• revue bimestrielle
d'information
et d'analyse

politikà

Nos mots pour raconter nos maux

Juillet
Août
2023

#32

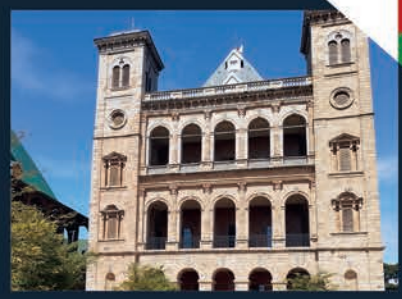

Le Rova
une réouverture et des questions

LE COURANT NE PASSE PLUS

- **Présidentielle 2023 : un remake de 2018**
- **Naturalisation française du président de la République : une situation aporétique**
- **Interview de Jaona Ravaloson : "Un pays qui n'a pas suffisamment de crédit dépend du jugement du FMI"**
- **11e Jeux des îles de l'océan Indien : du rire aux larmes**

FRIEDRICH EBERT STIFTUNG

SOMMAIRE

ÉDITO 3

POLIS 4

Présidentielle 2023 : un remake de la bataille de 2018 5

Sensibilisation et éducation : une attaque en règle vis-à-vis de la société civile 7

Naturalisation française du président de la République : une situation aporétique 8

ÉCONOMIE 11

Énergie : une source de tensions 12

Interview de Jaona Ravaloson : « Un pays qui n'a pas suffisamment de crédit dépend du jugement du FMI » 15

Pacte pour la programmation industrielle de Madagascar : un choc espéré pour le secteur secondaire 18

Interview de Rivo Rakotondrasanjy : «L'objectif du Pacte est ambitieux, mais pas utopique » 21

SOCIÉTÉ 24

Jeux des îles de l'océan Indien : du rire aux larmes 25

Interview de Njaka Tsirofo Rasoloarison : « Les décideurs n'étaient pas compétents dans le domaine du sport » 27

Histoire et patrimoine : Le Rova, une réouverture et des questions 29

«Revoir l'argumentation de la valeur universelle de la Haute ville» 32

« Un changement de nom ne doit jamais être effectué à la légère » 34

L'Aube rouge de Jean-Joseph Rabearivelo : le roman historique de la revendication identitaire malgache 37

ÉCOLOGIE 38

Trafics et corruption : Vohibola, la forêt sacrifiée de l'Est 39

Interview de Ndranto Razakamanarina : « Il y a une grande braderie des ressources naturelles à Madagascar » 42

NOTA BENE 46

FRIEDRICH-EBERT-STIFTUNG
DIRECTEUR DE PUBLICATION
Constantin GRUND

COORDONATEUR DE PUBLICATION
Mireille Clémence ANDRIAMBOLANORO

RÉDACTEUR EN CHEF
Andriamanambe RAOTO

COMITÉ DE LECTURE
Constantin GRUND
Hanta ANDRIANASY
Jean Aimé RAVELOSON
John MIANDRARIVO

ASSISTANTE DE RÉDACTION
Sandy RAZAFINDRABE

ASSISTANTES DE PROJET
Dominique RAMANDIMBILAHATRA
Onja Fanoitra RAKOTOMALALA

BECOM EDITIONS ET COMMUNICATION
DIRECTEUR GÉNÉRAL FONDATEUR
Tanteliarimiza RAKOTOMALALA

MISE EN PAGE ET INFOGRAPHIE
DINARIMALALA

CONTRIBUTEURS
Donas HANITRINIONY RALAY
Charles RABENAIVO
Lova RALAMBOMAMY
Niry Ismaël MIHAJA, Cynthia RAHELINDISA, Jonathan RAHAGALALALA, Monica RASOLOARISON et Mirana RABEMANANTSOA (Malina)
Niry RAVONINAHIDRAIBE
Pr Rafolo ANDRIANAIVOARIVONY
Rivonala RAZAFISON
Vanf

PHOTOS/ILLUSTRATIONS
Ihandry RANDRIAMARO
Présidence de la République de Madagascar
Razan'ny Vohibola

IMPRESSION
Megaprint

DÉPÔT LÉGAL
N°32 / juillet-août 2023

CONTACT
info@fes.mg
Friedrich-Ebert-Stiftung, Villa Martrat, Ankadifotsy, Antananarivo 101, Madagascar
Tel : 020 22 344 24
Site web : www.politika.mg et www.fes.mg

Politikà est une publication de

La reproduction, même partielle, des articles et illustrations parus dans Politikà est interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur. Politikà décline toute responsabilité pour les documents remis. Les opinions exprimées dans la revue sont individuelles et n'engagent que leur auteur.

ÉDITO

Vœux des îles

La manière dont nous – la Grande île, l'administration et les décideurs en place – avons mené la préparation et la réception de la 11e édition des Jeux des îles de l'océan Indien est symptomatique de nos manières d'opérer. Nous l'avons fait à la malgache.

Pour pouvoir accueillir les Jeux – comme tout autre événement d'ailleurs – il faut jouer des coudes afin de damer le pion aux autres pays, puis présenter un dossier solide. Les pays qui peuvent recevoir ces jeux sont clairement Madagascar, La Réunion, Maurice et les Seychelles, auparavant, mais les Comores ont poussé très fort. D'ailleurs, elles ont raflé la mise pour 2027. Notre voisine engrange les succès diplomatiques lentement, mais sûrement. Rappelons-le : Azali Assoumani, président des Comores est le Président en exercice de l'Union africaine, une consécration pour un pays aux dimensions modestes et au poids diplomatique sans nul doute relatif.

Les Maldives s'étaient désistées en octobre 2020, Madagascar a aussitôt proposé sa candidature pour héberger les onzièmes Jeux des îles. La Grande île a décroché la timbale avec des aspirations monumentales à l'image de son Président : effacer des tablettes ce que ses prédécesseurs ont réalisé. Mais voilà, la réalité a très vite rattrapé ses désirs. À quelques encablures de ce rendez-vous, les infrastructures n'étaient pas prêtes, au grand désarroi des uns et des autres. Quelques rafistolages de dernière minute vont tenter de rattraper des années de retard dans la préparation. Le ravalement de façade habituel a été effectué pour tenter de (re)donner sa dignité à une Ville des mille qui étouffait sous ses propres ordures.

Les circonvolutions entourant les Jeux des îles mettent en avant également les problématiques d'un centralisme omniprésent. Jugez-en : des disciplines censées se dérouler dans les régions ont été tout bonnement rayées des cartes. Toamasina, Mahajanga, Tolagnaro et Sainte Marie étaient prévues accueillir des épreuves. Sainte-Marie ou Taolagnaro n'auraient-elles pas pu accueillir des compétitions ? Ces villes ont l'habitude de recevoir des touristes, d'héberger des compétitions, en parallèle avec Antananarivo, cela aurait-il été réellement difficile ? Mais voilà, la capitale n'était pas prête, donc forcément les autres villes également.

La principale maladie dont souffre Madagascar et ses dirigeants est le manque d'anticipation chronique. En termes d'énergie par exemple, – que nous détaillons de long en large dans ce numéro – le dernier investissement étatique massif remonte à l'époque du président Didier Ratsiraka, même à l'époque il aurait déjà dû penser aux prochaines générations. Avec un besoin croissant en énergie, une population galopante désireuse de lumière. Ne vous étonnez pas que le secteur privé ait pris le relais et en a fait son *business*, il est dans son droit.

> **Habitués au système D, les athlètes ont su puiser en eux les ressources nécessaires pour ne pas faire honte à la patrie**

La nature a horreur du vide. Quand l'État faillit, soit une autre entité prend le relais, comme le secteur privé, soit une faillite survient (regardez ce qui se passe au Liban). Mais il est facile de rejeter la faute sur les autres (le secteur privé, les *vazaha*, les *karana*, la société civile...) quand ses propres dirigeants faillissent. Il est toujours tentant de rejeter la faute sur les autres.

Après moult incertitudes, nonobstant la posture de nos dirigeants, la Grande île a accueilli les Jeux des îles, à la sauce malgache. Et les catastrophes inévitables (perte de vies humaines), désordre organisationnel, cacophonie... sont survenues, comme attendu. Des jeux dimensionnés par rapport à ce qu'elle possède. Les athlètes malgaches ont surperformé. Habitués au système D et au manque de moyens chroniques, ils ont su puiser en eux les ressources nécessaires pour ne pas faire honte à la patrie. Ils espéreront que les prochaines fois, tout sera mieux organisé. Mais cela demeurera un vœu pieux, comme d'habitude.

ÉCOUTEZ CET ARTICLE EN PODCAST

POLIS

Présidentielle 2023 : un remake de la bataille de 2018 5

Sensibilisation et éducation : une attaque en règle vis-à-vis de la société civile 7

Naturalisation française du président de la République : une situation aporétique 8

Présidentielle 2023

Un *remake* de la bataille de 2018

Les dés sont jetés. La présidentielle 2023, qui devrait désigner le troisième Président de la quatrième République ou reconduire le chef de l'État, s'annonce disputée et serrée.

Raoto Andriamanambe

L'inoxydable Marc Ravalomanana, Hery Rajaonarimampianina, la famille Ratsiraka, la famille Ratsirahonana, Siteny Randrianalosoloniako, des opérateurs économiques, des parlementaires, un *challenger*... sans oublier les illustres inconnus, la course à l'échalote et aux voix ne fait que débuter dans la Grande île, à l'aube d'une présidentielle qui s'annonce palpitante.

Voix

L'ancien Président a été le premier à ouvrir le bal en déposant sa candidature auprès de la Haute cour constitutionnelle (HCC). Il n'a pas tardé, à faire cet acte, à la manière d'un premier de la classe. C'est également une manière pour lui de marquer son territoire même si le spectre de ses déboires avec l'administration fiscale plane sur lui. D'ailleurs, elle a évoqué dans une lettre datée du 23 août dernier que *« dans le cadre de la candidature pour l'élection présidentielle (...), l'administration fiscale rappelle que (...) les pièces suivantes sont requises en vue de la délivrance du certificat fiscal: pour un candidat possédant un Numéro d'identification fiscale (Nif), la carte fiscale à jour et la dernière situation des déclarations et de paiements d'impôts et taxes y compris la justification de paiement des impôts fonciers. (...) Pour les autres cas: immatriculation en ligne pour l'obtention d'un Nif, déclaration et paiement des obligations fiscales des trois dernières années et la justification de paiement des impôts fonciers »*. La question est de savoir si Marc Ravalomanana, à travers son groupe Tiko, pourrait sortir de ce bourbier. En août 2020, la direction générale des impôts avait émis une facture de 71 milliards d'ariary que le groupe doit au fisc.

Le patron du Tim est reparti pour un tour en enfilant le costume d'un sérieux prétendant. Même si dans son camp, on s'inquiète de la profusion de candidatures qui risque d'éparpiller les voix dès le premier tour et de contraindre aux alliances au second, une situation qui n'est pas à l'avantage du fondateur de Tiko. *« Je pense qu'il s'agit de mercenariat politique. Certaines personnes qui se portent candidats n'ont même pas l'envergure pour se présenter à une élection de* fokontany. *Ce qui inquiète le Tim est que des bassins électoraux risquent d'être occupés par de multiples candidats alors que ces voix devraient nous revenir »*, partage maître Eloi Ratefimahefamijoro, avocat de Marc Ravalomanana et du bureau politique de la formation.

Cette crainte de voir les voix s'éparpiller au premier tour est la hantise d'autres états-majors politiques. Andria Razakandrema, secrétaire général du parti Renouveau pour la démocratie sociale (RDS), préfère capitaliser sur les idées qui pourraient émerger à partir de ces multiples personnalités. *« Il y a un pluralisme d'idées qui pourrait être soutenu et débattu. Les mêmes idées pourraient s'agréger et se rapprocher au second tour de la présidentielle »*, rappelle-t-il.

Bataille fratricide

La présidentielle s'apparente à une revanche de 2018, avec l'ancien président Hery Rajaonarimampianina, dans la peau de l'outsider. Il a été adoubé par le congrès national du Hery vaovaon'i Madagasikara (HVM), les 25 et 26 août derniers. La formation se rebiffe après des années de restructuration. Bien plus structurée et sûre de ses forces, elle revient au-devant de la scène, le couteau entre les dents. *« Aujourd'hui, le pays a besoin d'une nouvelle vision et d'un nouveau souffle. Je pense que je pourrai les apporter. J'ai toujours dit que je suis porteur d'espoir et d'espérance pour le pays. Je suis dans la course. Face aux appels incessants que j'ai reçus et en ma conscience personnelle, j'ai décidé de me présenter à la prochaine élection présidentielle »*, avait lancé l'ancien Président et candidat malheureux en 2018. Il n'avait pas passé le *cut* du premier tour lors de la dernière présidentielle.

Les « Bleus » se présentent comme étant une force politique sur laquelle les citoyens et l'administration doivent compter pour les prochaines échéances. S'il décroche la timbale, ce serait une belle revanche pour l'ancien locataire d'Iavoloha et candidat « présenté » par Andry Rajoelina en 2013. Mais ce serait un casse-tête sans nom pour les anciens compagnons de route qui ont troqué la cravate bleue pour l'orange.

« Le parti opte pour la politique de la porte ouverte. Il y avait des déçus, certains sont peut-être en colère, d'autres ont tout bêtement fait des erreurs... Il se pourrait même que le parti ait aussi eu tort de faire confiance à ces personnes. Toutefois, nous ne fermons pas la porte. Il y a alors deux possibilités: d'une part, si certains se rendent compte de leur errance, nous allons les accueillir. De l'autre, nous effectuons des démarches envers ceux qui ont pris de la distance avec le parti pour diverses raisons. La défaite d'hier ne nous empêchera pas de gagner demain », nous avait partagé Rivo Rakotovao, coordonnateur national du parti HVM (*lire Politikà, numéro 25*).

Une bataille fratricide se jouera du côté du clan Ratsiraka qui présente deux candidats au trajectoire diamétralement opposé. D'un côté, Roland Ratsiraka, un « habitué » des joutes électorales, élu d'innombrables fois député et maire. De l'autre, Annick Ratsiraka, celle qui est présentée comme l'« héritière », porteuse des espoirs d'une reconquête du pouvoir par un parti historique malgache, l'Arema. Pour les observateurs et les analystes, cette stratégie risque de leur porter atteinte au final. *« En effet, il ne faut pas sous-estimer les "nostalgiques" de la période Ratsiraka qui sont encore nombreux. Or, entre les deux Ratsiraka qui se présentent, à qui vont-ils donner leur voix ? Le choix n'a pas été judicieux, à mon sens »*, détaille un sociologue habitué des rouages électoraux. La désolidarisation de Sophie Ratsiraka, ministre au sein de l'administration actuelle, donnera également du grain à moudre pour le camp de

l'Arema lors de la prochaine présidentielle. *«Je vais soutenir la candidature de Andry Rajoelina»*, a-t-elle lancé.

Coalition

Force est de constater, qu'une fois de plus, de nombreux candidats feront cavaliers seuls, là où certaines visions auraient pu se rejoindre. Un parallèle peut être établi avec la présidentielle gabonaise. Après des décennies de règne sans partage du clan Bongo, le père, d'abord, puis le fils, l'opposition a proposé un candidat unique, Albert Ondo Ossa, afin de maximiser les chances de l'emporter, même si à l'annonce des résultats donnant vainqueur Ali Bongo, l'armée a immédiatement renversé le Président réélu. En Turquie, Kemal Kiliçdaroglu, désigné comme candidat commun de la Table des six – la coalition qui réunit six partis d'opposition –, a fait vaciller l'omniprésent Recep Tayyip Erdogan. Dans l'échiquier politique malgache, une fois de plus, les candidats et les forces politiques ne s'allieront pas ou ne rallieront la cause d'un finaliste qu'au second tour, dans le cas où aucun candidat n'arrive à rafler la mise dès le premier *round*. Or, le report de voix n'a que très peu fonctionné ces derniers temps.

Tirant des leçons de la présidentielle de 2014, Jean-Michel Wachsberger, avait analysé les tendances durant l'entre-deux-tour en 2018 avec brio. *«Le second tour (de 2014) avait d'abord été marqué par une chute très importante de la participation, qui était passée de 61,6 à 50,7 %. Si on fait l'hypothèse que les électeurs ayant choisi au premier tour l'un ou l'autre des deux candidats qualifiés avaient maintenu leur choix au second tour, on peut alors calculer que plus du quart (26,1 %) des votants du premier tour ayant opté pour un autre candidat s'étaient retirés du vote. On peut ainsi penser que nombre des électeurs des petits candidats exprimaient ainsi leur refus de choisir l'un ou l'autre des représentants des anciens présidents en place»*, souligne-t-il[1]. Un nouvel effondrement du taux de participation au second tour – si second tour il y a – n'est pas à écarter au vu de la multiplication des candidats. Ils étaient 36 en 2018, dont les quatre derniers présidents de la République: Didier Ratsiraka (1975-1993, 1996-2001), Marc Ravalomanana (2002-2009), Andry Rajoelina (2010-2013) et Hery Rajaonarimampianina (2014-2018), contre 31 en 2014.

«La multiplication de candidatures indique que la démocratie est dynamique, soutient Andria Razakandrema. *C'est un signe de démocratie tangible alors quand bien même la caution a augmenté d'un palier»*. En effet, la caution pharaonique de 200 millions d'ariary n'a pas semblé tempérer les ardeurs de ces aspirants à la magistrature suprême. *«Nous sommes une démocratie naissante. Il est normal, dans l'ensemble, que nous ayons de nombreux candidats»*, avance Dr Alain Kapisy, conseiller du président du parti Enina, de tendance sociale-démocrate. En 2018, sur les 36 candidats à la magistrature suprême, seuls Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana ont eu droit au remboursement de la caution de 50 millions d'ariary versée à titre de contribution aux frais d'impression des bulletins de vote à la Caisse des dépôts et consignations (CDC). Seuls les candidats qui auront obtenu plus de 10% des voix au premier tour pourront demander la restitution de leur caution.

Voter par raisonnement

La clé est assurément entre les mains des électeurs... ou des abstentionnistes (*lire notre dernier numéro*). La participation électorale sera décisive. La première étape, l'inscription sur la liste électorale, n'a pas eu le succès escompté. La Ceni a jeté l'opprobre sur la société civile et dénoncé les désinformations menées par certaines formations politiques (*voir article, p.7*) pour justifier le peu d'enthousiasme affiché par les électeurs.

«La sensibilisation des électeurs est essentielle. Pour la présidentielle, ils auront le choix de candidats. Il est important qu'ils sachent bien faire leur choix pour que les résultats soient acceptés à la fin et qu'il n'y ait aucune contestation», explique Andria Razakandrema. *«En tant que citoyens, nous avons des droits et surtout des devoirs. Le premier des droits – qui est un devoir – est de voter. Une fois seulement tous les cinq ans, nous avons entre nos mains notre avenir. N'oublions pas d'aller voter»*, a exhorté Annick Ratsiraka, secrétaire national du parti Arema, lors de la présentation de la charte de bonne conduite, le 23 août dernier. *«Cette fois-ci, les électeurs doivent voter par raisonnement, non plus par sentiment ou à cause de l'image que renvoie un candidat»*, conclut maître Eloi Ratefimahefamijoro.

RÉFÉRENCE : [1]Jean-Michel Wachsberger. L'élection présidentielle malgache de 2018-2019. Géographie électorale.

ÉCOUTEZ CET ARTICLE EN PODCAST

Perte de nationalité : la HCC botte en touche

Ceux et celles qui espéraient que Andry Rajoelina ne pourrait pas s'aligner dans les *starting blocks* ont été déçus. En effet, la Haute cour constitutionnelle (HCC) s'était déclarée incompétente pour dire et juger la perte de nationalité malgache du Président Andry Rajoelina dans un arrêt. Par ailleurs, elle estime que la requête en invalidation de la candidature du chef de l'Etat formulée par Fanirisoa Ernaivo lorsqu'il était candidat à la présidentielle en 2018 est *«frappée de forclusion et est irrecevable»*. Dans ses considérants, la cour de céans a notamment indiqué que *«(...) l'ordonnance n°60-064 du 22 juillet 1960 portant Code de nationalité malagasy en son titre IV traitant des conditions et de la forme des actes relatifs à l'acquisition ou à la perte de la nationalité malagasy notamment en son article 55 dispose que "les décrets de naturalisation et de réintégration, les décrets portant autorisation de perdre la nationalité malagasy, les décrets déclarant qu'un individu a perdu la nationalité malagasy , les décrets de déchéance sont publiés au journal officiel de la République" ; que cet article laisse apparaître clairement que le législateur entend confier au pouvoir règlementaire la compétence non seulement d'attribuer la nationalité malagasy par voie de naturalisation ou de réintégration, mais aussi de constater la perte de la nationalité malagasy : soit sur autorisation donc à la demande de l'intéressé, soit à l'initiative du gouvernement, ou encore la déchéance de la nationalité malagasy»*. À la question de savoir si le chef de l'Etat a perdu sa nationalité malgache le 19 novembre 2014, la Cour a répondu qu'elle n'est pas *«compétente pour dire et juger que Andry Nirina Rajoelina a perdu (sa) nationalité malgache»*.

R.A

Sensibilisation et éducation

Une attaque en règle vis-à-vis de la société civile

Dans un contexte politique de plus en plus tendu lié à la cacophonie de l'organisation des élections et aux scandales qui se succèdent, les organisations de la société civile sont devenues des cibles faciles à abattre.

Raoto Andriamanambe

Durant une émission diffusée sur trois chaînes télévisées en août dernier, Retaf Arsène Dama Andrianarisedo, président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a lancé une attaque en bonne et due forme sur la société civile.

Registre

Dans le cadre de la préparation des élections, l'administration électorale a trouvé en la société civile une nouvelle cible préférentielle. Le financement de la société civile, surtout de certaines organisations, a été notamment pointé du doigt ainsi que la portée de ses actions. Le président de la Ceni a fait référence à la fiabilité du registre des électeurs et au peu d'enthousiasme affiché par les citoyens à s'inscrire sur la liste électorale. Cette saillie visait notamment les organisations de la société civile qui étaient censées appuyer le processus.

«Même si l'on peut parler de responsabilité partagée, la faute incombe en amont à la Ceni, tempère Tsimihipa Andriamazavarivo, coordinateur de l'ONG Tolotsoa. *N'oubliez pas que la source de confusion principale vient du fait des signaux brouillés qui ont été envoyés entre Révision annuelle de la liste électorale (Rale) et refonte de la liste électorale».*Les conséquences d'une telle confusion a été un recul du nombre d'électeurs inscrits à Antananarivo qui compte 40 000 de moins que dans la précédente version de la liste. De manière générale, avec un peu plus de 11 millions d'inscrits, l'objectif d'inscrire 13,5 millions n'a pas été atteint. Le parti Freedom n'a pas tardé à s'engouffrer dans la brèche pour mettre au pilori la société civile. *«Si l'objectif de l'inscription des citoyens n'a pas été atteint, cette entité de la société civile a donc indubitablement une part de responsabilité»*, note la formation par le biais d'un communiqué signé par son secrétaire général, Haja Rasoanaivo. Pour Ralison Andriamandranto, ancien coordinateur du Sehatra fanaraha-maso ny fiainam-pirenena (Sefafi, Observatoire de la vie publique), *«le parti Freedom a monté l'information en épingle pour s'attaquer à l'ensemble de la société civile malgache en lui faisant un mauvais procès en procédant à une généralisation hâtive et avec une certaine exagération. Il (s'est donné) peut-être de l'importance en proposant de faire l'évaluation de cette société civile et d'envisager son "encadrement juridique"».*

Déresponsabilisation

Le financement de la société civile a été pointé du doigt par Retaf Arsène Dama Andrianarisedo. *«Une entité de la société civile a obtenu un financement d'un million d'euros pour effectuer une mobilisation électorale. Après, elle a rejeté la seule responsabilité des faits à la Ceni après avoir fait une soi-disant évaluation. Que chacun assume ses responsabilités»*, lance-t-il en faisant une référence à peine voilée à l'observatoire Sampana anarahamaso ny fifidianana ivon'ny demokrasia ifarimbonana (Safidy). Cette organisation de la société civile vise à renforcer l'observation des élections et l'éducation électorale par l'engagement des organisations civiles et des citoyens notamment des jeunes et des femmes.

«Lors de sa prestation télévisée, le président de la Ceni a été interpellé par les journalistes sur les résultats plutôt insatisfaisants de la mobilisation de la population pour l'inscription à la liste électorale. Dans un contexte qui ne permettait aucune contradiction possible ou une réponse des concernés, pour en partie se justifier, il a livré trop rapidement une information incomplète relative à une entité de la société civile qui aurait reçu un million d'euros de subvention pour inciter les lecteurs à s'inscrire sur la liste électorale et qui n'aurait pas fait correctement son travail», argue Ralison Andriamandranto. *«Ce chiffre peut paraître important, mais c'est relatif par rapport au budget de la Ceni. Le fait qu'une organisation de la société civile reçoive un financement ne doit pas déresponsabiliser l'administration»*, souligne, quant à lui, le coordinateur de l'ONG Tolotsoa.

Contrepoids

L'attaque en règle menée par le président de la Ceni et relayée par le parti Freedom est symptomatique d'une certaine déresponsabilisation de l'administration dans la conduite des affaires publiques. Ainsi, ce n'est pas la société civile qui oblige les partis politiques à déployer autant de moyens faramineux pour convaincre les électeurs de voter pour leur candidat. Elle reste dans son rôle quand elle tire la sonnette d'alarme sur cette question de transparence financière, dans le contexte de la paupérisation globale de la population. *«Les rôles de la société civile peuvent se résumer en cinq points. Il s'agit de sensibiliser et conscientiser sur les problèmes sociaux, de plaider en faveur du changement, de renforcer les capacités des communautés locales pour leur permettre de développer des programmes qui correspondent à leurs besoins, de fournir des informations pour les citoyens et les dirigeants et de suivre les politiques et l'action publique et favoriser la redevabilité»*, rappelle Tsimihipa Andriamazavarivo. C'est une manière de souligner que les organisations de la société civile se démarquent par leur rôle de contrepoids face aux pouvoirs publics, eux-mêmes de plus en plus sujets à contestation dans les nouvelles démocraties. Elles représentent la force permettant d'équilibrer les forces dans la gouvernance au bénéfice de la population, en bravant les multiples défis de l'exercice du pouvoir. *«Le communiqué montre une méconnaissance grave de la société civile malgache et révèle les préjugés de ses auteurs à son encontre. Ce qui est très dommage pour un parti politique»*, regrette Ralison Andriamandranto

Naturalisation française du président de la République

Une situation aporétique

Des scandales ont constamment jalonné le mandat électif du président Andry Rajoelina depuis 2019. Les gens y ont prêté attention différemment. Celui sur sa nationalité française, acquise en 2014 par naturalisation, a des échos retentissants à n'en plus finir. La fin de mandat cacophonique semble confirmer la théorie du fruit mûr inventée par le noyau dur de l'opposition qui secoue de toute ses forces les branches pour le faire chuter. La nation est en proie à une situation quasi aporétique.

Rivonala Razafison

« *Tout ce qui est caché sera rendu visible et tout ce qui est secret sera mis en pleine lumière* ». La vérité a éclaté au grand jour en juin quand des documents officiels révélant l'obtention de la nationalité française par le président de la République de Madagascar et de sa famille par un décret du 19 novembre 2014 ont fuité. L'information a vite atteint les quatre coins du globe à l'heure où les sociétés sont de plus en plus dynamiques et communicantes.

Controverses

« *Les Malgaches ont un président qui a un président* », ironise à travers sa chronique grinçante sur le média AJ+, la branche digitale d'Al Jazeera, Abdel Soulax, un célèbre Youtubeur. Son choix est personnel au profit de ses enfants suivant les mots de l'intéressé lui-même qui, comme à l'accoutumée, aime jouer avec les affects pour s'attirer de la sympathie du public. La nouvelle fracassante a émergé dans un contexte où le Président a entrepris de se faire une virginité politique. En vue de manifestement faire bonne impression à l'approche de la prochaine échéance électorale, il s'est attribué des titres glorieux par on ne savait quels critères: Super prix Grand Bâtisseur, champion de la nutrition, champion de l'industrialisation, élévation au grade de sixième dan de karaté-do... En effet, il a engagé l'agence J5 Co, spécialisée dans la communication et le conseil de gouvernement, de concert avec Sihem Souid, la dirigeante d'Edile Consulting, pour travailler sa communication en vue de la présidentielle.

Les controverses dans la gestion des affaires publiques ne manquent pas non plus pour ne citer que la tentative avortée de destitution du bureau permanent de l'Assemblée nationale et le forcing au démarrage du chantier de la future première autoroute du pays (Antananarivo-Toamasina, 260 km) sans la délivrance au préalable du permis environnemental, ce qui est en flagrante violation de la loi en vigueur, sans oublier l'arrestation tonitruante de Romy Voos Andrianarisoa, directrice de cabinet de la Présidence . Toutes ces péripéties ont eu lieu pour dérouter le clan présidentiel désirant rester au palais le plus longtemps possible.

> **Les controverses dans la gestion des affaires publiques ne manquent pas non plus**

Couacs

La nouvelle sur la nationalité a aussi pointé à l'horizon alors qu'Antananarivo a attendu la visite de la patronne de la diplomatie française, Catherine Colonna. Attendu en juin, son voyage à Madagascar a été reporté *sine die*. La nouvelle sur la nationalité française du locataire d'Iavoloha a aussi la particularité de déferler sur les différentes plateformes numériques peu de temps après la rencontre à l'Élysée le 9 juin. Toutefois, il est difficile d'établir des liens entre ces couacs, même si, de temps à autre, il y a lieu de trouver l'explication d'un fait dans des faits antérieurs.

La révélation aurait bien pu faire boule de neige comme l'« affaire Daewoo » en son temps. Pour les critiques, le choix délibéré d'Andry Rajoelina de devenir Français est assimilable à la haute trahison pure et simple. Tout étranger à qui la citoyenneté française est attribuée se doit de faire allégeance à la France. Pourtant, les suspicions à l'égard de cette ancienne puissance colonisatrice de la Grande île demeurent encore vives chez les nationalistes invétérés mus par un chauvinisme suranné. Il est supposé avoir procédé à la demande de naturalisation en 2013. Il tenait les rênes du régime de transition à l'époque.

En effet, la nouvelle sur la nationalité européenne du chef de l'État est venue comme une manne tombée du ciel pour ses détracteurs en perpétuelle quête d'occasions en or pour tenter de le déboulonner de son piédestal. Des plaintes ont donc été déposées contre lui pour usage de faux, crime de trahison, espionnage et atteinte à la sûreté extérieure de l'État sur l'initiative de l'ancienne présidente du Syndicat des magistrats de Madagascar et non moins candidate à la présidentielle de 2018, Ernaivo Fanirisoa. En exil en France depuis 2019, elle préside l'association Action pour le développement de Madagascar (ADM) et la plateforme de l'opposition Rodoben'ny mpanohitra ho an'ny demokrasia eto Madagasikara-diaspora (RMDM) diaspora basée dans ce pays.

Débats contradictoires

Pour les esprits simples, la malhonnêteté et la duperie d'Andry Rajoelina sont éloquentes. Il a abusé de la crédulité des gens. En 2018, il a édité chez Michel Lafon le livre autobiographique *Par amour de la patrie. Le destin d'un homme exceptionnel*. Le titre en soi est

attrayant. À la même année, il s'est présenté à la course à la magistrature suprême sachant pertinemment qu'il a eu en poche le fameux bout de carte de « 8 cm de longueur », comme il l'a défendu, sans en révéler l'existence à qui que ce soit. Il a mené campagne en faisant l'éloge de l'amour, *« la plus grande des trois choses qui demeurent »*. L'on sait pourtant les caractéristiques du vrai amour qui se réjouit de la vérité.

La lecture de l'article 42 de l'ordonnance 60-064 du 22 juillet 1960, modifiée et complétée par la loi 2016-038 du 25 janvier 2017 portant code de la nationalité malgache, débouche sur une situation aporétique. *« Perd la nationalité malgache, le Malgache majeur qui acquiert volontairement une nationalité étrangère »*, dispose l'article. Du coup, la nationalité étrangère du président de la République de Madagascar, acquise volontairement, donne lieu à des débats contradictoires sans précédent du point de vue juridique.

Deux écoles diamétralement opposées s'affrontent sur le champ de bataille. Des juristes ou des communicatrices défilent au pupitre pour défendre les causes de l'intéressé. Pour eux, le président Andry Rajoelina reste Malgache de sang et de droit. Selon Joël Andriantsimbazovina, professeur agrégé des facultés de droit, le chef de l'État n'a pas perdu sa nationalité d'origine en devenant Français et rien ne lui interdit de se présenter à la prochaine course à la magistrature suprême. *« Des dizaines de milliers d'habitants possèdent deux nationalités en pratique, surtout au sein des classes aisées – artistes, entrepreneurs, intellectuels, professions libérales, sportifs notamment – et les politiques »*, devrait soutenir l'ancien membre du Comité consultatif constitutionnel (CCC) de la République de Madagascar dans une tribune publiée par *Jeune Afrique*.

Même optique

Honoré Rakotomanana, ancien président de la Haute Cour constitutionnelle (HCC), du Sénat et non moins procureur adjoint du Tribunal pénal international pour Rwanda en 1995, partage la même optique. Parmi les caciques du pouvoir, Dina Andriamaholy, Secrétaire général adjoint de la présidence de la République, souligne que la double nationalité est un fait admis par la législation en vigueur à Madagascar, citant l'article 90 du code de la nationalité et l'article 3 de l'accord de transfert de souveraineté entre la France et la Grande île. Toujours d'après lui, la possession d'une autre nationalité n'est ni un crime ni un délit en référence aux plaintes contre son supérieur. Jakoba Raphaël, manager associé du cabinet MCI, estime aussi que la perte de la nationalité malgache n'est pas automatique.

De leur côté, les personnalités dénonçant le choix du président Andry Rajoelina exposent des argumentaires solides en guise de répliques. L'âpreté des discussions rappelle même la vive confrontation entre les défenseurs de la légitimité et les partisans de la légalité à l'origine du clivage momentané en deux de la nation malgache lors de la crise postélectorale de 2002. À bon chat bon rat, Ernaivo Fanirisoa n'a pas mâché ses mots à l'endroit du magistrat Dina Andriamaholy avec une ribambelle de références juridiques acculant le chef de l'État.

Maître Hery Frédéric Ranjeva, sur son compte Facebook, se permet de qualifier de malhonnête le professeur Joël Andriantsimbazovina. *« Votre discours est un mélange de "hors-sujet" et de malhonnêteté. Je veux bien comprendre que vous soyez obligé de défendre ceux qui vous ont nommé à la tête du comité constitutionnel. Mais défendre n'est pas vendre son âme et défendre n'est pas non plus sacrifier sa crédibilité »*, invective-t-il.

Lecture combinée

« Vous êtes hors-sujet quand vous mettez sur un terrain politique ce qui est une infraction pénale. TGV (Andry Rajoelina, NDLR) a demandé à être naturalisé alors qu'il occupait déjà une fonction politique, ce qui constitue le crime de haute trahison et une cause justifiée d'un empêchement" », ajoute encore celui qui a été élu en 2021 par ses pairs parmi les meilleurs avocats en France dans la spécialité arbitrage international et enseignant à Sciences-po Paris depuis 2017, outre ses nombreuses qualifications. Quant à Honoré Rakotomanana, qui a pris le bâton de pèlerin en faveur de la naturalisation du chef de l'État, la version en ligne de *La Gazette de la Grande Île* cite une longue liste d'épithètes, bien au-delà de sa dignité et de son rang, pour le faire taire. *« Il n'y a point de plus cruelle tyrannie que celle que l'on exerce à l'ombre des lois avec les couleurs de la justice »*, a dit Montesquieu.

Les défendeurs du naturalisé Français préconisent la lecture combinée de l'article 42 avec d'autres dont les articles 43 et 45. Cet exercice n'est d'aucune utilité pour les non juristes. *« Ils débitent n'importe quoi. Le législateur aurait dû rajouter à l'article 42 la procédure de perte de la nationalité si celle-ci n'est pas automatique. L'article 45 spécifie cette procédure qui concerne les dispositions de l'article 43 et non celles de l'article précédent »*, remarque Ignace Randriamamizafy, ancien parlementaire et docteur en géographie tropicale. *« Dans l'application de l'article 42, un décret (de constatation de perte de la nationalité) n'est pas nécessaire quand il s'agit d'un Malagasy majeur ayant été naturalisé volontairement à une nationalité étrangère »*, a écrit le parti Antoky ny hoavin'i Madagasikara, le 30 juin.

Sur un autre plan, Andry Rajoelina, en son âme et conscience, est bien en droit de demander la naturalisation de son choix. Il s'agit d'un choix légitime quand il juge opportun de le faire. Mais son souhait, une fois exaucé, doit en rester là. Sa décision de se porter candidat à l'élection de 2018, suivie de sa victoire entachée de doute à cause des doublons signalés *a posteriori*, est une offense à la conscience collective dont les dénominateurs communs sont les normes, les valeurs, les modèles et les symboles du point de vue sociologique.

Dénaturalisés par naturalisation

Les normes, nationales et internationales, sont bafouées. Au regard du droit international privé et du droit international public, la naturalisation se définit par l'acquisition volontaire d'une nationalité, qui emporte généralement l'abandon de la nationalité d'origine. Andry Rajoelina a le mérite de faire des *velirano*, une valeur bien malgache non traduisible dans aucune autre langue, la locomotive du développement national. Sa décision d'acquérir une autre nationalité est contraire aux valeurs incarnées par les *velirano*.

En tant que *raiamandreny* de la nation, il doit être le premier des modèles de l'attachement à la patrie, estime-t-on du côté des citoyens. Si la nation se plie à son acquisition volontaire d'une nationalité étrangère, il a montré le modèle à imiter pour les prochains dirigeants nonobstant les dispositions de l'article

46 de la Constitution dont la primauté est indiscutable. Par essence, le président de la République symbolise l'unité et la souveraineté nationales. Ces symboles sont dénaturalisés par la naturalisation du leader.

La requête aux fins d'invalidation des actes pris par le président Andry Rajoelina depuis le début de son mandat en 2019 par l'ADM est compréhensible. La HCC a été saisie à cette fin. Tout un chacun se demande en ce moment ce qu'il en sera de l'éligibilité ou non du président en fin de mandat s'il participe au prochain vote. Si la Cour électorale déclare aussi l'inéligibilité de Andry Rajoelina, la légalité de son successeur sera sujette à caution. Ce, parce que la légitimité et la légalité des organes électoraux en place se trouvent remises en question, car certains de leurs membres ont été désignés par celui suspecté d'avoir recouru aux faux en écriture publique pour arriver au pouvoir. Du coup, un autre dédale juridique se dresse devant la nation qui va désormais vers les élections.

Chemin étriqué

Andry Rajoelina serait le Sisyphe malgache. Avec lui, il faudrait tout refaire à l'initiale. Par deux fois, le processus électoral donne du fil à retordre aux différents acteurs et aux partenaires. L'inconstance de sa décision aurait torpillé les élections de sortie de crise en 2013. Lorsque son adversaire de toujours, en l'occurrence l'ancien Président Marc Ravalomanana, a déposé sa candidature, malgré les négociations internationales, le chef de la Transition d'alors a aussi fait de même.

Etant donné le fameux « ni... ni... », les deux politiciens ont été empêchés de prendre part à la course. C'est dans la confusion ainsi créée que Hery Rajaonarimampianina était désigné comme un candidat de substitution à la suite des *deals* entre Andry Rajoelina, Dr Roger Kolo et Dr Jules Etienne Roland. La suite de l'histoire aura été la nomination du Dr Roger Kolo à la primature à la suite de la victoire du candidat de substitution. Le divorce politique entre le clan Rajoelina et la nouvelle famille politique de Rajaonarimampianina – le parti Hery Vaovao ho an'i Madagasikara (HVM) avec son lot d'aventures fâcheuses – a été aussi consommé.

Le même scénario pourrait se produire. Si les candidatures des deux anciens présidents pouvaient passer sans la moindre anicroche, le cas de celui en fin de mandat pourrait raviver la situation aporétique. Il faudrait alors un rassembleur, accepté par tous, ayant le sens de l'État, prêt à porter haut l'intérêt supérieur de la nation, digne de confiance vis-à-vis des partenaires – la France en particulier en raison de la multiplication des crises en Afrique – et à même de diriger le pays vers des élections libres, justes, transparentes, crédibles et pacifiques. Une partie de l'opposition se penche sur cette option face au caractère étriqué du chemin dans lequel le pays est engouffré.

ÉCOUTEZ CET ARTICLE EN PODCAST

Nationalité : quand le numéro Un de l'État joue avec la corde sensible

Le numéro Un de l'État affectionne les rencontres avec la presse. Depuis des années de pratique et d'exercice du pouvoir, il a su manier le langage policé et la... langue de bois à travers ses multiples interviews, en tête à tête ou avec une palanquée de journalistes. Il a affûté ses gammes au fil des années. Mais ce 16 juillet 2023 fera date dans son histoire.

Le cadre est posé : le palais d'Iavoloha sera l'arène de cet « affrontement ». Un lieu où son « modèle », Didier Ratsiraka étalait ses connaissances des heures durant avec la presse en se délectant de locutions latines ou en puisant dans le *Larousse* dernière édition des mots inusités. La mise en scène est digne des pugilats. Avant les combats de boxe, chaque pugiliste choisit une musique d'entrée pour se mettre en confiance et pour défier l'adversaire. Pour Andry Rajoelina, ce sera *Vavaka* de Poopy. Il est attendu par trois journalistes : le flegmatique Abraham Razafy, la voie médiane Miora Hariniaina Rakotondravoavy et puis l'offensif Gascar Fenosoa.

Cet entretien avec la presse était attendu. Le chef d'État se savait également attendu sur la question de nationalité. Après des propos liminaires interminables, ce n'est qu'après plus de 60 minutes que la fameuse question avait été lancée. Entre les lignes, les téléspectateurs et les auditeurs ont eu la réponse. Même si le chef d'État a toujours esquivé les directs en n'avouant qu'à demi-mot sa double nationalité sans admettre sa citoyenneté française, par contre.

Le numéro Un de l'État malgache a reconnu avoir effectué la démarche *« pour ses enfants »*, mais il a balayé d'un revers de la main toute question d'une demande de naturalisation. *« C'est mon droit »*, martèle-t-il, insistant sur la nationalité française de son grand-père. *« Est-ce qu'un bout de papier de 8 cm qui se trouve dans ma poche peut m'ôter mon patriotisme ? Andry Rajoelina aime sa patrie et est prêt à mourir pour elle »*, lance le chef de l'État, sous l'ovation des ministres, des notables, des officiers... conviés pour l'occasion.

Acculé et bousculé bien souvent par Gascar Fenosoa, Andry Rajoelina n'en démord pas. Sa ligne de conduite demeure ses enfants. *« Quel parent ne ferait pas tout pour que ses enfants réussissent ? »* lance-t-il tout en soulignant avoir demandé la nationalité française pour permettre à ses enfants de poursuivre leurs études en France. À l'entendre, ses enfants devaient *« faire la queue auprès de l'administration française tous les six mois pour obtenir un visa »*. Il a fait vibrer la corde sensible des Malgaches. *« Je n'accepte pas qu'on me dise que je ne suis pas Malgache. Est-ce un péché d'avoir une autre nationalité ? »* s'interroge-t-il, citant diverses personnalités ayant une double nationalité et des dirigeants politiques ayant des origines autres que celles du pays qu'ils dirigent tout en évoquant une interprétation très personnelle de l'histoire de Madagascar, citant pêle-mêle Jean Ralaimongo, les députés Joseph Raseta et Jacques Rabemananjara, fondateurs du parti nationaliste Mouvement démocratique pour la rénovation malgache (MDRM). Pour enterrer le sujet, le locataire d'Ambohitsorohitra avait invité les citoyens et les politiques à clore *« ce faux-débat »*.

R.A

ÉCONOMIE

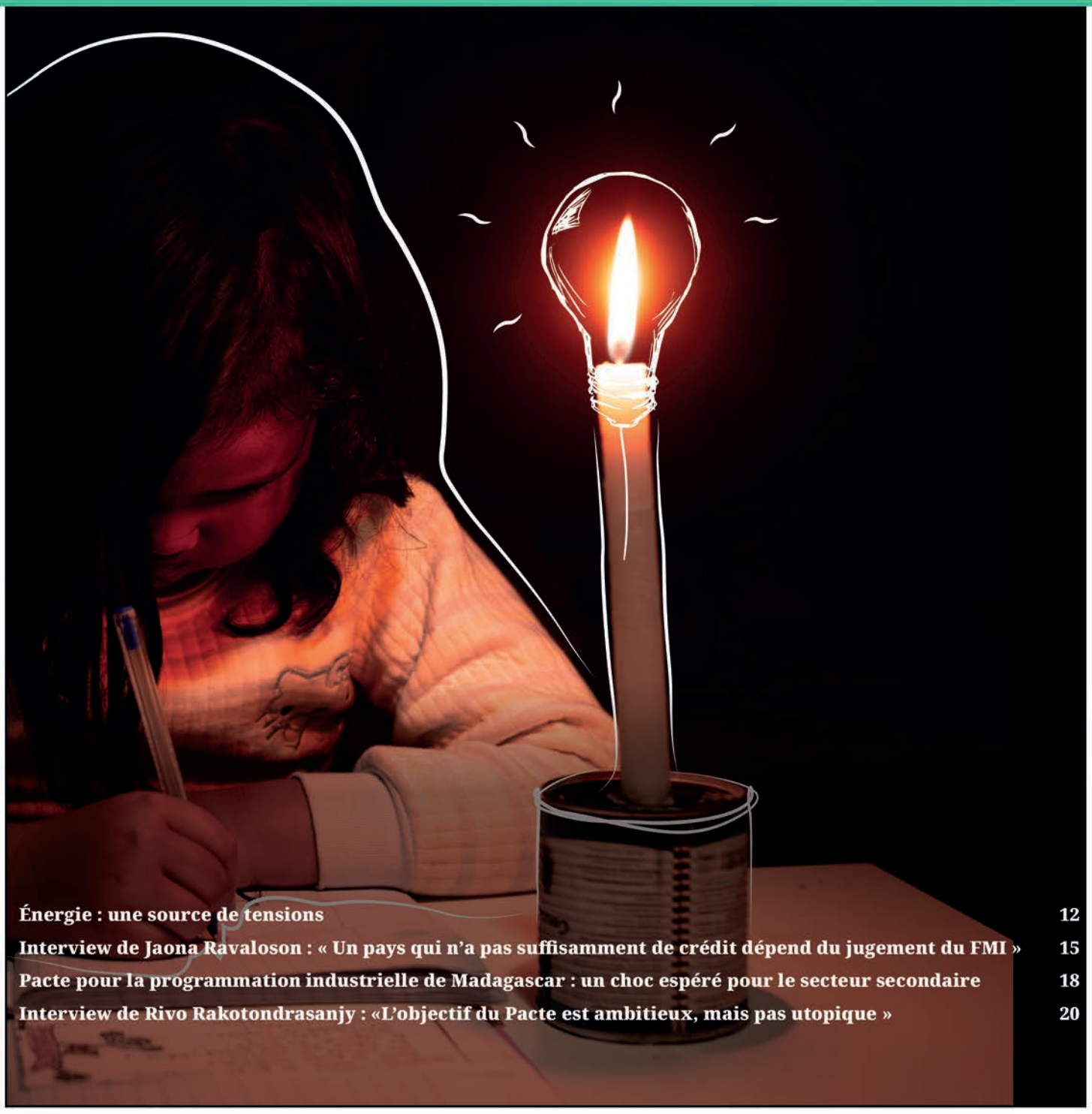

Énergie : une source de tensions 12

Interview de Jaona Ravaloson : « Un pays qui n'a pas suffisamment de crédit dépend du jugement du FMI » 15

Pacte pour la programmation industrielle de Madagascar : un choc espéré pour le secteur secondaire 18

Interview de Rivo Rakotondrasanjy : «L'objectif du Pacte est ambitieux, mais pas utopique » 20

Énergie

Une source de tensions

Le secteur de l'énergie alimente toujours les frustrations dans les localités desservies. Les abonnés sont confrontés à un service d'électricité défaillant, comme les délestages ou les coupures techniques fréquents ainsi que les fluctuations de tension. Le bout du tunnel n'est pas pour demain.

Charles Rabenaivo

Une image vaut mille mots, dit-on. Dans la cacophonie de l'organisation de l'épreuve d'histoire et géographie du baccalauréat, un autre invité s'est illustré : la panne d'électricité. La photo de candidats obligés de s'éclairer à la lumière de bougie renvoie à la triste réalité : les défis en termes d'énergie dans la Grande île sont encore colossaux. Pour le moment, toutes les administrations s'y sont cassé les dents.

Rendez-vous

Le secteur énergie ainsi que les problématiques qu'il crée sont un véritable casse-tête pour l'administration Rajoelina. Il a provoqué dans certaines localités des manifestations publiques. Madagascar fait partie des pays les moins électrifiés du continent africain, même si la transition énergétique est un thème à la mode. Les chiffres publiés par la Banque mondiale en avril dernier indiquent, pour la Grande île, que *« 33,7% de la population ont accès à l'électricité, contre une moyenne de 48,4% pour l'Afrique subsaharienne en 2020 »*. Soit l'un des taux les plus faibles d'Afrique subsaharienne et du monde, comme le qualifie ainsi cette institution, même si le cap des 15% a été dépassé depuis quelques années. *« Plus de 18 millions de personnes n'ont actuellement pas accès à l'électricité, ce qui place Madagascar au 13e rang des pays ayant la plus grande population non électrifiée au monde »*, note l'institution.

L'accès à l'énergie revêt encore de nombreux *challenges* entre coupures intempestives et qualité de l'électricité, s'il est disponible. Les abonnés de la compagnie nationale d'eau et d'électricité de Madagascar (la Jirama), premier fournisseur d'électricité, ont appris à vivre avec les coupures d'électricité, devenues parfois de véritables rendez-vous. Parmi les nombreux maux qui gangrènent la Jirama et le pays figure leur accoutumance à l'énergie thermique.

Les statistiques de répartition actuelle transmises par la Jirama indiquent que les centrales thermiques assurent, à l'heure actuelle, 47% du besoin total en électricité pour le Réseau interconnecté d'Antananarivo (RIA) qui est estimé entre 220 et 245 mégawatts (MW) en période de pointe. Les centrales hydroélectriques assurent 42% de la production globale et le solaire 11%.

> **Parmi les nombreux maux qui gangrènent la Jirama et le pays figure leur accoutumance à l'énergie thermique**

Centrales

L'Exécutif s'est engagé à accélérer l'accès de la population à l'électricité avec un objectif d'un taux d'électrification d'au moins 50% d'ici 2025, selon la Nouvelle politique de l'énergie (NPE) dont la moitié des nouveaux raccordements sera assuré par les Technologies solaires hors réseau (TSHR) et la moitié par les solutions de réseau : réseau, réseaux isolés et mini-réseaux. Dans son rapport intitulé *Étude sur l'économie politique de la réforme du secteur de l'énergie*, publié en novembre 2022, le ministère de l'Économie et des Finances (Mef) avait analysé l'impact économique du choix de cette source d'énergie accessible certes, mais polluante et onéreuse. *« Plus de la moitié (55%) de la production d'électricité repose actuellement sur l'utilisation de produits pétroliers (le light fuel oil ou LFO et le heavy fuel-oil ou HFO, NDLR). (Aussi), la facture de dépenses en carburant s'est élevée en 2018 à 471 milliards d'ariary, soit 139 millions de dollars »*, note-t-il. Ces factures pèsent lourd sur la Jirama et par conséquent sur les finances publiques dans la mesure où les pouvoirs publics accordent une subvention annuelle importante à la société d'État pour lui permettre de couvrir une partie de ses dépenses opérationnelles et assurer la continuité du service.

La production thermique de la Jirama est pour le moins inefficace et très dispendieuse, alors même qu'elle est prépondérante dans le *mix* énergétique. Par ailleurs, bien que les chiffres exacts varient selon les périodes, à l'exception de l'aménagement d'Andekaleka – qui est la plus importante centrale hydroélectrique du pays et qui alimente le Réseau interconnecté d'Antananarivo (RIA) – les autres centrales hydroélectriques de la Jirama fonctionnent en général en deçà de leurs capacités de production. Le réseau est constitué par les trois réseaux d'Interconnexion (RIA, Réseau Interconnecté de Toamasina, RIT, Réseau Interconnecté de Fianarantsoa RIF) assurant la couverture en électricité des grandes villes comme Antananarivo, Antsirabe, Fianarantsoa et Toamasina.

Le chef de l'État a soutenu et relayé les argumentaires partagés depuis longtemps par les ministres de tutelle et la Jirama. *« Depuis trop longtemps, la compagnie nationale a dépendu de l'énergie fossile pour produire de l'électricité, ce qui a creusé son déficit »*, avait-il déclaré mi-juillet, durant une rencontre télévisée. Les réseaux isolés sont au nombre de

95 dans toute l'île. Ils sont localisés en grande partie dans les chefs-lieux de district et sont gérés par la Jirama (38 sites), le secteur privé (42 sites), conjointement par la Jirama et le secteur privé (15 sites). Ces réseaux sont alimentés en général par du carburant diesel.

Réseau interconnecté

Durant cette même émission, le président de la République a donné des consignes pour qu'il n'y ait plus de « délestages » dans le pays, devant le regard passablement embarrassé du détenteur du portefeuille de l'énergie et des hydrocarbures qui doit composer avec une équation à multiples inconnues.

Au-delà de la stratégie du « tout-thermique » adoptée par les administrations successives, la Grande île paye également son approche isolée des grands secteurs censés avoir une synergie commune. Ainsi, énergie et environnement doivent aller de pair, notamment dans le contexte social et environnemental actuel. *« Les bassins versants ont été négligés durant des décennies. Leur dégradation a un impact majeur sur l'agriculture et sur l'énergie »*, partage Ndranto Razakamanarina, président de l'Alliange voahary gasy (AVG). Le changement climatique est une donne qui bouleverse davantage le secteur énergie *(voir encadré)*. Mais en parallèle, les travaux de maintenance et d'entretien nécessaires dans l'amélioration de la distribution contraignent aussi la société d'État à délester et à couper simplement l'électricité dans certains quartiers. Ils sont récurrents à cause de la vétusté du matériel utilisé, la faute à des décennies de sous-investissements chroniques.

Pour le RIA en particulier, le ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures (MEH) nous a confirmé la fin des « délestages tournants » et des « délestages économiques ». L'ensemble du réseau de distribution n'est cependant pas à l'abri des coupures, « purement d'ordre technique ». Dans certains quartiers, les usagers auront certainement noté des améliorations dans l'approvisionnement en électricité. Ce qui n'est peut-être pas le cas dans d'autres.

> **Au-delà de la stratégie du « tout-thermique », la Grande île paye également son approche isolée des grands secteurs censés avoir une synergie commune**

Volonté

La Jirama n'a ainsi d'autres choix que de miser sur les centrales thermiques, plus faciles à installer et à exploiter. Ce qui n'est pas sans conséquence sur la trésorerie de la compagnie. Pour ce faire, le MEH et la Jirama ont recourt à toutes les possibilités pour renflouer les stocks de réserves de fuel lourd et de gas-oil pour faire tourner ses centrales thermiques. *« La Jirama a besoin de 80 citernes de fuel par jour en partance de Toamasina pour approvisionner ses centrales thermiques à Antananarivo, Mahajanga et Toliara »*, avait expliqué Solo Andriamanampisoa, le ministre de l'Énergie et des Hydrocarbures. Pour s'assurer du bon déroulement de l'approvisionnement, la mobilisation d'une centaine de camions-citernes est requise. Du moins au moment où la Jirama s'assure de payer à temps ses fournisseurs qui dernièrement se sont plaints du non-paiement de leurs arriérés. Un mal nécessaire donc ! *« Certes, le délestage sera réduit progressivement. Nous ne sommes toutefois pas à l'abri des pannes techniques et des coupures pour maintenance*, a souligné le ministre de l'Énergie et des Hydrocarbures. *Nous devons optimiser les réserves d'eau dans les barrages hydroélectriques afin de prévenir tout tarissement jusqu'au mois d'octobre, au pic de l'étiage. Nous espérons que le climat soit clément pour pouvoir optimiser la production dans les centrales solaires »*.

Débit

Baisse du débit d'eau durant les périodes d'étiage, pour les barrages hydroélectriques, indisponibilité des gros générateurs d'électricité, conjuguée à l'insuffisance ou le retard de livraison, voire le manque de carburants, pour les centrales thermiques... sont autant de facteurs connus et reconnus des coupures

Changement climatique : impacts notables sur le secteur énergie

Les conséquences du changement climatique se font sentir énormément sur le secteur énergie. Avec l'arrivée précoce de la période d'étiage qui fait baisser le niveau d'eau dans les bassins versants des centrales hydroélectriques comme à Andekaleka, Mantasoa et Tsiazompaniry, elles sont moins performantes. À cela s'ajoute le faible ensoleillement au niveau des centrales solaires comme à Ambatolampy. Au début du mois d'août, la Jirama et le ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures (MEH), son ministère de tutelle, ont dû recourir à des opérations de pluies provoquées autour des barrages d'Andekaleka, Mantasoa et Tsiazompaniry où sont installées les centrales hydroélectriques qui assurent la majorité de la production pour le RIA. L'objectif était d'augmenter les sources d'eau qui alimentent les centrales hydroélectriques de la compagnie nationale d'eau et d'électricité.

Mais ces phénomènes risquent de se répéter et d'intervenir de plus en plus précocement dans les décennies à venir. Les deux méga-projets escomptés par la Grande île Sahofika et Volobe sont tributaires de la qualité et de l'état des forêts de l'Est qui subissent une déforestation inquiétante d'année en année.

C.R

d'électricité que le rapport du MEF a détaillé dans son rapport de novembre dernier.

Pour cette année, le niveau d'eau et les réserves sont beaucoup plus bas par rapport à l'an dernier. Vers mi-août, il restait 40 millions de m³ d'eau exploitable à partir de Mantasoa. Ce dernier alimente Mandraka et Andekaleka. Selon les techniciens, l'étiage est plus précoce cette année. *«Le 20 juillet 2022, 77 millions de m³ d'eau ont été stockés pour alimenter la centrale hydroélectrique de Mandraka. À la date du 20 juillet 2023, 70 millions de m³ étaient stockés, selon les vérifications effectuées par les techniciens. Cet écart entraîne une augmentation de la demande de carburant»*, avait alerté le MEH. La distribution et l'économie doivent être faites en conséquence.

Globalement, la capacité de production inférieure à la demande conduit à des délestages de puissance tournants en zones urbaines et périurbaines. Les exploitants doivent donc s'adonner à un exercice périlleux: veiller à ce que les puissances installées des centrales hydroélectriques, ainsi que celles des centrales thermiques soient disponibles, pour maintenir, autant que faire se peut, un équilibre entre offre et demande. La mission est loin d'être réussie. Les abonnés et le citoyen lambda peuvent en témoigner.

Projets

Ces circonstances poussent les pouvoirs publics malgaches à chercher une solution à cette pression excessive sur le budget de l'État à travers recours aux énergies renouvelables. Au premier rang de ces énergies renouvelables se trouve l'hydroélectricité puisque le pays dispose d'un potentiel hydroélectrique estimé à 7 800 MW, dont seulement moins de 3% sont exploités. La promotion de l'énergie solaire et de l'énergie éolienne a été boostée ces dernières années. Madagascar dispose d'un gisement remarquable en matière d'énergie solaire avec une estimation annuelle de près de 2 800 heures d'ensoleillement, ainsi qu'un potentiel d'énergie éolienne évaluée à 2 000 MW, selon les diverses études effectuées.

En attendant que les projets innovants puissent voir le jour, ce sont les abonnés qui broient du noir

Parmi les projets en cours, les centrales hydroélectriques de Sahofika et de Volobe sont les plus prometteuses en termes de projet. Après des années de valse-hésitation, la signature officielle des contrats d'achat d'électricité et de concession de Volobe Amont est intervenue le 26 mai dernier. La centrale qui devrait être fonctionnelle vers l'année 2028 et produire 750 GW par an, soit l'équivalent de 40% de la consommation annuelle nationale actuelle à Madagascar. Une centrale solaire d'une capacité de 200 MW sera également construite à Ihazolava, dans la région Vakinankaratra. Ces initiatives visent à diversifier les sources d'énergie et à promouvoir les énergies renouvelables dans le pays. La promesse d'installer quelque 400 MW par le candidat Andry Rajoelina à l'époque sera difficile à tenir tant les défis sont multiples, même si de nombreux partenaires techniques comme la Banque mondiale et la Coopération allemande, notamment, y sont adhérés. Durant la rencontre de présentation des vœux de la presse au couple présidentiel au palais d'Iavoloha, il avait avoué qu'*« il faudra cinq ans pour mettre fin de manière définitive au délestage »*. Cette déclaration était déjà intervenue en 2022. À court terme, la mise en place d'une nouvelle centrale thermique de 105 MW fonctionnant au *Heavy fuel-oil* (HFO, huile lourde) à Ambohimanambola figure parmi les solutions proposées pour fournir plus de capacité au RIA. Cette nouvelle centrale thermique, réhabilitée et rénovée grâce au fonds propre de l'État malgache, est prévue être opérationnelle d'ici le mois de décembre.

Toujours est-il, l'hydroélectrique et le solaire demeurent, la solution pérenne et assurée. Ces sources d'énergies renouvelables s'imposent jusqu'à l'heure comme la solution durable. Les autres alternatives d'énergies renouvelables, dont l'éolienne, l'hydrogène vert, l'éthanol, sont pour le moment des projets difficilement réalisables, du moins pour le cas de la Grande île. En attendant que les projets innovants puissent voir le jour, ce sont les abonnés qui broient du noir.

Jirama : à la recherche de l'oiseau rare

La société d'État attend son nouveau patron pour la remettre sur les rails du redressement. Le prochain numéro Un de la Jirama devrait être un ressortissant étranger. Il devra assurer en deux ans de mandat le redressement de la société en tant que « manager de redressement ». *«Les différentes phases de sélection et d'entretien – depuis le lancement de l'appel à candidatures international jusqu'à la fin du processus – ont sorti du lot deux candidats d'origine étrangère, deux postulants ayant répondu ayant répondu aux critères techniques de sélection»*, a confié Solo Andriamanampisoa, le ministre de l'Énergie et des Hydrocarbures qui parle de «perles rares». *«Ce sont des habitués du terrain, des hommes de challenge et solidement expérimentés dans le redressement des sociétés en difficulté»*, a-t-il assuré. Les derniers entretiens prévus incessamment avec la hiérarchie boucleront ainsi le processus de recrutement engagé par le cabinet Alexander Hughes, avec l'appui de la Banque mondiale. Dans l'histoire récente de la compagnie, sa destinée avait déjà été confiée à une entité étrangère. L'entreprise allemande Lahmeyer International avait été choisie, en 2005, pour assurer sa gestion intérimaire. Un contrat de gestion d'un montant de 1,7 million d'euros lui avait été confié à l'époque.

R.A ET C.R

Jaona Ravaloson

« Un pays qui n'a pas suffisamment de crédit dépend du jugement du FMI »

Relations avec les institutions de Bretton Woods, financement du développement, relations internationales… Jaona Ravaloson, un fin connaisseur du système financier international, ancien ambassadeur de Madagascar auprès des Nations unies et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), aujourd'hui consultant en finances internationales, détaille les arcanes des relations avec le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale.

Lova Ralambomamy et Raoto Andriamanambe

Pour vous qui connaissez les arcanes des institutions internationales, un pays comme Madagascar serait-il condamné à dépendre des grandes institutions comme Bretton Woods ?

Jaona Ravaloson (J.R.) : Non, si un plan de sortie de cette dépendance est conçu intelligemment et exécuté proprement. L'intervention de ces organismes n'est jamais de leur unique fait. Elle répond aux appels des pays suite à une situation de crise de trésorerie, en ce qui concerne le Fonds monétaire international (FMI) ou pour la prise en charge des coûts de programmes de développement, par rapport à la Banque mondiale. La dépendance survient lorsque la crise de trésorerie s'enracine et qu'il n'y a pas de diversification dans les sources de financement du développement, car le pays n'attire pas d'autres apporteurs (locaux et internationaux, publics et privés) de capitaux.

N'oubliez pas non plus qu'un pays qui n'a pas suffisamment de crédit dépend du jugement du FMI pour son accès aux marchés et à d'autres sources de financement (au minimum d'origine occidentale). Vu sous cet angle, ne pas être condamné à dépendre de Bretton Woods exige de conquérir la

confiance des marchés. Ce qui demande un effort de longue haleine !

...Justement, l'un des grands fantasmes des politiques est de se défaire de la soi-disant étreinte de la Banque mondiale ou du FMI. Est-ce réaliste ?

J.R : Non tant qu'ils ne prennent pas en main le destin financier de leur pays, tant qu'ils gèrent mal les finances de la nation et tant qu'ils ne maîtrisent pas eux-mêmes les instruments qui sont, par ailleurs, à leur disposition pour lever les ressources nécessaires au budget de l'État et au financement du développement. C'est une question de compétence technique, de stratégie financière et de volonté politique, mais pas du tout de slogan, d'incantation ou de polémique.

Le Sud global rêverait de supplanter Banque mondiale et FMI, par exemple, par la nouvelle banque de développement du groupe Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), créée en 2014. Mais les Brics ont du plomb dans l'aile à cause de la guerre en Ukraine. Le Président russe, Vladimir Poutine, ne peut même pas assister au sommet prévu fin août en Afrique du Sud. Une solution de remplacement aurait été aussi l'Asian infrastructure investment bank (AIIB), initiée en 2016 par la Chine. Mais ses ressources et ses équipes sont restreintes. La banque ne peut pas embrasser le spectre des besoins et n'a qu'une portée régionale (l'Asie). Madagascar a adhéré à cette Banque mais n'a rien obtenu (demandé ?) à ce stade. Nos pays ne doivent pas voir ces nouvelles institutions comme des concurrentes des institutions de Bretton Woods. Ils gagneraient à jouer leur complémentarité.

Quelles sont les conditions permettant à un pays de se passer de ces institutions ?

J.R. : D'abord, il faut contrôler ses besoins financiers. E premier ressort, ce sont les déficits budgétaires, les crises d'endettement et les difficultés de balance de paiement externe qui font le lit du recours à ces institutions. Ensuite, il est important de mobiliser les capacités internes de financement. Celles-ci existent, mais sont peu sollicitées, faute de posséder l'ingénierie financière requise. Enfin, il serait judicieux d'enrôler les marchés des capitaux mondiaux dans des projets bancables et créateurs de valeurs. C'est, par exemple, ce qu'ambitionne le Fonds national pour le développement industriel (FNDI) en cours de mise en place à Madagascar. Il n'y a pas de recette magique. La question n'est pas de se passer des institutions de Bretton Woods, mais de les utiliser à notre profit. Ce sont des organismes puissamment outillés et se trouvant au cœur du système financier international. Le tout est d'éviter dépendance et soumission.

Y aurait-il un exemple de pays qui s'est retiré de toute dépendance avec Bretton Woods et qui a rencontré la voie de la prospérité ?

J.R. : C'était le cas, par exemple, de l'Europe de l'Ouest après 1948, car elle avait bénéficié du Plan Marshall, une décision unilatérale des États-Unis. Comme quoi, il est nécessaire de bénéficier d'une source alternative de financement pour s'affranchir de certaines emprises. L'Inde a bénéficié des concours du FMI dans les années 80 et 90. Aujourd'hui c'est la septième puissance industrielle du monde. Il y a pas mal d'autres exemples.

Malheureusement, la symétrie est aussi vraie et abonde. De nombreux pays sont sous perfusion permanente de ces institutions internationales et demeurent sous-développés. Je me demande dans quel sens opère la corrélation. La réalité est que Bretton Woods, tel qu'il fonctionne et dans le contexte actuel du Sud global, n'est pas la solution au sous-développement. De là à dire que c'en est un facteur aggravant, je ne franchirai pas ce pas.

Quels sont les avantages et les inconvénients de cette décision ?

J.R. : J'estime qu'il ne faut pas poser la question en terme binaire. Rares sont les pays qui tournent totalement le dos aux institutions de Bretton Woods. La plupart en font un usage raisonné et temporaire. Ni amies ni ennemies, ces institutions doivent être des outils au service du développement et de la stratégie de financement que les pays comme le nôtre doivent manier, comme l'ensemble de la finance d'ailleurs, avec compétence et technicité.

Vous avez évoqué l'ouverture au secteur privé, pour que le système ne se base plus uniquement sur le secteur public. Comment instaurer un climat de confiance dans un environnement où le secteur privé ne se sent plus en sécurité ?

J.R. : Dans les pays donateurs, la pandémie de la Covid-19 a fait exploser les dépenses sociales, les tensions géopolitiques et les dépenses militaires – le cap des 2 000 milliards de dollars atteint dans le monde en 2022 –, la hausse des taux d'intérêt et des dépenses de services de la dette. Les finances publiques sont donc contraintes, ce qui affecte les flux destinés à la coopération internationale. Or les institutionnels privés et les marchés des capitaux mondiaux regorgent de liquidités, de surcroît de plus en plus sensibles aux impacts environnementaux et sociaux. Une synergie entre secteur public et secteur privé, au travers de mécanisme de financement mixte (*"blended finance"*) est donc tout indiquée, que ce soit au niveau international ou national. Le tournant a été amorcé, mais il faut accélérer le mouvement. Il est vrai, ce n'est pas envisageable s'il n'y a pas un climat de confiance instauré par une bonne gouvernance au niveau des États, une transparence dans la gestion des entreprises et une qualité des projets d'investissement.

L'ouverture au secteur privé ne donne pas seulement accès à des gisements de capitaux, mais aussi à des expertises, une agilité, un pragmatisme, un dynamisme, un sens de l'efficacité, une approche entrepreneuriale nécessaires pour dépoussiérer les procédures lourdes, bureaucratiques, théoriques, académiques et, parfois, contre-productives des bailleurs de fonds publics traditionnels. L'inclusivité devrait bénéficier également à la société civile et aux populations des pays du Sud. La redevabilité des institutions financières ne doit pas se limiter aux gouvernements qui composent leur actionnariat, mais aussi aux populations, notamment les plus vulnérables qu'elles sont censées servir.

Vous avez parlé d'un système plus adapté à la situation actuelle, prenant en compte les crises climatiques, comment se positionne Madagascar avec sa politique de développement ?

J.R. : Les urgences climatiques suscitent beaucoup d'attention, d'inquiétude et de palabres. Pourtant la vitesse de réaction, de mise en œuvre des mesures de mitigation ou d'adaptation et de déblocage des ressources financières pour y faire face est très en-deçà des enjeux. Il en est de même de la question de la persistance du sous-développement.

D'autant plus que l'on constate qu'un pays comme Madagascar souffre d'une double peine, car il est victime de ces deux crises. Un système plus adapté porte, donc, à la fois sur une refondation de la finance internationale, mais aussi sur un recentrage de la stratégie de développement des pays du Sud.

Presque 80 ans après la conférence de Bretton Woods, un nouvel ordre financier répondant à la double problématique du climat et du sous-développement repose sur un ajustement de l'approche politique et des modalités d'intervention des institutions financières de développement et, en particulier, des deux institutions sœurs de Washington. En premier lieu, il s'agit de la refonte des conditionnalités. Une subvention, un prêt ou un allègement de dettes requiert l'acceptation par le pays bénéficiaire de conditions formulées par le financeur. C'est légitime. Le malaise vient du contenu de ces conditionnalités, de l'esprit dans lequel elles ont été conçues et, en définitive, de leur absence d'efficacité. Et ce, en dépit des efforts de rationalisation, d'assouplissement et d'alignement fournis, au fil des années, par les institutions financières.

En second lieu, il y a la gouvernance des institutions de Bretton Woods, qui probablement occasionne un biais cognitif et influence la nature de leurs prescriptions politiques et de leur conditionnalité. Même si le Sud global, en particulier l'Afrique, est ultra-minoritaire dans le capital de ces organismes, il faudrait un rééquilibrage. L'Afrique est le plus grand groupe régional aux Nations unies. En période de compétition géopolitique croissante entre les grandes puissances, elle est de plus en plus courtisée et fait l'objet d'un intérêt international accru, à en juger par le nombre de Sommets (au moins huit) XYZ-Afrique organisés ces deux dernières années. Une participation plus poussée de l'Afrique pourrait corriger les soubassements philosophiques et la pensée unique distordant la formulation des stratégies des bailleurs de fonds multilatéraux. Toutefois, les pays du Sud global doivent aussi adapter la structure de leur économie et leur politique de développement. Ils doivent viser l'autonomie stratégique (autosuffisance et sécurisation des approvisionnements en produits essentiels) et l'intégration la plus élevée possible des chaînes de valeur en leur sein.

En termes d'aides financières, le pays peut-il proposer des projets de développement qui ne figurent pas dans le programme du FMI ou devrait-il toujours s'y soumettre ?

J.R. : Dieu merci, chaque pays peut définir et conduire sa politique de développement comme il l'entend, avec ses moyens et capacités propres. Ce n'est qu'en cas d'échec, de crise, d'instabilité, de catastrophes que, pour ne pas souffrir en silence, il fait appel à la communauté internationale, en particulier et souvent en premier lieu, au FMI dont la mission est d'apporter secours et concours. Sauf que le FMI conditionne son intervention à l'adoption de certaines mesures et à des ajustements dans la politique économique. Arrivé à un tel stade, le pays bénéficiaire doit déployer toute la force de sa liberté et de son pouvoir de négociation, sachant qu'on n'a rien sans rien.

Pouvez-vous expliquer pour les profanes la Facilité élargie de crédit (FEC) du FMI régulièrement citée par le Grand argentier de l'État ?

J.R. : C'est un des prêts à taux très concessionnel que le FMI peut accorder à un pays en difficulté économique et financière. La FEC n'est pas si facile à obtenir. C'est une aide budgétaire qui n'est débloquée que si des actions, des réformes et des conditions dans les domaines institutionnels, macroéconomiques, fiscaux, budgétaires, financiers, sociaux sont réalisées par le pays. Ce *package* de mesures n'est pas forcément vexatoire ni humiliant. Il peut même être salutaire pour stabiliser ou redresser durablement les finances et l'économie du pays. Tout dépend de son contenu et de la capacité du pays à le mettre en œuvre et à en maîtriser les répercussions au niveau politique, social et développemental. Les résultats sont évalués semestriellement et, si jugés satisfaisants, donnent lieu à l'attribution d'une tranche de l'enveloppe. Un accord FEC, d'une durée maximale de cinq ans, peut être renouvelé en fonction des besoins et du degré d'embarras du pays. Dans tous les cas, il peut avoir la vertu de rassurer les autres partenaires techniques et financiers ainsi que les investisseurs étrangers et de susciter de la sorte d'autres financements.

Dans le cas où les objectifs fixés et les recommandations du FMI ne seraient pas atteints, quelles en seraient les conséquences ?

J.R. : Les marchés des capitaux et la communauté internationale ont, au fil des années, délégué au FMI le rôle de gendarme de la finance internationale et de police de la stabilité financière. Dans le cas que vous évoquez, le pays risque de ne pas avoir de programme avec le FMI et d'être considéré comme douteux. Ce qui peut freiner la mise en œuvre des programmes de coopération avec d'autres bailleurs de fonds et investisseurs étrangers. C'est l'illustration parfaite du problème de la dépendance discutée précédemment.

Dans un exercice qu'il affectionne tant, le président de la République a vanté les mérites et la résilience de l'économie malgache en termes d'inflation. Pour vous, ses propos étaient-ils opportuns ?

J.R. : D'après les prévisions du FMI, l'inflation mondiale, de 8,7% l'année dernière, est attendue à 6,8% cette année et 5,2% l'année prochaine. Au niveau des pays émergents et en voie de développement, de 9,8% en 2022, les projections misent sur 8,3% cette année et 6,8% l'année prochaine. Voilà les bases de comparaison objective. Cependant, l'inflation n'est pas à considérer isolément. Ce qui est important c'est le pouvoir d'achat et le niveau de vie. La hausse des revenus et le niveau des emplois doivent matcher avec l'inflation, sinon c'est la paupérisation, c'est-à-dire l'affaiblissement ou le risque de disparition de la classe moyenne et la misère aggravée pour les populations vulnérables.

Où pourrait s'arrêter cette saignée de l'ariary par rapport aux autres monnaies de référence ?

J.R. : En dépit des fluctuations conjoncturelles, la tendance historique est la dépréciation continue du taux de change. Elle est le reflet des faiblesses structurelles de notre économie : détérioration des termes de l'échange (prix relatif dégradé des exportations par rapport aux importations), déficit de la balance des comptes courants, insuffisance des entrées de capitaux. Des correctifs doivent être apportés sur ces sujets. Mais c'est très lourd et plutôt long. Dans l'intervalle, il faudrait peut-être faire de la faiblesse du taux de change un atout de compétitivité, car une baisse de l'ariary est une mauvaise nouvelle pour les importations mais une bonne pour les exportations. P

Pacte pour la programmation industrielle de Madagascar

Un choc espéré pour le secteur secondaire

Les secteurs public et privé ont conclu un pacte devant entériner le développement industriel de la Grande île. Sur papier, la stratégie semble être bien agencée.

Donas Hanitriniony Ralay et Raoto Andriamanambe

Atteindre les 30% du Produit intérieur brut (PIB) par le secteur secondaire en 2040. *«La vision commune des parties (le secteur public et le secteur privé malgaches, NDLR) consiste à accélérer et diversifier l'industrialisation, en faisant passer la part du secteur secondaire au Produit intérieur brut de 15% aujourd'hui à 30% en 2040, en transformant au maximum les ressources locales de manière compétitive et intégrée aux échanges internationaux»*, note le préambule du Pacte pour la programmation industrielle de Madagascar.

Volonté

Si initialement, la vision du Syndicat des industries de Madagascar (Sim) tablait sur une croissance de 10 points d'ici 2025, les «parties» engagées ont décidé, cette fois-ci, d'être réalistes et prudentes. *«À l'échelle du développement d'un secteur aussi stratégique que l'industrie, cet intervalle n'est pas très long»*, soutient Christian Rasoamanana, conseiller technique du ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Consommation (Micc), en marge de la présentation officielle du Pacte. *«Peut-on développer un pays sans industrie forte? Non»*, lance Edgard Razafindravahy, le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Consommation. Madagascar accuse assurément du retard dans le développement du secteur industriel. La Grande île n'a pas su trouver une nouvelle dynamique de croissance, à la fois plus forte et plus inclusive. Bien entendu, les conséquences de la pandémie de Covid-19 ont entravé la croissance, mais d'autres facteurs entrent en jeu, notamment les contraintes institutionnelles.

Toutes les initiatives sont les bienvenues dans le cadre du développement de l'emploi

Cette fois, les différentes parties ont décidé d'avancer ensemble. Le dialogue public-privé a abouti à la mise en place du Pacte pour la programmation industrielle de Madagascar décliné en un document-cadre qui a été signé le 31 juillet dernier. Le document de programmation industrielle s'étale sur 47 pages. Il est le fruit d'un dialogue de 18 mois entre l'État et le secteur privé et vise à concrétiser le potentiel de développement de l'industrie malgache par le biais de l'industrialisation. Il marque surtout la volonté du secteur privé et du secteur public d'avancer ensemble. *«En effet, il signifie que les deux secteurs sont déterminés à développer une relation de partenariat fiable»*, affirme Tiana Rasamimanana, président du Sim. *«Une vision a été instaurée à travers le pacte qui va nous emmener jusqu'à 2040»*, note le conseiller technique du Micc.

Construire une vision

«Pour atteindre la vision définie, les parties conviennent des orientations stratégiques suivantes: l'amélioration du climat des affaires et de la gouvernance, le choc de financement, l'amélioration des infrastructures et le développement des offres de formation spécialisées et adaptées aux besoins des secteurs prioritaires», souligne le document. L'amélioration de l'environnement des affaires en général est l'un des préalables. De nombreuses actions à court et moyen termes attendent l'administration publique, entre autres, *«assurer la transparence, en créant une plateforme en ligne de vulgarisation des incitations fiscales existantes, de la réglementation en vigueur et des procédures de délivrance des permis, licences, agréments... en priorisant les textes relatifs au secteur industriel et aux secteurs prioritaires, en rendant facilement accessibles la jurisprudence malgache ou encore en facilitant la conduite des affaires (...)»*.

Des responsabilités incombent également au secteur privé. En matière de gouvernance et de climat des affaires, il est appelé à respecter strictement la législation et la réglementation en vigueur, à être représenté et à participer aux dialogues public-privé. La mise en place du cadre suscite l'optimisme. *«Toutes les initiatives sont les bienvenues dans le cadre du développement de l'emploi,* soutient Julio Rakotomaharavo, secrétaire général adjoint de la Confédération des syndicats des travailleurs malagasy révolutionnaires (Fisemare). *Les travailleurs sont en grande détresse actuellement»*.

La réindustrialisation, un combat mondial

Pour la Grande île, la question de la réindustrialisation est pertinente et entre souvent dans les espaces de dialogue public. De nombreuses industries ont périclité au fil de décennies. Le combat concerne également un pays aussi avancé comme la France. La crise liée à l'épidémie de la Covid-19, puis la guerre en Ukraine ont mis en lumière la dépendance de l'Hexagone vis-à-vis de l'étranger dans de nombreux secteurs, à l'image d'autres pays de l'Occident.

L'Exécutif français a établi divers plans pour relancer son secteur secondaire : les plans France Relance, qui prévoient 30 milliards d'euros pour l'industrie, puis France 2030 pour développer des filières d'avenir avaient été lancés. La France a notamment misé sur la baisse de la fiscalité des entreprises et les réformes du marché du travail. Depuis 2017, le président de la République et le Gouvernement ont mené une politique qualifiée de «volontariste» pour réindustrialiser le pays, faire évoluer les règles européennes et investir dans les filières d'avenir. Pour la France, il s'agirait d'une «reconquête industrielle» à travers une industrie décarbonée, transformée et numérisée, en 2030. La réindustrialisation est la question stratégique d'aujourd'hui et de demain. Située dans une plaque tournante du commerce mondial, la Grande île pourrait tirer son épingle du jeu dans ce contexte de reconquête industrielle.

R.A

Pour que le cadre ne reste pas lettre morte, comme de nombreuses autres initiatives dans le passé, les parties engagées ont dû faire des choix stratégiques. *«L'une des erreurs que nous avons commises était de penser que, pour développer le secteur secondaire, il fallait miser sur toutes les filières. Les secteurs privé et public ont fait des choix en optant pour cinq axes prioritaires: l'agro-industrie, le textile, l'huile essentielle, la transformation minière et l'énergie»*, détaille Christian Rasoamanana. L'expérience de la Grande île dans ces filières a motivé les parties prenantes à ce choix.

Choc de performance

Dans le détail, le Pacte soutient une vision commune des parties qui consiste à la contribution du secteur de l'agro-industrie à *«l'autonomie alimentaire, en fournissant de façon durable des produits accessibles, issus de productions agricoles et d'intrants locaux»*. Dans la pratique, il s'agirait à court terme de prioriser les filières les plus propices pour créer un «choc de performance» (riz, maïs, sucre, huile d'arachide). *«(Pour pouvoir atteindre cette performance) tous les moyens seront déployés dans ces secteurs prioritaires aussi bien les moyens financiers étatiques, ceux des partenaires techniques et financiers ainsi que le secteur privé»*, note notre interlocuteur.

Diverses actions seront donc entreprises comme la mise en place d'usines sur deux bassins de production par filière, l'organisation du déploiement national des bonnes pratiques sur ces filières, le développement des partenariats forts avec l'amont agricole, via l'agrégation, avec des concepts de durabilité partagés ou encore l'amélioration de la qualité et l'accessibilité des intrants, en privilégiant une production locale des semences et engrais... D'ici l'horizon 2040, l'objectif est de permettre l'autosuffisance alimentaire sur toutes ces filières stratégiques, avec une valorisation maximale des intrants et des productions locales, et être en mesure de développer l'exportation de produits transformés à valeur ajoutée. Le pacte établi dresse ainsi des actions à mener selon ces filières prioritaires avec des échéances précises et des axes stratégiques bien définis.

Confiance

Le Pacte pour la programmation industrielle de Madagascar est une tentative d'approche transversale de toutes les composantes de la société et de tous les rouages nécessaires pour le développement industriel. La base est nécessairement la relation de confiance entre les diverses parties prenantes. Cette relation de confiance implique différents acteurs dont le Sim, le Fivondronan'ny Mpandraharaha malagasy (Fivmpama), le Groupement des entreprises franches de Madagascar (GEFP) et le Groupement des femmes entrepreneurs de Madagascar (Gefem). Le président du Fivmpama, Rivo Rakotondrasanjy, affirme qu'*«aussi bien l'État que le secteur privé a mis suffisamment d'énergie dans les différents programmes. L'important dans ce pacte est que nous soyons arrivés à un "minimum" qui a été établie» (voir interview, p.21).*

Un comité national pour l'industrialisation de Madagascar (Cnim) veillera au pilotage stratégique et au suivi de la mise en œuvre du pacte sur l'industrialisation. C'est une structure indépendante où tous les signataires du pacte seront représentés. L'Economic Development board of Madagascar (Edbm) assurera le rôle de conseiller et secrétaire technique. *«Le Cnim est une nouveauté. Entité indépendante et médiane, il assurera le suivi et le développement des engagements des parties prenantes. Ce sera également une plateforme d'échanges et de dialogue permanents»*, soutient Christian Rasoamanana.

Pour la délicate question du financement des différents projets, l'opérationnalisation du Fonds national de développement industriel (FNDI) est attendue. Elle entre même dans le volet des engagements relatifs au «choc de financement». Sur ce point, Julio Rakotomaharavo appelle à la prudence. *«Il s'agit d'assurer la transparence de la gestion de fonds du développement industriel. C'est souvent là où le bât blesse»*, déplore-t-elle. Les textes sur la Zone économique industrielle (ZEI) sont aussi attendus. Lors de la visite d'État au Rwanda, le président de la République était convaincu par les zones économiques spéciales mises en place par ce pays. *«Un pays ne peut se développer sans une industrie forte. Le secteur privé a besoin d'investissements, de financement, de confiance ou encore d'une collaboration franche»*, avait prêché le Micc. Les recettes sont connues. Il suffit de les assembler et d'en assurer la cuisson...dans les règles de l'art.

Engagement sectoriel: construire une nouvelle image du textile-habillement

Le secteur textile-habillement fait partie des cinq filières prioritaires promues par le Pacte pour la programmation industrielle de Madagascar. Les différentes parties prenantes ont l'ambition de faire émerger *«une industrie du textile et de l'habillement moderne, compétitive, durable et dynamique, pleinement intégrée dans l'économie mondiale, menant à une augmentation des exportations et de la contribution industrielle au produit intérieur brut»*. L'une des particularités de l'économie malgache est d'avoir pu développer dès le début des années 90 un secteur manufacturier dynamique orienté vers les exportations à travers le système des zones franches industrielles. Celles-ci ont contribué jusqu'à 60% des exportations malgaches et représentent 20% de l'emploi formel.

Afin d'accélérer la croissance du secteur, trois échéances ont été établies. À court terme, il est impératif de *«construire une nouvelle image pour le secteur de l'habillement dans le cadre d'un* cluster *afin de se présenter comme une industrie moderne du XXIe siècle capable de répondre de manière responsable à l'évolution de la dynamique du marché»*, souligne le document.

À moyen terme, vers l'horizon 2030, il s'agirait d'accroître les attentes commerciales et les opportunités de carrière par le biais d'associations professionnelles fortes et unifiées. Pour 2040, le Pacte prévoit d'étendre les initiatives stratégiques aux régions rurales afin de *«promouvoir de nouvelles entités manufacturières liées à des groupes clés de l'industrie de l'habillement, ce qui se traduira par une augmentation de l'emploi dans l'ensemble du pays»*. Afin de pouvoir développer la filière, des structures de collaboration et de coordination devraient être mises en place, entre autres, et le label *«Made in Madagascar»* davantage promu. La croissance du secteur devrait être soutenue par le développement continu des compétences professionnelles et techniques.

R.A

Rivo Rakotondrasanjy

président de la Chambre de commerce et d'industrie d'Antananarivo (CCIA)

«L'objectif du Pacte est ambitieux, mais pas utopique »

En tant que président de la Chambre de commerce et d'industrie d'Antananarivo (CCIA), Rivo Rakotondrasanjy a pris part à la mise en place du Pacte pour la programmation industrielle de Madagascar. Politikà *fait le point avec lui sur les coulisses des discussions et des négociations, sans oublier de survoler les questions économiques globales.*

RAOTO ANDRIAMANAMBE

Dans quel esprit s'étaient déroulées les négociations pour aboutir au Pacte pour la programmation industrielle de Madagascar ?

Rivo Rakotonrasanjy (R.R.) : Le but de la démarche était d'instaurer une plateforme de dialogue qui se veut être pérenne et de sortir une vision qui va au-delà de tout ce qui est considération politique pour une vision pays qui s'étale dans le temps.

La plupart des pays qui s'en sont sortis ont investi massivement dans l'industrialisation. Quels pourraient être les facteurs qui peuvent conduire à la pérennité des projets initiés dans la Grande île ?

R.R. : Le principal facteur qui va assurer la stabilité et la continuité de ce Pacte sera la stabilité, particulièrement celle de la politique. Il ne faudrait pas changer de politique industrielle parce que le régime (*l'administration, NDLR*) change. En termes d'industrialisation, une même vision et une même politique doivent demeurer même si la manière de faire diffère selon les administrations en place. L'idée doit s'articuler autour d'un axe stratégique fort.

« La vision commune des Parties consiste à accélérer et diversifier l'industrialisation, en faisant passer la part du secteur secondaire au Produit intérieur brut (PIB) de 15% aujourd'hui à 30% en 2040, en transformant au maximum les ressources locales de manière compétitive et intégrée aux échanges internationaux », souligne le Pacte. Est-ce réaliste ?

R.R. : Certes, cet objectif est ambitieux, mais il n'est pas utopique. Tout dépend de ce que l'on va faire maintenant ou dans un an, ainsi que de toutes les mesures correctives que l'on adoptera à travers les différentes lois, surtout celle de finances. Il faut apporter des corrections sur la fiscalité et sur certains textes, mais aussi sur la politique globale du pays pour que l'objectif soit atteint.

Sentez-vous que toutes les parties prenantes sont prêtes à jouer le jeu ?

R.R. : Je pense que nous avons toujours eu la volonté d'avancer. L'État et le secteur privé ont mis suffisamment d'énergie dans les différents programmes. Je pense que l'important, dans ce pacte, est que nous soyons arrivés à un "minimum". Mais il faut faire attention parce que nous avons eu comme interlocuteur étatique le ministère de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation (Micc). Or, il s'agit d'un engagement gouvernemental. Donc, il faudrait que toute l'administration publique soit engagée dans ce processus.

Cinq secteurs prioritaires, l'agro-industrie, les huiles essentielles, le textile et l'habillement, la transformation minière et l'énergie, ont été

choisis. Quelle serait la place des « petits » opérateurs dans ce cadre ?

R.R. : À partir du moment où le tissu économique est constitué essentiellement de petites entreprises – voire même de très petites entreprises ou de microentreprises – deux possibilités s'offrent à elles. Soit, elles intègrent le marché classique, il s'agit de s'adresser directement aux consommateurs. Soit, elles fournissent le marché des grandes entreprises. Il s'agit de faire des transactions avec ces dernières. Quand ces grandes entreprises ont une politique de *local content* – je parle notamment de celles qui évoluent dans le secteur minier – tout le monde peut y gagner. Ces structures doivent s'approvisionner auprès des petites entreprises. Le système doit fonctionner de cette manière, sinon il ne sera pas viable.

Pour vous, ces choix ont-ils été pertinents ou est-ce qu'il y a de « grands oubliés » ?

R.R. : Il n'y a pas de "grands oubliés" parce que, dans ces grands axes, des activités connexes y sont intégrées. En guise d'illustration, l'industrie de l'emballage est connexe à toutes les activités industrielles. Pourquoi ces secteurs ? Nous avons déjà eu de l'expérience dans ces domaines. Le choix a été fait mais il faut créer d'autres industries et tout un tissu industriel autour de ces filières.

Dans le cas du secteur du textile-habillement en particulier, bien qu'il soit en pleine croissance et prospère, pourquoi n'arrive-t-il pas à faire un bond en avant et tirer l'économie du pays vers le haut comme en Éthiopie ou dans les pays de l'Asie du Sud-Est ?

R.R. : Tout d'abord, il ne faut pas réduire l'industrie textile aux entreprises franches. Il est vrai qu'elles créent le plus d'emplois et rapportent le plus de devises, mais de l'autre côté, les petites entreprises sont dynamiques. Même si, effectivement, les entreprises franches tirent la qualité et la performance vers le haut, il faut avoir une politique et une stratégie pour les entreprises de textile de droit commun afin qu'elles deviennent à la fois fournisseurs des entreprises franches et qu'elles approvisionnent le marché intérieur, qui n'est pas négligeable non plus.

Le Pacte veut également institutionnaliser le Fonds national de développement industriel (FNDI) et multiplier les moyens (soutien financier et assistance technique). La crainte des citoyens et des opérateurs réside dans l'effectivité de la bonne gouvernance. Quelles seraient les garanties que ces fonds aillent bien dans les structures, les programmes à qui ils sont réellement destinés ?

R.R. : Je le rappelle : d'abord, il s'agit d'avoir une vision pour que tout le monde s'y retrouve. À partir de là, il faut créer un microcosme : système de financement, formation, logistique… et tout ce qu'il faut pour accompagner le développement. Si toutes les structures sont identifiées, si des règles de jeu claires sont mises en place et que la gouvernance de système est mixte – c'est-à-dire que tous les secteurs et les acteurs sont intégrés – et si le système devient inclusif, je pense que nous aurions le maximum de probabilité de réussir. Jusqu'à aujourd'hui, les visions ne s'accordaient que très peu. Le secteur public, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers avaient chacun la sienne. Pourquoi cette approche n'a-t-elle pas fonctionné ? Il n'y a pas eu un système de dialogue et d'échanges permanents sur la réalité, les contraintes et sur tous les objectifs de chaque partie.

Le Conseil national pour l'industrialisation de Madagascar (Cnim) sera chargé d'assurer le pilotage stratégique du Pacte. Il garantira la bonne exécution des engagements transversaux suivant le phasage et le calendrier prévus par le Pacte, ou encore coordonnera les actions des parties et assurera la cohérence avec la vision et les orientations stratégiques transversales prévues par le Pacte. Dans ce type de structure, la composition fait souvent débat. Comment comptez-vous garantir la transparence ainsi que l'équilibre ?

R.R. : D'abord, la première étape à ce stade est de convenir qu'il faut que ce conseil existe. Il s'agit de répondre aux questions suivantes : comment doit-il fonctionner ? Comment doit-il se structurer ? Qui doivent en être les membres ? Comment les décisions doivent-elles être prises ? Ce sera un processus continu dans le temps. À un moment donné, des rectifications seront effectuées. Le but est de faire en sorte que cela fonctionne. Si demain, des problèmes "surviennent", le conseil ne doit pas être démantelé. Si des changements doivent être apportés, il faut avoir l'humilité de les accepter, tant que le principe de l'existence du Cnim n'est pas remis en cause. Il est vrai qu'aujourd'hui, nous demeurons dans la théorie, mais les résultats viendront avec la mise en œuvre et les mesures correctives nécessaires également. Il ne faut pas changer de principe.

Intéressons-nous à la CCIA. Quelles impulsions voulez-vous apporter ?

R.R. : Les chambres consulaires à Madagascar sont méconnues du secteur privé. Le grand public n'en parlons pas. Aujourd'hui, tout en allant prospecter les marchés et les partenaires, les chambres de commerce doivent sensibiliser les entreprises sur les contributions qu'elles peuvent apporter dans le développement. C'est ce genre d'impulsion que nous voulons donner. Nous avons déjà commencé en 2008, quand le Gem et le Fivmpama ont investi les chambres de commerce pour que cette institution publique puisse réfléchir sur les besoins réels du secteur privé dans l'amélioration de l'environnement des affaires globalement et le microcosme de chaque type d'entreprise à Madagascar qu'elle soit rurale, urbaine, petite ou grande.

Vous retrouvez-vous dans ce Pacte ?

R.R. : Il ne faut pas oublier que la CCIA constitue un relais entre les secteurs public et privé. L'État donne l'impulsion en termes de vision, le secteur privé est chargé de mettre en œuvre les programmes dans les secteurs de l'industrie ou du commerce. De par sa nature même, la chambre de commerce se retrouve donc au cœur de ce pacte qui a été signé avec l'État.

Tout à l'heure, nous avons parlé de "grands oubliés". La thématique du changement climatique a, semble-t-il, été occultée dans le Pacte alors qu'il a une incidence importante sur les filières…

R.R. : La préoccupation du changement climatique est transversale. Il ne s'agit pas uniquement de Madagascar, mais du monde entier. D'une façon générale, des indications et des orientations sont données à l'échelle de la planète et elles sont reprises par les pays ne serait-ce qu'en termes des textes, de voies à suivre, de cadre réglementaire par exemple en matière de gestion de déchets, de traitement des eaux usées… Les entreprises des chambres consulaires doivent être alignées de commerce avec les Objectifs de développement durable (ODD) qui tiennent compte comme préoccupation majeure le change-

ment climatique. Nous évoluons donc dans ce cadre. Dès le moment où une entreprise ou un promoteur souhaite investir à Madagascar, il doit se soumettre à ces préalables et être conforme par rapport aux législations à Madagascar ainsi qu'aux cadres sociétaux.

À travers l'EDBM, nous avons une expérience des Dialogues public-privé (DPP), avec des hauts et des bas. Quelles seront les conditions pour que ce Pacte ne soit pas mort-né, à l'image de certains points abordés durant les DPP ?

R.R. : L'EDBM joue un rôle stratégique dans le dialogue public-privé en étant son secrétariat technique. Nous avons des axes d'orientations sur les activités du secteur privé en général et ce qui garantirait la réussite et l'efficacité du DPP sera la présence effective du secteur public. Les ministres – je dis bien les ministres, mais non pas leurs représentants – devront être en face du secteur privé parce que nous sommes en nombre égal au sein du Conseil d'administration de l'EDBM. La permanence, l'efficacité et la fluidité des discussions au sein du *board* de l'EDBM garantissent l'efficacité du DPP en général.

L'un des préalables pour le développement économique et industriel est la mise en place, par l'administration d'infrastructures : routes, électricité, etc. Sont-elles satisfaisantes aujourd'hui ?

R.R. : Ces préalables ne sont pas encore satisfaisants pour amener la décision d'investir de manière rationnelle à Madagascar. Cependant, il faut aussi admettre que, partout dans le monde, on ne peut pas toujours attendre que les conditions soient optimales avant d'investir. Des investisseurs attendent, mais d'autres mesurent et jaugent les risques et puis avancent. Il appartient à chaque entreprise et à chaque investisseur d'apprécier les réalités du moment en fonction du contexte local. Ces paramètres feront en sorte qu'un investisseur décide d'avancer ou non. Nous ne pouvons pas attendre constamment que tout soit optimal. Cependant, d'importants efforts de la part de l'État doivent être fournis dans les volets des infrastructures : les routes, l'accès à l'énergie, les connectivités… C'est un ensemble de déterminants économiques.

Aujourd'hui, comment est la santé des opérateurs économiques ?

R.R. : Nous sommes vraiment au plus mal. Après la Covid-19, nous faisons face à une nouvelle donne. La guerre en Ukraine a entraîné un changement de paradigme mondial comme la relocalisation des industries dans les pays industrialisés. Nous devons profiter de ce changement pour ajuster notre politique de développement. L'industrialisation du pays à travers le Pacte va dans ce sens. Aujourd'hui, et demain plus encore, les pays seront plus protecteurs par rapport aux industries stratégiques, notamment dans les denrées stratégiques comme les aliments de base ou les matières premières. Il sera de plus en plus difficile de trouver ce dont nous aurions besoin sur le marché international sans oublier des coûts qui seront de plus en plus importants. Cela constitue une raison fondamentale pour soutenir la production locale. Pour l'instant, faute de ressources locales suffisantes, nous ne pouvons pas échapper à l'importation qui fait partie de la politique de l'État. Mais je souligne qu'en termes de priorité, l'administration doit savoir faire preuve d'arbitrages intelligents concernant ces six filières prioritaires.

Le Pacte vous apporte-t-il donc davantage de visibilité ?

R.R. : Il donne de la visibilité. Un *business plan* s'étale entre trois et cinq ans, voire plus. Le Pacte nous donne des indications. Je ne dis pas que c'est l'idéal, mais il nous incombe de faire en sorte qu'il soit pérenne. Comme je l'ai souligné, il nous offrira une indication en termes de politique pour les prochaines années. Il faut élaborer une politique de développement, une politique commerciale afin de définir ce que nous voulons vendre à l'exportation et ce que nous voulons produire pour le marché local. À partir de cette politique commerciale, il faut avoir une politique industrielle. Par exemple, si nous souhaitons vendre un produit, nous devons nous assurer que nous pourrions le fabriquer à 100% localement. Ce qui implique de posséder la technologie, les matières premières, les compétences, les ressources… Il est important de faire en sorte que le microcosme, l'écosystème des entreprises et l'environnement global des affaires suivent le rythme. Par exemple, l'aspect foncier revient à l'État. Or ce domaine a toujours posé problème.

Dans la Grande île, les initiatives étatiques rencontrent toujours la réticence des citoyens, par exemple, les polémiques sur les baux emphytéotiques, les exportations de viande de zébu…Comment aller de l'avant tout en impliquant l'opinion publique ?

R.R. : Dès que l'on soulève les questions de zones d'investissement agricole, de zones d'investissement industriel, de zones économiques spéciales, de zones pour l'investissement du tourisme… les débats sont dénaturés et pollués. Vu le niveau d'instruction de la majorité de nos concitoyens, il s'avère de discuter de manière professionnelle et dépassionnée de ces problématiques. Or, c'est ce genre de débat public qu'il faut mener. Les tâches de l'État dans l'explication des textes et de la vision sont rendues difficiles à cause de cette situation. Ce qui fait que, quand les décisions sont prises, elles ont une connotation de dictatures. Tout récemment, la problématique de l'importation exceptionnelle de maïs en est un exemple flagrant. Dès le moment où l'industrie locale n'a ni la quantité ni la qualité suffisante pour faire tourner les machines afin d'alimenter les éleveurs, elle n'a plus 36 000 possibilités. Elle doit importer, même de façon temporaire. Nous pourrions toujours structurer le marché et la filière, mais cela implique de très grandes réorganisations : élargir et mécaniser les superficies cultivées, entre autres. Mais il faut du temps pour mettre en place des filières organisées et structurées où tout le monde peut y gagner. Sans ce saut qualitatif et quantitatif, nous déboucherons toujours sur ce type de pénurie que cela soit au niveau du maïs ou d'autres filières. Ainsi, la production de yaourt souffre de l'insuffisance de production laitière. L'industrie de la transformation laitière est obligée de s'approvisionner correctement à travers l'importation. De manière générale, il faut avoir cette approche filière au niveau de l'agriculture et de l'industrialisation. Je le souligne, tout un écosystème est à mettre en place : recherches, développement, approvisionnement…

Comment arriver à dépassionner le débat et convaincre le citoyen malgache que, pour réussir, nous devons également exporter… ?

R.R. : Il nous faut un État fort et développementiste capable d'éclairer la majorité et d'orienter les décisions vers l'intérêt public. C'est ce qui nous a toujours fait défaut. L'absence de cet État fort empêche la légitimation des décisions prises par l'autorité publique.

SOCIÉTÉ

Jeux des îles de l'océan Indien : du rire aux larmes 25

Interview de Njaka Tsirofo Rasoloarison : « Les décideurs n'étaient pas compétents dans le domaine du sport » 27

Le Rova, une réouverture et des questions 29

«Revoir l'argumentation de la valeur universelle de la Haute ville» 32

Interview de Harilala Ranjatohery : « Un changement de nom ne doit jamais être effectué à la légère » 34

L'Aube rouge de Jean-Joseph Rabearivelo :
le roman historique de la revendication identitaire malgache 37

Présidence de la République de Madagascar.

Jeux des îles de l'océan Indien

Du rire aux larmes

Les Jeux des îles de l'océan Indien (JIOI) sont le rendez-vous sportif de la zone sud-ouest de l'océan Indien, tous les quatre ans. Créée en 1974, la première édition a la manifestation culturelle et sportive a eu lieu en 1979. C'est une manière d'asseoir quelque part l'hégémonie régionale. Madagascar a accueilli la onzième édition le 24 août au 3 septembre derniers.

Raoto Andriamanambe

Flash-back. La dixième édition des Jeux des îles de l'océan Indien (JIOI) s'achèvent. La prestation des Malgaches est assez miraculeuse avec 49 médailles et une seconde place sur le tableau des médailles. Les Maldives organiseront les onzièmes JIOI. Ce petit confetti d'îles au large de l'océan Indien n'a jamais reçu une telle manifestation. Car accueillir une édition des JIOI est un casse-tête logistique et financier.

Marasme

Stupeur en 2020, les Maldives renoncent à l'organisation des JIOI. En pleine pandémie, les dirigeants de l'archipel expliquent qu'en raison de la crise sanitaire, ils auraient toutes les peines du monde à tenir le calendrier des travaux. Ils ont demandé un report à 2025. Pour le Conseil international des Jeux des îles de l'océan Indien (CIJ), hors de question de reporter les Jeux. La Grande île se positionne. Elle était déjà candidate en 2019. Pour l'image et la tenue des jeux, sa proposition sera acceptée. Madagascar reprendra le flambeau laissé par les Maldives.

Pour la Grande île et son Président élu l'année précédente – et qui rêve de grandeur –, l'occasion est trop belle pour recevoir les athlètes de l'océan Indien, après les succès populaires et sportifs des éditions de 1990 et 2007. *« Nous sommes prêts à accueillir les Jeux en 2023, avec l'engagement du Gouvernement. Nous avons toutes les infrastructures qu'il faut, ce qui nous encourage à reprendre l'organisation. Nous avons la possibilité d'accueillir beaucoup de disciplines »*, avait sollicité à l'époque Siteny Randrianasoloniaiko, le président du Comité olympique malgache (Com).

Pour Andry Rajoelina, il s'agissait également d'une question de fierté. Le Président, particulièrement féru de *shows* à l'américaine, avait sauté sur l'occasion pour lancer Madagascar dans une course qu'il ne va jamais remporter, au final, tant les défis sont nombreux. Au fil des années, les interrogations et les questions se multiplient. Le pari était risqué. La Grande île évoluait dans un marasme économique important, accueillir les Jeux nécessitait une mobilisation financière importante, sans oublier le fait que politique et sport se mêlaient sans cesse dans une valse-hésitation sans fin.

Capacité

La machine est en route. Le chef de l'État voit grand. Il annonce en fanfare durant son discours de fin d'année en 2020 que Tanà-Masoandro, l'ambitieuse nouvelle ville malgache, devrait accueillir les JIOI alors que le pays peine à se relever des conséquences économiques et sanitaires de la Covid-19. C'est une manière pour lui de lancer les travaux. Ces jeux, selon Andry Rajoelina, devraient se dérouler dans le nouveau stade qui y sera construit. *« Celui-ci, "manara-penitra", devrait ainsi faire partie de la première phase du projet Tanà-Masoandro qui sera bouclé en deux ans »*, avait assuré le locataire d'Iavoloha à l'époque. Or, le site n'était encore que friche.

Au fur et à mesure que l'horloge tournait, les points d'interrogation s'accumulaient. Même à trois mois des Jeux, beaucoup restaient à faire. La Grande île tente de rassurer sur sa capacité à accueillir les jeux à travers un jeu de bluff constant avec les membres du CIJ. Les ministres à la tête de la Jeunesse et des Sports se succèdent également mais le flou demeure. La Grande île est partie avec de lourds handicaps: la versatilité de la politique et un centralisme omniprésent.

Sur papier, le programme était pourtant alléchant. Mais les certitudes vont voler en éclats au fil des semaines et des mois. L'agrandissement et la modernisation du stade municipal de Mahamasina, rebaptisé stade Barea, sont l'arbre qui cache la forêt. La dynamique impulsée par le parcours historique de l'équipe nationale de football durant la Coupe d'Afrique des nations de football 2019 (Can) embrase les ambitions politiques mais au fond, les doutes persistent quant à la capacité réelle de la Grande île de recevoir les JIOI, dans de bonnes conditions.

Razzia

En termes sportif, afin de parfaire la préparation, des athlètes sont envoyés en stage à l'étranger: le badminton, le tennis de table et l'haltérophilie en Chine, notamment. Pour certaines disciplines, les organisations se mettent en place, du moins pour celles qui ont la capacité de mobiliser. *« Il n'y a pas de miracles en sport. Les difficultés sont tellement nombreuses que, pour réussir, il faut compter sur la capacité de mobilisation des premiers responsables des disciplines: les présidents de fédération. C'est ce que nous avons fait »*, nous révèle, Harinelina Randriamanarivo, président de la Fédération malgache d'haltérophilie, de musculation et de culturisme (FMHMC). La discipline a fait une razzia durant les premiers jours des JIOI et a insufflé une dynamique positive pour le reste de la compétition. Pour les autres disciplines, la tâche s'est annoncée plus compliquée. Pour preuve, les coureurs de fond n'ont pas pu glaner des médailles d'or alors que ces épreuves étaient, historiquement, la chasse gardée des Malgaches.

2023, à quelques encablures des jeux, Madagascar doit se rendre à l'évidence. Il doit faire l'impasse sur certaines disciplines, notamment celles qui étaient censées se dérouler hors de la capitale, au grand dam des hôteliers de ces grandes villes. Les dés sont jetés, les Jeux seront adaptés aux moyens entre les mains du pays hôte et par rapport au retard accumulé au fil des années. Pour couper la poire en deux, la liste initiale de 23 disciplines retenues a été réduite à 17. Parmi celles qui ont été supprimées figurent, entre autres, le tir à l'arc, l'équitation, le taekwondo, le tir à l'arc, la voile, le surf, le trail. Les Jeux de 2023 seront également privés de sport nautique. Pourtant, le chef de l'État n'en démord pas. *«Je ne laisserai pas notre pays être la risée des autres*, a-t-il promis lors d'une émission télévisée, mi-juillet. *Nous ferons en sorte que ces Jeux soient dix fois mieux que ceux de Maurice auxquels j'ai assisté, que cela soit en termes d'accueil ou d'organisation»*.

Malgré les retards et les incertitudes, Madagascar a finalement passé les derniers obstacles non sans frayeurs. Ainsi, une semaine avant le jour J, les entreprises prestataires effectuaient les réfections des divers lieux qui allaient héberger les épreuves: les gymnases d'Ankatso, d'Ankorondrano, de Mahamasina... Au passage, elles ont été repeintes aux «couleurs présidentielles», loin des gammes chromatiques des Jeux. Pour pouvoir faire bonne figure les nids de poule des rues de la Ville des Mille sont bouchés après des mois quasiment laissés à l'abandon. Les ministres mettent la main à la pâte en investissant le terrain pour que la capitale ait un visage présentable. Ils doivent également parrainer une discipline. Les sportifs, quant à eux, sont partagés entre doute et espoir de faire bonne figure à domicile. Certains n'ont pas encore reçu leurs équipements et n'ont guère de doutes sur l'issue de leur participation. D'autres font fi des contraintes et sont confiants.

Tâtonnement et impréparation

«Nous n'avons attendu personne. La préparation, nous l'avons faite depuis des années à travers un championnat bien structuré qui a permis de faire émerger la relève», avance Harinelina Randriamanarivo. D'ailleurs, c'est sur ce point que certaines disciplines ont stagné, à l'image de l'athlétisme ou du cyclisme. Dans le sport de base, des monuments ont dû être rappelés à la dernière minute pour étoffer l'équipe nationale. Le cyclisme est demeuré le parent pauvre des disciplines sportives, surtout depuis que Tour cycliste international de Madagascar (TCIM) s'est arrêté. *«J'ai juste pris part aux jeux des îles par plaisir. On m'a sorti de ma retraite*, confie Jean de Dieu Rakotondrasoa, alias Ravoatabia. *Nos coureurs n'étaient pas prêts à cause de divers paramètres. Par exemple, bien que neuf, le matériel n'était pas adapté aux épreuves»*.

À force de tâtonnement et d'impréparation, ce qui devait arriver arriva, malheureusement. Le *show* d'ouverture grandiose promis par le chef de l'État a eu effectivement lieu, non sans polémiques en ce qui concerne le contenu mais la cérémonie d'ouverture a été émaillée d'un incident funeste qui restera dans les annales de l'histoire des Jeux des îles et de la Grande île.

> **À force de tâtonnement et d'impréparation, ce qui devait arriver arriva, malheureusement**

Victimes

Vendredi 25 août. Vers 16h30. Devant la porte C5 du stade Barea. Alors que des centaines de spectateurs piaffent d'impatience, le stade est déjà bondé mais certains forcent le passage ce qui entraînera une bousculade ayant conduit la mort de 13 personnes et une centaine de blessés. Les victimes voulaient prendre part à cette journée historique. Elles ont payé de leur vie le manque cruel d'organisation dont a fait montre la partie malgache.

Malgré elle, cette soirée sanglante a lancé la 11e édition des JIOI. Une cellule mixte composée de membres de la gendarmerie et de la police a été mise en place pour faire la lumière sur ce mouvement de foule meurtrier, sans que les résultats aient été avancés, au moins jusqu'au moment où nous avons mis sous presse.

Ferveur populaire

En termes organisationnels, durant la tenue des épreuves, les couacs étaient nombreux: restauration, transports, hébergement... sans oublier les polémiques sportives habituelles en termes d'arbitrage. Le stade Barea, censé accueillir les épreuves d'athlétisme, a été débouté par le comité technique et les athlètes à cause de normes non respectées et de la qualité du tartan. *«Heureusement que nous avions eu le stade d'Alarobia comme une solution de repli. Sur ce point, nous avions réclamé depuis des années sa réhabilitation. Nous ne pouvons que nous féliciter des travaux entrepris même s'ils étaient intervenus un peu tard»*, regrette Njaka Tsirofo Rasoloarison, sociologue du sport (*voir interview, p.27*) Le bilan en termes sportif est excellent. Les athlètes malgaches ont raflé 121 médailles d'or, un record pour les Jeux. Ce qui confirme les statistiques : la Grande île, quand elle évolue à domicile, est très forte, même si notre interlocuteur tient à relativiser la portée de la performance.

Des leçons seront-elles tirées de ces Jeux des îles? *«Il faut laisser la préparation de tels évènements aux personnes qui sont vraiment compétentes. On ne peut pas s'improviser spécialistes de l'organisation ou du management sportif du jour au lendemain»*, tacle le président de la Fédération malgache d'haltérophilie, de musculation et de culturisme (FMHMC).

La ferveur populaire était au rendez-vous et les partenaires nombreux à soutenir l'évènement, même si, là encore, certains acteurs historiques du sport n'ont pas répondu présents. La Grande île gardera un arrière-goût doux amer de cette onzième édition des JIOI: l'enthousiasme populaire, la percée de jeunes athlètes, la confirmation de vraies stars comme Laura Rasoanaivo, en judo, Elly Randriamampionona, en basket-ball ou encore El Hadari Raheriniaina, en football... Surtout, pour les uns et les autres, il y a le sentiment du devoir accompli mais avec un prix à payer très fort. Rendez-vous aux Comores en 2027.

Njaka Tsirofo Rasoloarison

sociologue du sport

« Les décideurs n'étaient pas compétents dans le domaine du sport »

Couacs organisationnels, drames, performance des athlètes... Njaka Tsirofo Rasoloarison, un sociologue du sport, revient pour Politikà *sur la onzième édition des Jeux des îles de l'océan Indien, organisée sur le territoire malgache.*

RAOTO ANDRIAMANAMBE

En 2020, les Maldives se sont retirées de l'organisation de la 11e édition des Jeux des îles. Madagascar a sauté sur l'occasion pour accueillir cet évènement. À rebours, pensez-vous que c'était une bonne idée?

Njaka Tsirofo Rasoloarison (N.T.R.): C'était une bonne idée si la phase préparatoire avait été entamé à l'époque. Quand la décision a été prise, toutes les préparations auraient dû déjà débuter. Que la réhabilitation d'une infrastructure sportive ne soit terminée que le jour même de la compétition, cela n'existe nulle part ailleurs. Le manque de préparation était trop flagrant. Ce qui a créé des désordres importants. Certes, il y a eu la Covid-19, mais cela n'explique pas tout. D'ailleurs, cette épidémie et ses conséquences ont plus ou moins mis les athlètes de toutes les îles sur le même pied d'égalité.

L'accueil de tels évènements permet souvent un saut qualitatif et quantitatif en termes d'infrastructures. A-t-on raté le coche?

N.T.R.: Oui et non. Pour le stade d'Alarobia par exemple, depuis de nombreuses années les pratiquants réclamaient sa réhabilitation. C'est la seule piste dotée d'un revêtement en tartan. Heureusement que les Jeux des îles ont été organisés dans la Grande île. Ce qui a permis à cette infrastructure d'être rénovée. Le stade Barea a reçu une piste en tartan mais elle ne respecte pas les normes requises par la Fédération internationale d'athlétisme. Est-ce dû à un manque de communication ou à une question d'ego? Cela traduit d'une certaine im-

maturité en termes de gouvernance. Certes, nous n'allons pas comparer l'incomparable mais, à l'heure actuelle, tout est quasiment ficelé pour les Jeux olympiques de 2024, à Paris. Mais il est surtout question d'anticipation et d'organisation.

À ce niveau-là, ce genre d'erreurs est-il acceptable ?

N.T.R. : Ce n'est pas acceptable. Heureusement que le stade d'Alarobia a été réhabilité, sinon nous aurions dû faire face à un vrai couac. L'organisation d'un évènement sportif ne doit pas demeurer dans l'émotionnel. Il ne faut pas laisser le champ libre à ceux et celles qui se disent être des experts pour au final aboutir à une situation pareille. À l'image de la situation que nous avons vécue au stade Barea pour la cérémonie d'ouverture.

Revenons à ce malheureux incident. En termes de management événementiel et sportif comment avions-nous pu aboutir à cette tragédie ?

N.T.R. : De nombreux paramètres entrent en jeu dans ce sens, en termes de communication et d'organisation proprement dite. Des technologies sont disponibles afin de compter les personnes participant aux évènements afin de prendre les décisions idoines, comme, par exemple, décréter que personne ne doit plus entrer parce que le stade est au maximum de sa capacité. Ce qui est tout à fait normal. Je pense qu'il s'agissait d'une question d'ego et de fierté, il fallait ramener le maximum de personnes. Notons ce fait : peu de portails ont été ouverts. C'est ce qui avait déjà causé le drame de 2019.

Une commission d'enquête du Sénat avait été mise en place à la suite des incidents ayant émaillé la finale de la Ligue des champions au stade de France, en 2022. Toute proportion gardée, pourquoi n'avons-nous pas cette habitude de la transparence ? A-t-on peur de sanctionner les responsables ?

N.T.R. : C'est le cas. Dans le cas de la cérémonie d'ouverture des Jeux, il faudrait identifier la personne qui a donné l'ordre de fermes la plupart des portails. Mais, de manière générale, beaucoup de personnes veulent s'arroger la paternité de la réussite d'un évènement, mais dès qu'un couac survient, il n'y a plus personne.

La préparation des JIOI n'est-elle pas également la manifestation d'un centralisme exacerbé. Certaines disciplines prévues se dérouler dans les régions ayant été tout bonnement rayées de la liste...

N.T.R. : Les décideurs n'étaient pas compétents dans le domaine du sport. Du fait du manque de moyens, certaines disciplines avaient été enlevées de la liste. Le *kickboxing* faisait partie de ce cas initialement. Pourquoi le *trail* a-t-il été supprimé des disciplines ? Or il ne demandait pas autant de fonds et qu'une entité, comme l'Utop, a l'expertise pour l'organiser. L'Exécutif n'a pas eu l'humilité de reconnaitre et de solliciter ces structures et ces personnes qui ont l'expérience et l'expertise dans le monde sportif. Certaines, pour ne pas dire la plupart, des décisions ont été prises de manière unilatérale. Pour moi, c'est une preuve d'incompétence.

> **Nous ne pouvons pas rester dans cette optique constante du très court terme**

Pour vous, la politique n'a-t-elle pas trop empiété sur le sportif ?

N.T.R. : Quelque part la réalité s'apparente à votre question. Quoi que l'on organise, il doit revêtir de la couleur politique ambiante. Je réitère, l'Exécutif n'a plus tendance à penser et à agir comme une administration. Peut-être que ses membres songent-ils déjà au futur immédiat. Le paquet a été mis durant la cérémonie d'ouverture, malgré l'incident. Le fait que le nombre de médailles d'or dans les disciplines ait augmenté a quelque peu sauvé la situation. J'estime que cela relève presque du miracle. Une préparation de six mois n'aurait jamais été suffisant.

Justement, comment expliquer le fait que, dos au mur, les athlètes malgaches ont-ils autant performé ? Sont-ils condamnés à se nourrir de difficultés ?

N.T.R. : Les athlètes sont tellement mis à rude épreuve qu'ils arrivent à dépasser toutes les espérances. Je ne sais pas, est-ce la spécificité des athlètes malgaches ou autre chose ? Nous arrivons à des résultats formidables. Prenons l'exemple de Sidonie Fiadanantsoa. La veille de la finale, elle ne sentait pas du tout bien, mais elle a quand même décroché l'or. Mais il ne faut pas se leurrer, ce genre de situation – comme celle des athlètes en général n'est que – le résultat "immédiat". C'est notre spécialité, mais nous ne pouvons pas rester dans cette optique constante du très court terme et dans cette façon de faire. Je ne vais pas dévaloriser les Jeux des îles de l'océan Indien, mais soyons réalistes, dès que la plupart des athlètes qui y participent franchissent un palier, les Jeux africains par exemple, ils sont en difficulté. Les JIOI ne sont pas le haut niveau...

...Cependant, il s'agit d'une fierté régionale ?

N.T.R. : Les JIOI ont leur importance au niveau des îles de l'océan Indien. Ils permettent d'asseoir le poids d'un pays de la région. Si l'on se contente de cela, est-ce que cela en vaut la peine ? Même si les Jeux peuvent, à mon sens, influer sur des décisions politiques. L'organisation de rencontres internationales et d'événements sportifs revêtent de cette importance.

À la veille des Jeux olympiques, avez-vous l'impression que le sport malgache a avancé ?

N.T.R. : Nous avons reculé. Jugez-en : Ravoatabia fait encore partie de l'équipe nationale de cyclisme, Clarisse Rasoarizay était encore alignée sur le semi-marathon, Volazandry Rampitsara était médaillé au triple-saut... Je n'ai rien contre eux mais cela signifie que le sport régresse car la nouvelle génération n'arrive pas à "pousser" suffisamment fort pour prendre la relève. Ce qui est inquiétant. Nous sommes fiers des stades construits partout mais la formation des entraîneurs n'est pas considérée. Il faut mettre en œuvre une réforme qui partirait des professeurs d'Éducation physique et sportive (EPS) qui devraient enseigner les bases et des fondements du mouvement : l'agilité, la coordination, l'équilibre et la vitesse dès l'école primaire.

Histoire et patrimoine

Le Rova : une réouverture et des questions

Le Rova, un monument érigé en 1610, sur les hauteurs de la capitale de la Grande île et détruit par un incendie le 6 novembre 1995. C'est le symbole de la royauté merina, un sujet de division profonde également parmi les défenseurs des patrimoines et de l'histoire. Il a réouvert ses portes avec fracas. Reportage.

Raoto Andriamanambe

L'entrée est toujours aussi majestueuse. L'aigle, symbole de la royauté, protège farouchement les lieux. Malgré les années, les modifications et les polémiques, l'édifice semble toujours posséder une aura particulière. C'est ce qu'on appelle le poids de l'histoire, peut-être.

Symbole

Il est 11 heures. Il y a déjà beaucoup de monde aux alentours du Rova. L'accueil se fait presque religieusement. Des guides locaux s'agglutinent pour vous proposer leur service. Ils sont surtout attirés par les étrangers et les touristes pour qui une visite du Rova est un passage obligé. Le ticket pour une visite complète de l'enceinte royale est de 10 000 ariary pour les adultes et de 5 000 ariary pour les moins de 15 ans. Un tarif « groupé » de 7 000 ariary est proposé au groupe de plus de cinq adultes. L'air froid du mois d'août est atténué par les rayons de soleil transperçant le ciel. *« Ici, nous sommes à 1 463 m d'altitude. C'est le point le plus haut d'Antananarivo »*, explique un guide. Le discours est rôdé et les clients subjugués.

Le 11 avril 2019. Le chef d'État, Andry Rajoelina, annonce de grandes ambitions pour le palais de la reine. Le soixantième anniversaire de l'indépendance du pays sera la date de la réouverture du *Rova*. L'édifice symbolisant l'indépendance de Madagascar avant son annexion par la France avait été très gravement endommagé par un incendie le 6 novembre 1995. Il est depuis interdit au public. Le *Rova* a été la demeure officielle des souverains de Madagascar du XVII au XIX^{e} siècle et un haut lieu de la royauté et de l'Imerina. Prévus être terminés en 2020, il faudrait trois ans de plus pour que les travaux s'achèvent, du moins dans une très grande partie. Une autre partie du site est encore en chantier.

Sujet de polémique

Parents et enfants ainsi que touristes francophones et anglophones prennent la pause devant *Manjakamiadana*. La devanture de ce palais imposant est impeccablement entretenue avec des espèces végétales endémiques et d'autres espèces plus communes. Un *steward* en gilet orange nous accueille et indique le chemin à suivre. Le revêtement extérieur marque déjà le territoire : le *Rova* a changé. Ceux et celles qui espèrent retrouver le *Manjakamiadana* de leur enfance ou de leur mémoire sont un peu désappointés : des escaliers en béton avec un garde-fou en aluminium – loin d'être discret – se marient avec des revêtements en bois précieux. Les architectes ont pris quelques libertés. *« La question d'usage est très importante. Le Rova représente l'Histoire en tant que symbole suprême du pouvoir, voire même son cœur. Déplacer l'épicentre du pouvoir d'Ambohimanga vers le Rova était déjà un acte fondateur et un parti pris majeur »*, soutient Ludonie Velotrasina, YLTPienne et médiatrice culturelle.

Le *Rova* c'est d'abord une tragédie, ensuite l'histoire d'une destruction et celle d'une enquête jamais bouclée et, enfin, celle de maintes tentatives de reconstruction. Marc Ravalomanana en avait fait une priorité. Andry Rajoelina en a fait une question de fierté nationale et sûrement personnelle. Ce fut chose faite le 18 juin 2023, non sans heurts. La fin de la réhabilitation du *Rova* a été sujette à polémiques et à une profonde division. Déjà en mars 2019, l'association Amis du patrimoine de Madagascar (APM) avait demandé, inquiète, *« que l'identité visuelle et la sacralité du Rova d'Antananarivo soient respectées et que de nouveaux éléments visuels ne soient pas introduits »*.

> **Malgré les vives protestations, de nouveaux éléments visuels ont été intégrés dans le projet de rénovation**

Malgré les vives protestations, de nouveaux éléments visuels ont été intégrés dans le projet de rénovation. Le *Rova* a été emmené dans le monde moderne à pas forcés. *« Nous avons entre nos mains les plans détaillés des palais. Mais nous avons refusé les tentatives de corruption et ils n'ont pas été considérés dans la réhabilitation de l'édifice »*, dévoile Ndriana Rabarioelina, chef de la maison royale de Madagascar.

Mise en scène moderne

Au rez-de-chaussée, une lumière tamisée accueille les visiteurs. Au cœur de la salle, une pirogue à balancier trône. Autour, on y présente la culture malgache sous toutes ses facettes ainsi que l'origine de la Grande île, dans une mise en scène moderne. Ludonie Velotrasina regrette que *« la présentation des 23 régions (soit) demeurée dans cet esprit de "folklore". Nous sommes en train de refaire les mêmes erreurs en cataloguant les communautés dans un cadre de "carte postale". C'est une démarche adoptée par l'administration coloniale qui avait préféré la voie de l'ethnologie descriptive, à travers cette idée de "cartes postales". L'idée de représentation en dehors d'Antananarivo est bonne, mais elle demeure folklorique et ne répond pas aux besoins de paix sociale et d'identité nationale qui est à bâtir »*.

Vidéos, photos et artefacts se mêlent dans un décorum au goût du jour avec un usage des nouvelles technologies rappelant les musées modernes d'ailleurs. Mais c'est dans cette salle que trône aussi un ancien roi qui a régné il y a des millions d'années dans l'Ouest de l'île : le Majungasaurus, un dinosaure ayant vécu il y a près de 70 millions d'années dans cette partie de l'île. Cette présentation fut l'une des grandes polémiques liées au contenu du « nouveau » *Rova*.

Mélange des genres

De manière générale, le mélange des genres adopté dans le processus de mise en place des contenus sur les lieux contribue à l'incompréhension de certaines personnes, notamment des spécialistes. Pour *La Tribune de l'Art*, *« Malheureusement à l'exception du petit palais en bois appelé Besakana, le plus ancien du site, qui semble avoir été plutôt bien reconstruit, le reste est pour le moment tout simplement catastrophique »*. *« Il faut bien dissocier la notion de musée d'histoire naturelle et de lieu qui représente un véritable devoir de mémoire. Le premier concept conserve et présente des collections de sciences naturelles (zoologie, botanique, géologie, écologie...) tandis que le second revêt une dimension mémorielle et symbolique. Même si les deux uni-*

vers peuvent être localisés dans une même enceinte, il faut deux dispositifs totalement différents », plaide Ludonie Velotrasina. *« Le Rova aurait dû être reconstruit à l'identique pierre par pierre. La réhabilitation effectuée a dénaturé le caractère sacré de ce patrimoine»*, explique le chef de la maison royale de Madagascar

Attitude

L'aile réservée aux rois et reines de Madagascar est la partie la plus fidèle, du moins dans son esprit, à «l'ancien» *Rova*. On se replonge dans l'histoire de Madagascar avec le reste des pièces sauvegardées de l'incendie de 1995.

Sous le regard attentif d'étrangers et de Malgaches fasciné par une reconstruction en 3D et en images réelles, un tableau historique en vidéo retrace la fin de la royauté malgache avec une mise en scène moderne. *« Saluons l'effort d'utiliser les canaux multimédias. Mais, une fois de plus, il y a encore certains manquements par rapport au contexte général: quid des souverains contemporains merina de cette époque? Ne méritent-ils pas d'être mis en avant également ?»*, se questionne la médiatrice culturelle. Ce niveau entremêle mémoire, histoire et patrimoine. D'ailleurs, cette approche est l'un des reproches majeurs proférés par une frange de chercheurs et d'historiens. Il est le symbole de l'attitude cavalière adoptée par l'Administration dans ce projet à travers une volonté d'avancer coûte que coûte et vaille que vaille. Pour Ndriana Rabarioelina, *« la réhabilitation du Rova a bafoué les valeurs ancestrales malgaches »*.

Pourtant, l'expérience immersive fascine. Les enfants sont subjugués par la fresque. Ceux et celles qui n'ont jamais connu le *Rova* découvrent une nouvelle expérience et une nouvelle réalité. Et c'est ce que craint craignent les historiens. Au troisième étage se trouve une bibliothèque qui est appelée à accueillir un important fonds documentaire consacré à Madagascar. Il clôt également la visite de *Manjakamiadana*. Dans l'enceinte royale *Besakana* a été entièrement reconstruit. Seuls deux piliers en *nanto* ont été préservés. *Manampisoa*, est encore un chantier, tandis que le temple demeure aussi austère, mais majestueux.

Péril

À l'extérieur, dans le *zoro asorotany*, aux côtés du temple de l'Anatirova, la structure faite de béton ne peut être manquée. Cet amphithéâtre bétonné d'une capacité de 400 places a été érigé au sein même du site historique. Le *kianja Masoandro* cristallise toutes les critiques inhérentes aux travaux de réhabilitation du *Rova*.

Dès la première phase de sa reconstruction par l'administration actuelle, l'édifice avait divisé

Dès la première phase de sa reconstruction par l'administration actuelle, l'édifice avait divisé. *« Nous regrettons que ce genre de transformations significatives n'ait pas bénéficié d'une consultation préalable, élargie et ciblée, ne serait-ce qu'au niveau d'une association telle que la nôtre »*, avait souligné avec force l'APM, alors que la structure émergeait de terre. Pour ses farouches opposants, tout en étant inesthétique, le bâtiment mettait en péril l'inscription du *Rova* et de la haute ville d'Antananarivo au patrimoine mondial de l'Unesco à laquelle les deux sites prétendent (*voir article, par ailleurs*). *« Compte tenu des récentes constructions sur le plateau du Rova et des attentes de la présidence de la République en termes de mise en valeur du patrimoine de la Haute ville, il semble nécessaire de revoir l'argumentation de la VUE (Valeur universelle exceptionnelle, NDLR) en s'appuyant sur d'autres critères du patrimoine mondial »*, avait rapporté le Pr Rafolo Andrianaivoarivony durant une intervention lors d'un colloque organisé par la mention Histoire d'Ankatso et l'École nationale des chartes de Paris.

Dans son analyse pour *La Tribune de l'Art*, Didier Ryknr n'y va pas avec le dos de la cuillère. *«Le "Colisée" construit à côté du monument est terminé, et d'une vulgarité, d'un anachronisme et d'une absurdité tels que même la présidence de Madagascar paraît en avoir honte »*, écrit-il.

À l'intérieur du *Kianja Masoandro*, il n'est pas encore l'heure des représentations hebdomadaires qui se déroulent tous les samedis, mais deux jeunes font un *selfie* au cœur de l'arène. Un quinquagénaire regarde, le regard fixé sur les sièges en plastique qui émaillent le site. Pour Herilala Ranjatohery, historien et membre de l'académie malgache, *« donner des représentations dans ces lieux équivaut à fouler aux pieds sur les reliques sacrées qui y reposent encore »*. L'édifice divise tellement que les politiques se sont emparés de la question. *« Je démantèlerai le "Colisée" si je suis élu »*, avait lancé Siteny Randrianasoloniako, député élu dans la circonscription de Toliara 1 et candidat à la prochaine présidentielle.

Il est presque 13 heures. Le flot ininterrompu des visiteurs berce la quiétude de la haute ville. Depuis sa réouverture, le succès ne s'est jamais démenti, malgré tous les préalables négatifs entourant la rénovation du *Rova*. *« Les citoyens ont attendu depuis longtemps la réouverture du Rova. Même quand il n'a pas encore été réhabilité beaucoup de personnes le visitaient ne serait-ce que pour la sacralité des lieux*, analyse la médiatrice culturelle. *Les contre-publicités ont également eu leur effet. En l'occurrence, les gens sont davantage attirés par les interdits ». « Cela prouve que les Malgaches ont soif de se reconnecter avec leur culture »*, note le chef de la maison royale de Madagascar.

Le *Rova* garde toujours sa magnificence. La cité royale toise Antananarivo, la cité des mille polémiques. Certes, la cité royale a été défigurée, mais c'est une nouvelle réalité auquel la nouvelle génération devrait s'accommoder. Une nouvelle histoire sera écrite. *« Le travail de médiation est très important. Pour moi, il s'agit de la promotion de la paix sociale et du sentiment d'appartenance nationale. De nombreux aménagements sont encore nécessaires dans ce Rova pour y arriver, pour qu'il devienne un symbole d'unité, mais non plus de division »*, conclut Ludonie Velotrasina.

ÉCOUTEZ CET ARTICLE EN PODCAST

«Revoir l'argumentation de la valeur universelle de la Haute ville»

Pr Rafolo Andrianaivoarivony

«Le processus d'inscription d'un bien au patrimoine mondial de l'Unesco est régi par des dispositions strictes imposées par le Comité du Patrimoine Mondial et de son secrétariat qu'est le Centre du patrimoine mondial (CPM), un grand service au sein du siège de l'organisation à Paris. Ces dispositions émanent de l'application des textes réglementaires sur le patrimoine mondial que sont la Convention de 1972 et surtout les orientations déjà évoquées plus haut. Le projet de proposition de candidature de la Haute Ville d'Antananarivo qui n'est plus un souhait, a débuté en 2010 sinon avant même, du temps de Lalao Ravalomanana, maire de la Capitale. La préparation du dossier, non encore déposé auprès du CPM, est passée par différentes étapes requises par les orientations et attend d'être finalisée.

Symbole

La première étape est l'inscription obligatoire au registre du patrimoine national du pays: la Haute ville d'Antananarivo y figure à travers le Plateau du Rova (l'enclos royal), les Rochers d'Ampamarinana (la falaise, roche tarpéienne lieu de supplice de martyrs chrétiens), les quatre temples commémoratifs, les cathédrales catholique et anglicane, le palais du Premier ministre, le tribunal de la Reine, le bâtiment du ministère de la Justice et les édifices d'établissements scolaires historiques d'Ambavahadimitafo et d'Ambodin'Andohalo. La deuxième étape est l'inscription du bien sur la Liste indicative du pays : la Haute ville y fut insérée le 2 février 2016 sous la référence 6078 avec les critères (numéro 2), (numéro 5) et (numéro 6) de justification de la valeur universelle exceptionnelle (la VUE), valeur que doit obligatoirement disposer tout bien candidat au patrimoine mondial. Cette inscription a été effectuée par le ministère de la Culture sur demande d'une structure (qui n'existe plus aujourd'hui) de la mairie de la capitale, l'Institut des métiers de la ville (IMV) issue d'un partenariat entre la Mairie et la Région Île-de-France (RIF). Il faut dire, en effet, que l'idée de proposer l'inscription de la Haute Ville au patrimoine mondial émanait non pas de la nation à travers le département ministériel chargé de la Culture, mais de la mairie via l'IMV. (...) La

troisième étape, la plus longue et la plus ardue est la préparation du dossier de proposition pour l'inscription au patrimoine mondial. Pour la Haute ville, cette préparation pilotée par l'IMV et bénéficiant du soutien financier et technique de la Région Île-de-France démarrait en 2010 par le lancement du programme tourisme et patrimoine et par l'élaboration d'un projet de calendrier des différentes activités à entreprendre pour aboutir à l'inscription au patrimoine mondial en juillet 2021, lors de la session du Comité du patrimoine mondial, en passant par le dépôt du dossier au CPM en janvier 2021. Suite à la crise sanitaire amenée par Covid 19 et à divers autres facteurs, cet échéancier n'a pas pu être respecté.

Périmètre

En février 2013 étaient lancées des études préalables à travers une mission d'identification et d'évaluation. En avril 2015, une mission de délimitation des périmètres exigés par les orientations fut menée: il faut, en effet et au préalable, bien définir les limites du périmètre, objet de l'inscription demandée et de celles de ce qu'on appelle «zone tampon» qui est un périmètre autour du bien soumis à l'inscription, nécessaire à la surveillance et à la gestion des pressions pouvant affecter les caractéristiques du bien.

À l'issue de ladite mission, les deux périmètres de la Haute Ville furent délimités: 80 ha pour le périmètre objet de l'inscription incluant la ville historique et 170 ha pour la zone tampon. Bien entendu, des plans et des cartes matérialisant visuellement ces périmètres ont été réalisés pour être insérés au dossier de candidature.

C'était également à la même époque que fut lancée la première réactualisation de la liste indicative de Madagascar pour y inclure la Haute Ville, ce qui fut fait, en février 2016. Courant 2017 et suite à une assistance internationale financière et technique émanant du CPM, une étude des risques géo-hydrologiques dont les glissements de terrain fréquents durant la saison des pluies fut menée par l'Université de Florence et l'inventaire architectural et urbain de la Haute ville était effectué. Une cartographie détaillée des deux opérations a été réalisée pour étoffer le dossier de candidature.

Vestiges historiques

Aux fins de disposer de données anthropologiques sur les habitants des deux périmètres évoqués, une première phase d'étude socio-économique de la Haute ville fut menée durant le premier semestre de 2020 (rapport remis au ministère de la Culture le 3 juin 2020) par l'association Les Amis du Patrimoine de Madagascar, le cabinet COEF Ressources et l'IRD. Une deuxième phase de cette étude aurait dû débuter en juin-juillet 2020 et devait porter sur des récits de vie des habitants de la Haute ville. Dame Covid en a décidé autrement. (...) La pandémie Covid 19 a bien sûr désorganisé les plans de travail et le calendrier, mais les difficultés viennent du site de la Haute ville et des caractéristiques de ses roches, de ses habitants aisés ou dans le besoin et leur comportement, de la politique des édiles et des tenants de la puissance publique. (...)

Les risques pouvant hypothéquer le succès du projet d'inscription sont la dégradation des bâtis, leurs façades ou souvent leur toiture: suite à la faiblesse de leurs revenus, beaucoup de propriétaires sont dans l'incapacité totale d'entretenir leurs habitations.

Ensuite, le développement de constructions et de structures modernes: ce risque n'est pas près de s'arrêter avec la frénésie d'édification d'immeubles et de maisons sur les hauteurs, des projets d'infrastructures émanant des tenants de la puissance publique: un amphithéâtre de béton de 400 places au sein même de l'enclos royal dont la construction a nécessité le démantèlement de vestiges historiques, l'édification d'un nouvel immeuble à quelques encablures du portail du Rova par le ministère de l'Éducation nationale en remplacement d'un bâti historique associé à des œuvres d'art plastique qui ont été démolies sans état d'âme.

Intégrité

Il s'agit également de l'abandon de certaines pratiques traditionnelles suite à la mondialisation de la culture et au prosélytisme religieux des sectes et de certaines églises évangéliques ou baptistes et le cadre foncier complexe: un legs transmis aux fils de Madagascar par les anciens souverains, propriétaires des terres. Faire partie des pays les plus pauvres de la planète et un changement de maire à la tête de la municipalité s'est accompagné de suppression(s) de services et de structures de gestion de programmes (...).

Garantie

Un autre obstacle, double en fait, cette fois-ci d'origine externe au pays et à la capitale, devra aussi être surmonté, à savoir l'assurance de la garantie de l'authenticité du bien candidat à l'inscription, assurance exigée par les orientations: l'authenticité de la Haute Ville devra être justifiée à travers la conception du site, œuvre combinée de l'homme et de la nature, à travers les matériaux de construction utilisés, à travers l'exécution des constructions et à travers l'environnement. Il faut donc que le bien proposé pour l'inscription satisfasse aux critères d'authenticité.

L'assurance de la garantie de l'intégrité du bien (est également fondamentale. Ainsi,) la justification de l'intégrité de la Haute Ville passera par la garantie de son intégrité visuelle, structurelle, et fonctionnelle, bref son intégrité paysagère et l'intégrité de ses composantes historiques. Ici également, il faut donc que le bien satisfasse aux critères d'intégrité. Dès janvier 2017, les préparateurs du document de travail de la réunion d'orientation de la cellule de coordination du projet réactualisation de la liste indicative de Madagascar ont averti les participants à propos de la Haute ville d'Antananarivo que le site "nécessite un argumentaire très fort au niveau de l'authenticité et intégrité".

Justification

Conscients de tous ces obstacles et notamment des conséquences des profonds changements opérés sur la Haute ville affectant son VUE, son authenticité et son intégrité, les participants à la réunion du 3 juin 2020 ont fait noter dans les lignes du compte-rendu : "*Compte tenu des récentes constructions sur le plateau du Rova et des attentes de la présidence de la République en termes de mise en valeur du patrimoine de la Haute ville, il semble nécessaire de revoir l'argumentation de la VUE en s'appuyant sur d'autres critères du patrimoine mondial*".

La chose est claire : les critères (numéro 2), (numéro 5) et (numéro 6) initialement choisis pour justifier la VUE de la Haute ville ne sont plus pertinents: le dossier préparé et qui était en bonne voie d'achèvement a reçu un grand coup dans le bas-ventre, le mettant presque K.-O. : bien qu'on ne revienne pas à la case départ, le plus gros du travail restera à (re)faire, à savoir la justification de la VUE du site ».

Communication effectuée dans le cadre du colloque «Paysage et architecture d'Antananarivo. De la connaissance à la sauvegarde», organisé par la mention Histoire de la faculté des Lettres et des Sciences humaines de l'université d'Antananarivo (avril 2023)

Harilala Ranjatohery

historien, écrivain et membre titulaire de l'Académie malgache

« Un changement de nom ne doit jamais être effectué à la légère »

28 années après avoir été incendié, le Rova a de nouveau rouvert ses portes. Sa réhabilitation a suscité bien des polémiques. L'émoi le plus vif a été du côté des historiens et des gardiens des traditions. Nous sommes allés à la rencontre de l'un d'entre eux, un académicien qui porte un regard critique aussi bien du point de vue culturel que patrimonial des travaux effectués.

Raoto Andriamanambe

Comment avez-vous accueilli la fin des travaux de réhabilitation du *Rovan'i Madagasikara*. D'ailleurs, peut-on utiliser ce terme ?

Harilala Ranjatohery (H.R.): La fin de la réhabilitation de l'*Anatirova*, qui a subi une lourde destruction occasionnée par les incendies de 1995, est une grande étape de l'histoire de notre pays, quoi que l'on dise et quoi que l'on pense. Cet évènement doit faire réjouir. Ce qui a été détruit a été réhabilité. Ce qui est indiscutable. Cependant, certes les travaux sont terminés, mais que montre-t-on dans cet édifice ? Les Malgaches en sont-ils heureux et en sont-ils fiers ? Cette réhabilitation ne nous divise-t-elle pas et conduira-t-elle à des ressentiments ? Ce sont autant de questions qu'il faut se poser.

Vous avez parlé d'unité. En novembre 2020, le président de la République avait décidé de baptiser le *Rovan'i Manjakamiadana* en *Rovan'i Madagasikara* ? Dans son esprit, il s'agissait de rassembler les Malgaches. Êtes-vous d'accord avec ce choix ?

H.R.: Avant de répondre à cette question, laissez-moi clarifier certains points. Il y a une erreur récurrente qui est commise. Un *Rova* sert à qualifier l'espace sur lequel est préempté le palais du roi. Le *lapa* est la construction dans le *Rova*. Du fait de la grandeur et de l'éminence de Manjakamiadana, qui est le plus grand édifice, le lapa a perdu son nom. Il a été baptisé *Rovan'i Manjakamiadana* plutôt que *Lapan'i Manjakamiadana*. Pour en revenir à votre question et pour y répondre en ma qualité d'historien, une erreur fondamentale a été commise par le chef d'État. La raison est simple : le *Rovan'Antananarivo* est calqué sur le même modèle que tous les autres : celui d'Ambohidratrimo, d'Antsahadinta, d'Antongona, d'Ilafy, Ambohimanga... Les autres royaumes ont aussi leur *Rova*. J'estime que baptiser le *Rovan'Antananarivo* en *Rovan'i Madagasikara* est une manière de minimiser ou de désacraliser les autres *Rova*. Il est vrai que le *Rovan'Antananarivo* a une place particulière. Quand Radama 1er a continué l'œuvre unificatrice de son père, Andrianampoinimerina, Antananarivo et l'*Anatirova* sont devenus un cœur de l'exercice du pouvoir. Il ne faut pas oublier que même si Radama 1er a été intronisé "roi de Madagascar" et le royaume de Madagascar baptisé ainsi, ce n'est pas du fait des

Malgaches mais de la couronne britannique par le biais de l'accord malgacho-britanique. Les successeurs de Radama 1er ont hérité de ce titre, jusqu'à Ranavalona III. L'unification par les souverains successifs n'a jamais été parfaitement réussie. La colonisation a fini d'achever la réunification de l'île sous une autorité unique, celle de l'administration coloniale. Le changement de nom en *Rovan'i Madagasikara* est une manière de dévoyer l'histoire et de la réécrire. Le changement de nom ne doit jamais être effectué à la légère, même si l'on est un dépositaire de l'autorité. J'ai tendance à penser que, peut-être, le Président pense-t-il être investi de cette puissance et de ces pouvoirs conférés aux rois. Quand un roi arrive dans un lieu, il s'arroge le droit de changer le nom de celui-ci. Le nom de *Rovan'Antananarivo* est déjà un patrimoine en soi.

Du point de vue républicain, n'est-il pas dans son droit absolu, car cette réhabilitation a été effectuée grâce aux donations et aux contribuables… ?

H.R. : C'est un patrimoine. En cette qualité, la décision de le rebaptiser n'aurait jamais dû être prise à la légère. Quand le chef de l'État a rebaptisé le *Rovan'Antananarivo* en *Rovan'i Madagasikara*, il a effacé cette qualité de patrimoine du *Rova*.

Historiens, archéologues, traditionnalistes, simples citoyens… ont été étonnés, voire choqués par l'érection d'un Colisée nommé *Kianja Masoandro* au cœur du *Rova*. Partagez-vous leur désarroi ?

H.R. : Je n'ai pas seulement été surpris, mais également choqué par la construction de ce *Kianja*. Mon point de vue part de mes connaissances de l'histoire, mais également du fait que l'*Anatirova* est un patrimoine, même s'il a été régulièrement désacralisé, notamment durant la colonisation. Je le réitère, je suis intimement convaincu que ce lieu possède son *hasina* (vertu ou puissance mystique ou surnaturelle, sainteté, *NDLR*). N'oubliez pas que ce n'est pas seulement cette administration qui a conduit des travaux visant à la réhabilitation du *Rova*, diverses réhabilitations ont été menées depuis de longues années. L'*Anatirova* est un édifice très fragile. Durant la colonisation, il a dû être fermé aux visiteurs pour procéder à des travaux. L'entretien du lieu a toujours été fait. Personne ne peut se targuer d'avoir totalement réhabilité le *Rova*, car le processus est continuel. Il faut avoir l'humilité de reconnaître ce que les autres ont fait. Un patrimoine est précieux et délicat. Il doit garder son aspect originel, c'est ce qui donne tout son poids et toute son importance. Si on se réfère à l'*Anatirova*, beaucoup de palais y étaient préemptés, certains ont été détruits au fil des années. Mais les *Lapan'i Manjakamiadana*, *Tranovola*, *Manampisoa*, le Temple, *Besakana*… ont été gravés à jamais dans le cœur et dans l'esprit de ceux qui ont déjà visité ces lieux avant l'incendie criminel de novembre 1995, ainsi que d'autres éléments tels que la fondation du *Lapa Masoandro*. L'*Anatirova* comptait déjà bien de palais et de tombeaux avant la conquête d'Andrianampoinimerina. Andrianjaka, fils de Ralambo, a été le premier à bâtir un palais sur ce lieu dénommé Analamasina, il s'agit de *Besakana*. Quand la réfection a été entamée, on aurait dû garder cet esprit originel. La réhabilitation de *Manampisoa* ou du *Tranovola* ne correspond pas du tout à mes souvenirs d'enfance ! Au-delà de l'approche architecturale, les contenus qui y sont exposés ne sont pas fidèles à l'esprit originel. Dans le même élan, le *Kianja Masoandro* n'a rien à voir avec l'*Anatirova*. Il a été érigé sur le *zoro asorotany* (coin sud-est, *NDLR*), ce qui est une hérésie, un emplacement baptisé par nos ancêtres en *anjoronakoho*, lieu indigne où volailles ainsi que saletés étaient entassées. Plus grave, le *Kianja Masoandro* empiète sur un endroit où le *Fitomiandalana* avait été construit depuis Andrianjaka, là où les dépouilles des rois et celles de leurs familles reposent. *Fitomiandalana* avait été déplacé par Gallieni sur le côté nord du *Rova* en mars 1897. C'était une manière pour lui de désacraliser *Anatirova* ainsi qu'Ambohimanga en transférant les restes sacrés d'Andrianampoinimerina, de Ranavalona Ire, de Ranavalona II à *Anatirova*. Ceux de Radama II d'Ilafy avaient subi le même sort. Cet acte est absolument répréhensible, car les reliques mortelles des souverains ne doivent pas être déplacées de l'endroit où elles ont été "cachées". C'est un tabou en Imerina. Les spectacles et les cérémonies effectués sur le *Kianja Masoandro* se font donc au-dessus du *Fitomiandalana* originel ! Je tiens également à préciser qu'un palais appelé *Lapa Masoandro* existait à *Anatirova* sous le règne de Ranavalona II, mais qui avait été démoli par Ranavalona III, car elle voulait le rénover. Malheureusement, les péripéties de l'histoire ne lui ont pas permis de réaliser son projet. Après la construction de la fondation du nouveau *Lapa Masoandro*, les travaux devaient s'arrêter pour toujours ! À mon sens, le fait de construire un *Kianja* là où un *Lapa* aurait dû être érigé, peut être qualifié de *mandrorona*. Ce qui n'est pas un bon signe pour l'avenir ! En tout cas, la construction du *Kianja Masoandro* ne peut s'expliquer que par la satisfaction du caprice démesuré du Président !

Vous avez évoqué la question de contenus, le ministère de la Communication et de la Culture (MCC) a défendu que près de 90% des pièces contenues dans le Rova avaient été détruites. Il fallait apporter d'autres pièces comme le fossile de dinosaure qui y est exposé afin d'étoffer l'expérience de la visite. Partagez-vous ce point de vue ?

H.R. : Cette explication ne tient pas la route. Elle trahit plutôt la méconnaissance et l'immaturité de nos responsables. Du temps de la colonisation, l'autorité française avait transformé l'*Anatirova* en musée. Le *Tranovola* a été utilisé notamment pour exposer des fossiles comme ceux des *vorombe* ou des dinosaures. Mais ce n'était pas sa vocation première. Pour ma part, en tant qu'historien, on aurait dû accorder une grande importance aux différentes scènes de vie dans ces palais à l'époque royale. Des archives manuscrites et des photos s'y rapportant peuvent être consultées. Personnellement, je ne veux pas que ces fossiles soient exposés à *Anatirova*, mais plutôt dans le musée de paléontologie de Tsimbazaza. Cet endroit est mieux approprié. Certes, les objets et les artefacts ne sont plus en notre possession, mais nous aurions pu en créer des copies à l'identique. Nous avons les talents et les technologies pour le faire. Pour moi, dire que très peu d'objets ont été préservés est une solution de facilité, comme ce qui a été fait pour le musée Rainilaiarivony. Dans différents pays, les lieux où vivaient d'illustres personnages, comme Lénine ou le général De Gaulle, sont préservés, voire recréés.

Pour vous donc le statut du *Rova* interroge : il n'est ni un patrimoine, ni un musée, ni un lieu d'exposition ?

H.R. : Pour moi, en ce qui concerne particulièrement *Manjakamiadana*, la seule pièce que je qualifierais de patrimoine est l'édifice en pierre du palais ainsi que son architecture. À mon sens, l'esthétique demeure un patri-

moine. Des pans des murs qui constituaient le palais ont été conservés avec l'autre partie qui a été réhabilitée du temps de Ravalomanana. Le Temple a réussi à garder sa belle silhouette d'antan après sa restauration. *Besakana* l'est également.

Vous avez parlé de sacralité. Le débat est récurrent et fort intéressant au niveau de la société. Ne peut-on pas donner ou redonner cette sacralité à un lieu comme nos ancêtres l'ont fait?

H.R.: Le *hasina* est très important pour les Malgaches. Les Occidentaux n'arrivent pas à comprendre l'importance de cette valeur selon la philosophie malgache. Il peut avoir deux origines. En premier lieu, le Malgache croit qu'il provient d'une force invisible qui le dépasse: il peut être qualifié de *zanahary*, de *andriamanitra* ou de *razana*. C'est pour cela que les rois et les reines ont été fort craints et respectés. De nombreuses régions de la Grande île respectent encore cette tradition. Pour de nombreuses sociétés, *ampanjaka, hazomanga* ou *lonaka* ont été investis directement de leurs pouvoirs par cette force invisible. D'une autre part, certaines personnes dans la société sont aussi habitées par cette force invisible qui leur confère des capacités spéciales. Ainsi, on parle de *hasim-bava* pour les orateurs, de *hasin-tanana* pour les masseurs... Un lieu peut également se revêtir de *hasina* également. Le *hasina* est donc un état de fait particulier que les gens acceptent et respectent sans discuter. Si vous me dites aujourd'hui qu'il faut donner du *hasina* au Colisée d'*Anatirova*, par exemple, cela ne peut être fait. Parce que, dans l'imaginaire collectif, sa construction n'a pas eu l'adhésion de la société. Il ne faut pas oublier que l'A*natirova* était un lieu sacré ! Hier, les rois décrétaient des lois. Ils avaient été acceptés à cause du fait que ce qu'ils avaient dit ou ce qu'ils avaient fait portait le *hasina*. Aujourd'hui, le pouvoir républicain en possède-t-il? Regardez ce qui se passe chez nous presque tous les jours. L'autorité de l'État est-elle respectée? La gouvernance publique contribue-t-elle à faire bénéficier à nos dirigeants le *hasina*? Nous pouvons espérer redonner au *Rovan'Antananarivo* son *hasina* mais comment? Par qui?

Dans la reconstruction du *Rova*, nous avons le sentiment que chercheurs et scientifiques n'ont pas été valorisés suffisamment et que leurs avis n'aient pas été réellement considérés. Pour vous, est-ce un symbole de la place accordée aux recherches scientifiques à Madagascar?

H.R.: Effectivement, ce constat est lucide. Parfois, je me demande si l'administration actuelle est consciente du poids de la recherche scientifique. Sur ce que je vois et ce que je ressens, soit elle n'en est pas consciente, soit elle le fait sciemment. Pour la réhabilitation de l'*Anatirova*, un comité scientifique avait été mis en place. Un mandat avait été donné à ce comité scientifique de penser et de réfléchir sur la réhabilitation du *Rova*. Rappelons-le: ce sont d'éminents chercheurs et les meilleurs que l'on puisse trouver dans leurs domaines de recherche respectifs. Ils connaissent tous les aspects du *Rova*. Certaines de ces personnes ont consacré leur vie entière à ce patrimoine et portent le *Rova* dans leur cœur. Malheureusement, je ne crois pas que la configuration actuelle du *Rova* ait été avancée par les membres du comité. Ils ont sûrement eu leurs idées, mais la décision finale ne leur revenait pas. En sachant pertinemment la qualité des membres du comité scientifique, il est absolument impensable qu'ils aient pu avancer de telles absurdités, comme la construction du Colisée à l'intérieur du *Rova*. Quand les décisions ont été prises, ils ne pouvaient plus rien y faire. Ils ont préféré se taire plutôt que de polémiquer sur la question, et laisser entre les mains des décisionnaires la responsabilité de ce qui adviendra ! On parle souvent de développement. Le "vrai" développement – celui qui conduit à la croissance économique et à l'épanouissement de tout un chacun – ne va jamais se réaliser si on n'accorde aucune place aux recherches, à l'enseignement et à l'éducation qui sont des composantes essentielles. À ma connaissance moins de 0,1% du budget national est accordé aux recherches. Une part insignifiante! Nous avons aussi vu récemment les problèmes très graves inhérents à l'organisation des examens officiels. Cela n'est que le reflet de la mauvaise gouvernance, du laisser-aller général et surtout du manque de considération de l'éducation nationale. Si elle était réellement une priorité, ce genre de situation ne se serait jamais produite. La recherche n'est pas une priorité aujourd'hui. Dans la réalisation des projets, l'on a tendance à croire qu'il n'y a que les volets des infrastructures ou de l'économie, alors que plusieurs aspects doivent être pris en compte: historiques, anthropologiques, culturels. Pour preuve, on procède à la construction d'une autoroute puis après on réfléchit à l'accompagnement sociétal. C'est seulement après avoir déblayé des hectares de terrain et remblayé des rizières que l'on passe à l'étude des impacts environnementaux du projet ! Cet exemple résume à lui seul les aberrations qui caractérisent le régime actuel. Comment parler de l'importance des recherches à ceux et celles qui n'y comprennent rien ou qui n'y prêtent même pas attention?

D'après vous, comment valoriser les recherches scientifiques tout en redonnant du *hasina* au *Rova*. Ou est-ce trop tard?

H.R.: On peut le faire, mais cela va être difficile. Trois difficultés seront rencontrées: qui va le faire? Comment le faire? Quand le faire? Ces trois points rendent difficile cette initiative. Je ne pense pas que les gouvernants actuels puissent le faire même s'ils ont le pouvoir et les moyens. Un candidat s'était positionné en disant qu'il allait détruire le Colisée s'il était élu. Une telle décision ne devrait pas être prise à la légère. Les mauvaises décisions et les erreurs du passé ne devraient pas être reproduites. Si une décision ou une action concernant le *Rova* doit être effectuée, il faut le faire cette fois-ci en concertation à travers des dialogues et des discussions mutuelles en consultant toutes les parties prenantes et en accordant une importance particulière aux recherches et à la scientificité de la démarche. Les décisions ne devraient pas se prendre par un coup de tête. Pour revenir à cette question du *hasina*, il y a encore beaucoup à faire. Soyons-en sûrs: cela ne se fera pas dans le très court terme. Mais je vais vous dire ce qui m'attriste le plus: du fait que le *Rova* ait été réhabilité, nous devrions nous contenter de ce que nous pouvons y voir. Une toute autre histoire sera connue par les enfants et les générations futures à travers cette réhabilitation bancale, ce qui risque de laisser des séquelles sur la jeunesse. Quand ils vont visiter le *Rova*, ils se diront: les dinosaures étaient-ils les animaux des différents souverains? Les guides sauront-ils expliquer de manière claire le contenu du *Rova*? Ce qui m'inquiète, c'est que, pour le moment, ils ne semblent pas encore maîtriser l'essentiel de l'histoire.

L'Aube rouge de Jean-Joseph Rabearivelo

Le roman historique de la revendication identitaire malgache

L'Aube rouge est un tapuscrit datant de 1925, écrit par l'homme de lettres malgache Jean-Joseph Rabearivelo (1903-1937). Ce roman fait partie des nombreux manuscrits laissés par l'auteur après sa mort. Son œuvre comprend des critiques artistiques, des critiques littéraires, des poèmes, des traductions, des journaux intimes ainsi qu'un second roman intitulé L'Interférence, lequel a été écrit en 1928.

Niry Ravoninahidraibe

Longtemps, Jean-Joseph Rabearivelo a été mal perçu en raison de son bilinguisme. Pour certains, cela traduisait une préférence pour la langue française au profit de la langue malgache. Pourtant, dans cet ouvrage, l'auteur démontre que l'emploi de la langue française lui permet justement de revendiquer son identité malgache en réitérant qu'il est d'origine *hova* et en partageant certains aspects de sa culture. L'auteur rappelle également l'identité et l'insularité malgaches.

Instrument de domination

L'Aube rouge paraît en 2020 en format poche chez *No Comment Éditions*. Il s'agit certainement du premier roman malgache d'expression française. Dans cet ouvrage, Rabearivelo donne l'impression de vouloir donner sa version de la vérité à propos d'un pan important de l'histoire de Madagascar, à savoir la conquête par l'administration coloniale française. Mis à part cela, il s'attarde sur la présence des Français ainsi que celle des Anglais à travers les relations diplomatiques avec la Royauté malgache. Mais surtout, l'artiste y présente la religion chrétienne tel un instrument de domination qui conduit progressivement à l'effacement des croyances malgaches.

Lorsque Rabearivelo fait référence à son pays d'origine, il priorise son point de vue en tant que Hova en usant de personnages historiques ainsi que de personnages fictifs pour donner plus d'ampleur à son propos. Les personnages historiques lui permettent ainsi de recréer les relations diplomatiques. Les personnages historiques, tels que les reines Ranavalona 1re, Ranavalona II et Ranavalona III ainsi que le Premier ministre Rainilaiarivony, sont présentés par le biais des relations qui se nouent entre le royaume malgache et celui de l'Angleterre. Une entente qui n'a pas pour autant permis aux Malgaches de conserver leur indépendance. Tandis que les dialogues entre les personnages fictifs – notamment une jeune fille malgache, des officiers anglais et par la suite des officiers français – lui servent à développer sa pensée à propos de la religion chrétienne. Pour l'auteur, le fait d'aborder les croyances traditionnelles malgaches est également une manière de s'attarder sur l'identité malgache. Le romancier développe ainsi la critique qu'il porte au sujet de la religion chrétienne en usant de la prise de parole d'un personnage féminin dénommé Rangala. Ce détail témoigne du style moderne de l'auteur, car dans ce roman il décerne une place importante à la femme.

L'identité Hova et l'influence de la culture française

Longtemps éprouvé par sa double culture, dans *L'Aube rouge*, Jean-Joseph Rabearivelo a laissé des indices permettant de comprendre sa personnalité et sa perception de sa double culture. Cela permet d'admettre le fait que cette idée de « tiraillement » à laquelle il est systématiquement associé n'a pas lieu d'être. L'on peut supposer qu'il subsiste une certaine contradiction entre la Note préliminaire et le roman en lui-même dans la mesure où dans le récit, Rabearivelo revendique son identité malgache tandis que dans la Note, il reconnaît l'influence de la culture française.

Dans la Note préliminaire, l'auteur énonce clairement le fait qu'il se reconnaisse à travers ses deux cultures, tout en affirmant qu'il est avant tout hova. « *Nous autres, Hova, nous ne lisons les différents livres d'histoire donnés comme étant ceux de notre race, que jusqu'aux pages où se finissent les exploits d'Andrianampoinimerina, de Poina [...] Ignorant que chez les Hova, même sans livre, l'histoire se perpétue et se transmet de génération en génération par la voie des veillées, les politiques, influençant les historiens ont donné une idée et une image très inexactes de la vie d'hier de ce peuple* », souligne-t-il.

Tandis que dans un autre passage, il exprimait son envie de rétablir la vérité. « *Ces récits, quoi que disent et croient les politiques, servent. Ils font savoir que les Hova, se croyant dans leur droit, ne se laissèrent pas faire et résistèrent vaillamment. Ils font savoir aussi que les Français ne réussirent pas d'un coup à écraser l'ennemi* ».

L'on comprend aisément que Jean-Joseph Rabearivelo insiste sur le fait qu'il était conscient de sa situation en tant que Malgache sujet à l'assimilation à la culture française. L'on peut dire également que même si celui-ci reconnaissait cette influence ainsi que les faits historiques, cela ne l'empêchait pas de porter un regard critique à propos de la manière dont Madagascar a été colonisé. Cela se traduit notamment par la dilution de la culture malgache à travers l'avènement de la religion chrétienne. P

ÉCOLOGIE

Trafics et corruption : Vohibola, la forêt sacrifiée de l'Est 39

Interview de Ndranto Razakamanarina : « Il y a une grande braderie des ressources naturelles à Madagascar » 42

RAZAN'NY VOHIBOLA

Trafics et corruption

Vohibola, la forêt sacrifiée de l'Est

La forêt de Vohibola symbolise tous les maux et tous les défis entourant la protection de l'environnement. Menaces de mort, trafics, corruption... s'entremêlent pour accoucher d'un cas qui dépasse le cadre seul de l'environnement.

Niry Ismaël Mihaja, Cynthia Rahelindisa, Jonathan Rahagalalala, Monica Rasoloarison et Mirana Rabemanantsoa

C'est un appel au secours que l'on entend depuis la forêt de Vohibola, district de Brickaville, dans la région Atsinanana. C'est une forêt victime de pillages, de braconnages, et de coupes illicites, malgré les multiples tentatives de l'association locale, Razan'ny Vohibola, pour interpeller les autorités. La situation s'envenime : les riverains parlent de menaces physiques, d'intimidations et de corruption. En près de 15 ans, cette forêt a perdu plus de la moitié de son étendue : à peine 1 000 ha subsistent actuellement, contre plus de 2 000 ha auparavant. Les malfaiteurs se frottent les mains, Vohibola se meurt. Au moins trois suspicions de corruption sont relatées au cours de l'investigation menée par les journalistes, impliquant des trafiquants, des élus locaux et des éléments au niveau du tribunal.

Une forêt ciblée

C'est toute une population qui vit dans une atmosphère d'inquiétude devant les trafiquants et les exploitants illégaux. Dans la commune rurale d'Ambinaninony, district de Brickaville, directement rattachée à la forêt de Vohibola, les villageois sont terrorisés : les trafiquants sont armés et n'hésitent pas à s'en prendre aux habitants et aux patrouilleurs. Ils semblent bénéficier de protection en haut lieu. *« Je ne gagne rien pour ce travail de protection de la forêt de Vohibola, mais je me suis fait des ennemis dangereux »*, jure Talata Joelina, ancien président de l'association Razan'ny Vohibola. À la question « que fait le fokonolona face aux pilleurs ? », la réponse d'un villageois de Topiana est révélatrice du climat ambiant. *« Le* fokonolona *devrait agir et protéger la forêt, mais les membres de l'association ont peur pour leur vie, ils ont peur de se faire agresser au couteau en pleine forêt »*. Ainsi, la forêt de Vohibola devient un champ de bataille entre des protecteurs à mains nues et des pilleurs armés.

À une soixantaine de kilomètres de Toamasina, Vohibola est la dernière forêt primaire du versant Est de Madagascar. Elle est entourée par les villages d'Andranokoditra, Tampina, Topiana et d'Ambodirotra et séparée de l'océan Indien par quelque 300 m de plage. C'est une forêt ciblée par les trafiquants de bois, malgré son statut d'aire protégée accordé en 2016.

Ressources humaines

En cinq ans, Vohibola aura fait couler de l'encre dans la presse. Racontés par l'association locale de villageois, Razan'ny Vohibola, les récits révèlent les abus et exploitations illicites dans la zone forestière. *« Il y a au moins huit à dix feux de charbon dans une zone, et je ne vous parle que d'une partie de la forêt »*, s'offusque Angélique Décampe, actuelle présidente de l'association, aux côtés de son mari Stéphane Décampe. Lors de notre descente à Vohibola en septembre 2022, des cendres et des débris de charbon récemment carbonisés ainsi que des fagots de bois coupés et attachés ont été trouvés sur les rives de la rivière Alaotra, à l'extrême nord-ouest de la forêt. *« Ces pratiques ne sont pas nouvelles »*, explique un riverain qui a demandé à garder son anonymat. *« On les constate depuis plusieurs années, mais elles se sont aggravées ces dix dernières années »*.

Les ressources humaines manquent cruellement. Seuls deux agents de patrouille rémunérés par l'association Razan'ny Vohibola sont en charge des 2 700 ha recouverts de forêt. Rakoto et Stan commencent leur ronde à 7h du matin pour explorer le site à pied. En cas de délit, les moyens pour prévenir les gendarmes manquent, il leur faudrait refaire le trajet vers leur village. Faute de matériels et de moyens humains à disposition des patrouilleurs, les pilleurs, armés, s'échappent. *« Nous les entendons de loin en loin, surtout la nuit. Ils allument du feu pour faire du charbon »*, racontent ces agents. Les deux gardes regrettent leurs compagnons dont la plupart auraient décidé d'abandonner, sous la pression. *« Nous étions douze. Mais ils sont tous partis, certains sont retournés à la campagne pour devenir des riziculteurs... »*. Braves mais sans grands moyens, les agents de patrouille se battent seuls.

Complices

Rakoto et Stan sont formels : *« Ils sont une dizaine d'hommes qui s'introduisent au cœur de la forêt, armés d'objets tranchants et d'outils. Nous ne pouvons rien contre eux »*. Ces coupeurs illégaux s'en prennent généralement à des espèces bien ciblées : les bois de *nanto*, de *tezatrasina*, de *tezamaty* et d'*andrivola*. Ce sont des bois réputés solides et résistants à l'humidité, utilisés dans la construction. Les troncs sont liés en fagots de dix, puis extraits hors de Vohibola par pirogues. Ils sont ainsi transportés plus loin, pour être transbordés vers de plus grands bateaux ayant une capacité d'une centaine de troncs. Quand le bateau est suffisamment rempli, les trafiquants lèvent l'ancre en pleine nuit, et sillonnent le canal des Pangalana jusqu'aux abords de Toamasina qu'ils rejoignent dans l'obscurité.

À Toamasina, des complices prennent le relais et transportent la cargaison illégale de bois vers le lieu-dit « Pont Mainty », marché

de bois, d'articles de menuiserie et de mobiliers. Dans ce marché du « Pont Mainty » à Toamasina, un tronc de 2 à 3 m de longueur est vendu entre 9 000 et 15 000 ariary, selon la qualité du bois. Le bois de *nanto* est le plus coûteux, car il est de meilleure qualité.

Trafics

Rado est l'un des commerçants de bois du « Pont Mainty ». Il nous révèle la provenance du bois vendu au marché : « *Ces troncs que vous voyez au marché de bois de Toamasina viennent de la zone de Vohibola. Les gendarmes et les autorités chargés du contrôle de la circulation des marchandises ne font pas la différence entre un bois ordinaire que l'on peut couper et vendre et le bois issu spécifiquement d'une zone protégée. Tant et si bien que les bois de Vohibola accèdent au marché de Toamasina, sans problème. D'ailleurs, des gens peuvent vous donner une autorisation de transport si vous voulez acheter une cargaison de bois.* »

D'autres commerçants de bois au « Pont Mainty » confirment les dires de Rado. Mais la direction régionale du ministère de l'Environnement et du Développement durable (Dredd) dans la région Atsinanana conteste ces propos. Le directeur régional, Tezena Lionel Armando explique : « *Nous effectuons des contrôles réguliers. À ce jour, il n'est pas prouvé que le bois vendu à Toamasina provienne spécifiquement de la forêt de Vohibola. Le bois précieux de Vohibola demeure interdit à l'exploitation et au transport.* » Et pourtant, les trafics de bois existent bel et bien dans la forêt, les produits de ces exploitations illicites sont bien écoulés hors de la zone de Vohibola et des commerçants sont formels quant à la provenance de leurs marchandises !

Condamnation

Des trafiquants sont régulièrement arrêtés, mais ils semblent toujours bénéficier d'une « main chanceuse ». « *Nous attrapons les malfaiteurs, mais ces derniers nous sortent des autorisations venant d'untel ou d'untel, nous ignorons de qui il s'agit* », avoue un patrouilleur. Paul Mahazoky, villageois d'Andranokoditra, confie amèrement : « *Même le malfaiteur qui a fait le plus de ravage à Vohibola s'en est sorti ! Il a réussi à s'enfuir ! D'autres pilleurs ont aussi été attrapés. Certains ont été relâchés, d'autres sont partis.* »

Les pilleurs appréhendés sont relaxés, soit au niveau des autorités locales, soit au tribunal de Toamasina. Une situation qui perturbe les villageois et alimente les soupçons « *d'une possible connivence entre les exploitants illégaux et des complices au sein du tribunal* », selon les propos récoltés auprès de ces paysans riverains de Vohibola.

Le cas de Lesabotsy interpelle particulièrement l'opinion publique. Lesabotsy a comparu devant le Tribunal de première instance de Brickaville en juillet 2022, suspecté d'avoir tué des lémuriens et abattu illégalement des arbres au cœur de la forêt de Vohibola, en novembre 2021. Il a été arrêté deux fois, puis remis en liberté deux fois, en avril 2022. L'audience auprès du tribunal de Brickaville a aussi été reportée à deux reprises. Le verdict a été prononcé en août 2022 : Lesabotsy est condamné à six mois de prison ferme et écope d'une amende de deux millions d'ariary. Un mandat d'arrêt a été émis à son encontre, car le condamné ne s'était pas présenté à l'audience. Il a fait appel de sa condamnation en première instance.

Confrontation

En juillet 2022, peu avant l'audience, la presse rapporte : « *Fort du soutien des élus – dont des hautes personnalités du régime en place – et responsables locaux, celui-ci et ses acolytes se sont permis de proférer des menaces à l'endroit des membres de l'association* (Razan'ny Vohibola – *NDLR*) »

Le danger est permanent. Mika, ancien agent de patrouille de l'association Razan'ny Vohibola et quartier mobile d'Andranokoditra est décédé en juin 2022. Pour l'association, Mika a été assassiné « *après avoir dénoncé la corruption et les agissements de certains élus locaux* », faisant ainsi un lien clair entre l'action de protection de Vohibola et les représailles des malfaiteurs. Cette affaire a semé bien des remous au sein de la communauté : « *La commune* (d'Ambinaninoy *NDLR*) *demande à la famille de Mika le retrait de la plainte pour meurtre et soutient bec et ongles ses agresseurs présumés jusqu'à porter plainte contre sa famille pour destruction de case en falafa lors d'une confrontation villageoise suite au meurtre* », relate l'association. À la suite de cette confrontation qui s'est soldée par la destruction d'une case en *falafa* et jusqu'à ce jour, six personnes, membres de la famille et amis de Mika, sont détenues à la prison de Toamasina.

Ces personnes auraient été visitées par des responsables locaux, qui auraient proféré des « *menaces accompagnées d'une lettre d'engagement à signer et une demande d'un arrangement discret au sein même de la prison moyennant 1 000 000 d'ariary par tête* », en dédommagement de la case détruite, rapporte l'association.

Symbole

Chez les riverains de l'aire protégée, on évoque la possible existence d'un réseau de trafiquants, dont les méfaits sont facilités par l'intervention d'autorités locales. À Ambinaninony, les habitants soupçonnent ouvertement une implication de la mairesse, Nicole Rogation. Approchée par les journalistes, elle n'a pas souhaité donner sa version des faits et a refusé tout interview. Mais une lettre adressée au gouverneur de l'Atsinanana, du chef du district de Brickaville et du directeur régional de l'Environnement et du Développement durable, en date du 30 mai 2022, illustre bien son point de vue. L'élue accuse les leaders de l'association Razan'ny Vohibola de manquer à leurs obligations de gestionnaires : « *Depuis qu'ils ont assuré la gestion de l'aire protégée, la forêt a été progressivement détruite. Nous considérons les deux époux* (Décampe *NDLR*) *comme entièrement responsables de la destruction de cette forêt* », écrit Nicole Rogation qui, dans sa lettre, sollicite une évaluation de la gestion de l'aire protégée et une enquête quant à la situation de la forêt de Vohibola.

« *La poursuite des coupables se retourne contre les protecteurs de la forêt de Vohibola* », commente Paul Mahazoky d'Andranokoditra. En effet, les membres de l'association subissent diverses poursuites, presque de harcèlement judiciaire : « *On a un abonnement au tribunal de Toamasina* », ironise Angélique Décampe, présidente de l'association. Malgré de multiples SOS lancés et l'interpellation des autorités locales et même nationales, les coupes continuent à Vohibola.

Barrage économique

On se pose également des questions sur la gestion des fonds récoltés au niveau du barrage économique de Vohibola, installé au *fokontany* de Topiana. Les bois transportés par ces embarcations ne proviennent théo-

riquement pas de Vohibola où la coupe et la vente de bois sont interdites, mais sont issus d'autres localités ouvertes à l'exploitation le long du canal des Pangalana. Pirogues et bateaux qui traversent la rivière à destination de Toamasina passent par ce barrage. Les gardiens installés à Topiana expliquent que le barrage économique rapporte en moyenne 100 000 ariary chaque mois, gains répartis entre la commune et la région.

Les taxes sont fixées à 100 ariary par sac de charbon et 50 ariary par tronc de bois ordinaire coupé. Une dizaine de pirogues et de bateaux passent par le péage de Topiana tous les mois. L'adjoint au maire parle d'un gain mensuel de 600 000 ariary sur le même barrage. Cependant, dans la mesure où chaque pirogue est capable de transporter une centaine de troncs et qu'au moins dix pirogues ou bateaux traversent Topiana tous les jours, un simple calcul nous permet d'évaluer les rentrées d'argent de ce barrage économique à plus de 3 millions d'ariary mensuels, répartis entre les caisses de la commune d'Ambinaninony et de la région. Nous n'avons pas eu d'explications tangibles quant à l'écart entre les trois millions d'ariary évalués et les 600 000 ou les 100 000 ariary évoqués. «*Or, il n'y a qu'une route pour la sortie du bois, et c'est par ce barrage*», rapporte Angélique Décampe. La destination et l'usage des fonds ainsi récoltés ne sont pas clarifiés non plus.

À l'image de cette situation dramatique, les *fokontany* de la commune d'Ambinaninony ne profitent pas spécialement de l'existence de cette aire protégée. Dans les *fokontany* de Topiana et d'Ambodiraotra, où vivent quelque 1 500 habitants, il n'existe ni école ni hôpital. Les élèves doivent marcher plusieurs kilomètres pour rejoindre la plus proche école située dans un autre *fokontany*, tandis que les patients doivent faire 12 km pour se faire soigner au centre de santé le plus proche. Des vies se perdent en cours de route !

Danger d'extension

La cogestion de Vohibola est aussi un écueil dans la protection de cette forêt de l'Est. Si Razan'ny Vohibola, co-gestionnaire du site avec la Dredd d'Atsinanana, accuse les autorités locales de magnanimité et de soutien envers les trafiquants, l'association est à son tour critiquée, pour son manque de ressources nécessaires à l'administration efficace de l'aire protégée. Les désaccords sont connus des uns et des autres: «*La mésentente entre l'association et les autorités locales n'est pas récente et ne date pas de notre mandat. Ceci était déjà en cours pendant le mandat du maire précédent*», explique Volahy Gervais, premier adjoint au maire d'Ambinanony.

Si la situation est aussi épineuse, c'est parce que Vohibola a déjà fait les frais d'une mauvaise gestion auparavant. Le gestionnaire qui a précédé Razan'ny Vohibola n'aurait pas respecté l'obligation de redevabilité auprès de l'État et un détournement de fonds a été dénoncé. Quant à Razan'ny Vohibola, elle reprend l'administration du site avec des moyens limités qui, pour la Dreed d'Atsinanana, est le nœud gordien de la situation calamiteuse de Vohibola : «*L'association a assuré la co-gestion depuis 2016, avec l'appui de l'ancien maire d'Ambinaninony et des sages Tangalamena de quatre fokontany aux alentours. C'est l'association Madatreck qui a financé le travail. Or, dès qu'il y a eu un financement, les leaders de Razan'ny Vohibola ont écarté les anciens membres de l'association. Les époux* (Décampe NDLR) *président eux-mêmes l'association et en gèrent les caisses. (...). Les patrouilleurs ne reçoivent pas leurs salaires, si bien que la forêt n'est pas surveillée. Ils n'ont pas effectué leurs engagements sociaux et économiques comme la mise à disposition d'alambics pour la population, ou bien le démarrage du projet de pisciculture*». Ce sont, du point de vue du ministère de tutelle, autant d'insuffisances de moyens techniques, financiers et de ressources humaines, qui ont des impacts significatifs sur la qualité de la conservation du site. La Dredd dit d'ailleurs effectuer régulièrement des descentes au sein de Vohibola, à l'origine de l'arraisonnement et de l'interception de bateaux sans papiers.

Si la situation est aussi épineuse, c'est parce que Vohibola a déjà fait les frais d'une mauvaise gestion auparavant

En attendant que les dissensions se résolvent et que la forêt de Vohibola obtienne la protection qu'elle mérite contre les pillages, les incendies, les braconnages et les coupes illégales qui sévissent depuis au moins une décennie, la biodiversité est en souffrance. Cette forêt pillée est l'habitat d'espèces rares comme la plus petite grenouille au monde, *Stumpffia pygmaea*, minuscule batracien de moins d'un centimètre et le *Brookesia minima*, le troisième plus petit caméléon au monde, qui mesure moins de 4 cm, pour ne citer que ces espèces. Le *Brookesia minima* est classé en danger d'extinction par l'Union internationale de conservation de la nature (UICN).

Mafia locale

La forêt de Vohibola abrite plusieurs plantes et arbres endémiques dont le fameux *Humbertiodendron saboureaui* ou *fandrianakanga* de son nom vernaculaire, qui n'existe qu'à Madagascar. Les chercheurs estiment qu'il ne resterait qu'une trentaine de spécimens dans le monde. Le *fandrianakanga* est ciblé par les pilleurs, car ce bois est idéal pour la construction et secrète une résine abondante qui est utilisée pour calfater les bateaux. En novembre 2022, en pleine semaine de la Cop 27, deux nouveaux incendies ont été déclarés à Vohibola.

Le tableau est sombre pour Vohibola. Les trafiquants semblent bénéficier d'une protection en haut lieu, leur donnant assez confiance pour oser intimider, menacer et faire pression sur les paysans riverains de la forêt. Corruption, complicités et implications de personnalités au pouvoir ne sont pas à exclure, car ces exactions perdurent depuis trop longtemps au vu et au su de tous. Tant et si bien que les soupçons des paysans, derniers gardiens de la forêt, quant à l'existence d'une mafia locale du bois paraissent plausibles. P

En collaboration avec le magazine d'investigations Malina – cet article a reçu le Grand Prix Malina 2023

Ndranto Razakamanarina,

président de l'Alliance voahary gasy (AVG)

« Il y a une grande braderie des ressources naturelles à Madagascar »

Ces dernières années, les lanceurs d'alerte et les défenseurs de l'environnement et les militants écologiques ont été la cible de trafiquants. Henri Rakotoarisoa a perdu sa vie. Des menaces de mort planent sur Angelique Decampe Razafindrazoary, présidente de l'association Razan'ny Vohibola. Le point avec Ndranto Razakamanarina, président de l'Alliance voahary gasy (AVG), une organisation pour la préservation de l'environnement en première ligne dans cette lutte contre le trafic des ressources naturelles.

Raoto Andriamanambe

Comment appréhendez-vous la situation actuelle ?

Ndranto Razakamanarina (N.R.) : La situation des lanceurs d'alerte à Madagascar est assez ardue. Comme vous le savez, il n'y a pas de textes légaux qui régissent les défenseurs des droits humains et les lanceurs d'alerte. Depuis 2018, la société civile a beaucoup travaillé dans la rédaction d'un *draft* de projet de loi. Nous travaillons avec le ministère de la Justice, mais aussi avec l'Assemblée nationale. Les textes sont maintenant au niveau de la Chambre basse. Au-delà de la navette parlementaire, nous redoutons fort que le statut de lanceurs d'alerte ne soit consacré. Le gouvernement avait été très sceptique sur la définition ou encore les critères à donner pour les lanceurs d'alerte. Cependant, ce statut existe dans d'autres pays du monde. En France, la Loi Sapin 2 a créé un régime général pour la protection des lanceurs d'alerte. Elle donne notamment une définition large du lanceur d'alerte : *"(qui est) une personne physique qui révèle ou signale, de manière désintéressée et de bonne foi, un crime ou un délit, une violation grave et manifeste d'un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par la France, d'un acte unilatéral d'une organisation internationale pris sur le fondement d'un tel engagement, de la loi ou du règlement, ou une menace ou un préjudice graves pour l'intérêt général, dont elle a eu personnellement connaissance. Les faits, informations ou documents, quelle que soit leur forme ou leur support, couverts par le secret de la défense nationale, le secret médical ou le secret des relations entre un avocat et son client sont exclus du régime de l'alerte"*. Par rapport aux lanceurs d'alerte environnementale, il faut dire que, jusqu'à présent et dans la pratique, ils ne sont pas suffisamment protégés. L'assassinat de Henri Rakotoarisoa avait été très médiatisé, mais auparavant, un défenseur des mangroves à Ambanja avait été également assassiné. Vous savez, la plupart de ces trafics de ressources naturelles sont commandités par des politiciens qui ont vraiment fait des ressources naturelles leurs business et, ce, à tous les niveaux. Au sein de l'AVG, nous effectuons des investigations, nous suivons les dossiers auprès des tribunaux, mais jusqu'à maintenant, les "gros poissons", les vrais commanditaires, n'ont jamais été inquiétés. La "vraie" société civile a du mal à avoir l'appui des autorités de l'État concernant l'environnement. Il lui faut collaborer avec les chancelleries ou les partenaires techniques et financiers, avec l'Union européenne ou l'United States agency for international development (USAID), par exemple, pour faire passer ses messages. Ces derniers le font lors de dialogues politiques organisés au sommet de l'État. Puisque la société civile ne peut pas discuter directement avec les *raiamandreny*, elle fait passer les messages de manière indirecte.

> **Les trafics sont orchestrés en période dite normale, mais avec la période électorale, beaucoup de facteurs font que les autorités ou les politiciens s'adonnent à ces malversations**

Vous avez évoqué le fait que les trafics de ressources naturelles enrichissent certaines personnes. Les élections sont toujours une période assez délicate pour l'environnement. Quelles sont vos appréhensions ?

N.R. : C'est en principe quelque chose qui est assez systématique avec les politiciens à Madagascar. Les trafics sont orchestrés en période dite normale, mais avec la période électorale, beaucoup de facteurs font que les autorités ou les politiciens s'adonnent à ces malversations. Pendant la période électorale, ils ont besoin de fonds de contrepartie des soutiens politiques à travers des transactions illégales ou injustes des ressources naturelles pour leur propagande. Il ne faut pas occulter le populisme. Les politiciens profitent de la vulnérabilité des Malgaches pour leur promettre une autorisation pour exploiter telle ou telle ressource naturelle. Ce qui n'est pas du tout autorisé par les législations en vigueur. Les feux de brousse font rage également en période électorale. Il y a une grande braderie des ressources naturelles à Madagascar. Il manque vraiment cette volonté politique au plus haut niveau de la gouvernance de Madagascar de combattre la corruption au niveau de la justice, de mettre en place une vraie décentralisation, ou même de disposer d'une vision inclusive et durable pour la gestion des ressources naturelles, et même pour le développement en général à Madagascar. Cette problématique est davantage accentuée pour le cas des ressources naturelles.

À vous entendre, aujourd'hui, le trafic ou la destruction de l'environnement demeurent impunis ?

N.R. : C'est une triste situation que nous avons constatée depuis 2009. Jusqu'à maintenant, dans les affaires impliquant des infractions environnementales, l'AVG a constaté que les prévenus ont été, soit relaxés ou ont obtenu des peines mineures. Parfois, l'affaire a été classée sans suite. À de multiples reprises, les lanceurs d'alerte ont été menacés. L'année dernière, à Maroantsetra, un de nos agents a pu faciliter l'arrestation d'un trafiquant de bois précieux. Cependant, nous avons dû l'exfiltrer pendant deux mois, car de nombreuses menaces pesaient sur lui. Nous avons constaté avec grand désarroi que le tribunal a purement et simplement relaxé l'individu qui a été pris en flagrant délit. Afin de faciliter les arrestations des trafiquants, notre stratégie est d'exposer la loi au grand public, au procureur ou au juge. Dans la loi forestière, telle ou telle peine de prison est encourue, mais également des amendes. La problématique actuelle est que nous ne disposons pas de décisions de justice sur les affaires environnementales pour essayer d'en faire un système de jurisprudence pour les autres affaires en cours. Il faut noter et souligner cette faible volonté politique de l'État. La Constitution et la charte de l'environnement inscrivent clairement l'environnement en tant qu'intérêt général. Les *velirano* renforcent l'environnement en tant que préoccupation prioritaire de l'État dans son dixième point. Mais dans la pratique, le secteur environnement est actuellement à la

28e place sur les 32 ministères, en termes de rang protocolaire du gouvernement. Les secteurs des ressources naturelles à Madagascar sont les moins dotés au niveau de la Loi des finances : l'environnement ne représente que 0,9% du budget de l'État, la pêche, 0,6% et les mines, 0,2%. Il est inimaginable que le secteur qui génère le plus de devises soit le moins noté en matière de budget de fonctionnement. Ne nous étonnons pas qu'il y ait cette mauvaise gouvernance des ressources naturelles à Madagascar. Les environnementalistes croient purement et simplement qu'une meilleure gouvernance environnementale pourrait apporter beaucoup à l'économie du pays.

À chaque fois que le Président et les dirigeants vont à l'étranger, ils mettent en avant la richesse de la biodiversité du pays. Des plaidoyers sont menés pour que Madagascar puisse bénéficier des différents mécanismes de compensation. Or la question de gouvernance demeure problématique. Si la Grande île dispose de ces fonds, ne craignez-vous pas qu'ils ne soient dilapidés ?

N.R. : 5% de la biodiversité mondiale se trouvent à Madagascar. Le pays a un taux d'endémisme naturel de 80%. La Grande île dispose de toutes les régions climatiques. Comparé à Maurice par exemple, où le secteur du tourisme affiche deux millions de touristes par an, Madagascar fait pâle figure. La Grande île a du mal à attirer 200 000 touristes tous les ans. Nous avons tous les potentiels, reste à savoir comment les valoriser. C'est ce qui manque dans le pays. Lors du nouveau pacte financier mondial, le Président a défendu le droit de Madagascar de jouir de 100 millions de dollars en tant que fonds de compensation climatique.

Effectivement, c'est un droit. Mais il n'est pas acquis. Il faut démontrer, faire des actions visibles sur l'environnement pour pouvoir le mériter. À part les reboisements, auquel les gouvernants successifs se sont attelés – il faut le louer et le souligner –, il s'agit également d'appliquer la justice environnementale et de bien mener la politique de la gouvernance environnementale. Pourquoi n'arrive-t-on pas à appliquer la loi environnementale ? Pourquoi ignore-t-on les évaluations environnementales stratégiques qui devraient être des préalables à tout investissement ? L'administration a signé le contrat de partenariat pour la mise en œuvre de la centrale hydroélectrique de Volobe. Or en parallèle, une autoroute sera construite et traversera le corridor forestier de Zahamena, la forêt de l'Est. L'un des préalables pour un barrage hydroélectrique sera la disponibilité des ressources en eau. Un déboisement accru diminuera la pluviométrie. Il faudrait que les gouvernants soient logiques envers eux-mêmes.

Vous abordez un sujet délicat. Comment conjuguer la protection de l'environnement et les investissements ?

N.R. : C'est une très bonne question. Avec d'autres Organisations de la société civile (OSC), l'AVG a établi une coalition baptisée Henika. Elle établira un protocole de collaboration avec l'Office national pour l'environnement (ONE) sur le suivi environnemental et social des investissements à Madagascar.

> À l'image de tous les autres secteurs dans la Grande île, le réseau vertueux n'est pas encore organisé

Dans ce sens, nous avons reçu l'appui de la coopération américaine à travers une série de formations. Il est écrit noir sur blanc dans la charte de l'environnement qu'avant la mise en œuvre de n'importe quel projet, il faut effectuer une évaluation environnementale, sociale et stratégique. Il s'agit de consulter la population, d'inventorier les ressources disponibles dans la région... Le projet étatique sur l'autoroute relève de ces problématiques : nous avons reçu de nombreuses plaintes de la population locale. La société civile effectue régulièrement des plaidoyers, mais cela ne suffit pas. Une solution pourrait venir de la mise en place du Conseil économique social et culturel (CESC) qui est prévu par l'article 105 de la Constitution où syndicats, secteur privé, société civile et autres associations culturelles siègeront. Cet organe constitutionnel est non délibérant. Il ne sera pas une troisième chambre de parlement, mais son institutionnalisation aiderait beaucoup l'administration afin de contrebalancer les décisions politiques arbitraires prises dans ce pays. Elle va permettre également aux communautés de se tourner vers une instance qui n'est pas politisée. C'est l'un des chantiers que nous avons mené avec le secteur privé. Il y a des entreprises privées écoresponsables dans ce pays, mais à l'image de tous les autres secteurs dans la Grande île, le réseau vertueux n'est pas encore organisé. Nous essayons de mettre en place cette organisation vertueuse, avec des entreprises privées et avec les agents de la fonction publique.

Dans les narratifs, Madagascar présente toujours son extraordinaire biodiversité et l'urgence de la conservation. Cependant, les ressources se tarissent de jour en jour. Que faut-il faire pour inverser la tendance ou est-il déjà trop tard ?

N.R. : Il n'est pas encore trop tard. Le principal problème de ce pays est la gouvernance dans laquelle se mêlent gouvernance, réceptivité, manière d'écouter la société... Quand nous participons aux Conférences des parties (Cop), il n'y a pas de consultation des autres domaines. Pendant les Cop, certaines organisations de la société civile sont invitées. Parfois, elles sont même imposées. Pour pouvoir faire entendre la voix de la jeunesse, Aika, l'alliance nationale de la jeunesse pour la biodiversité, le climat et la lutte contre la désertification, a été instaurée. L'organisation a reçu la bénédiction de la ministre de l'Environnement et du Développement durable (Medd). Il faut avancer à travers des propositions communes. Nous avons envoyé aux autorités compétentes les messages de plaidoyer issus de la restitution de la Cop 27. Ils ont été bien accueillis par le gouvernement. Nous devons marcher main dans la main. Un message fort sera porté lors de la Cop 28. Il est essentiel qu'il y ait un engagement fort de l'administration pour inverser les tendances de la destruction de l'environnement. Les partenaires techniques et financiers sont également engagés comme la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), l'Agence française de développement (AFD), l'Union européenne

ou l'USAID. Maintenant, il faut travailler sur cette question de la justice climatique.

Vous pointez du doigt les autorités, mais quand on leur confie la gestion de certaines zones, des communautés locales sont parfois loin d'être exemplaires…

N.R. : Ce ne sont pas seulement les Vondron' olona ifotony (VOI) mais les délégataires des gestions des aires protégées à Madagascar qui peuvent être en cause. N'oubliez pas qu'une grande partie des aires protégées à Madagascar est confiée à Madagascar national park (MNP) par exemple. Certaines Organisations non gouvernementales (ONG) internationales en gèrent également. Des critères d'évaluation sont mis en place pour effectuer le suivi. Nous, au sein de la société civile, nous nous posons des questions. Disons les choses comme elles le sont : certaines aires protégées gérées par des ONG internationales sont vraiment dévastées. Il n'y a aucune mesure de correction par rapport aux délégataires ou par rapport à la collaboration établie. C'est la même chose avec les VOI. Il y en a des bons et des mauvais. Il y en a qui font vraiment des *business* et détruisent les ressources naturelles qu'ils gèrent. D'autres s'efforcent de les protéger. D'où notre plaidoyer de mettre en relief ces *success stories* et de sanctionner positivement ceux qui le méritent.

L'évènement Gasy mahasaky organisé par la société civile vise à primer les actions et les personnes les plus méritantes, ceux et celles qui œuvrent pour faire avancer la société, par exemple, les personnes qui travaillent pour la protection de la nature et de la biodiversité à Madagascar. Car le fait est que, aujourd'hui, les gestionnaires qui font des actions néfastes ne sont pas sanctionnés. Cela rappelle l'histoire de Henri Rakotoarisoa. Avant qu'il ne prenne la tête du VOI, ses prédécesseurs n'avaient fait qu'exploiter irrationnellement la forêt qu'ils étaient censés protéger. D'où la source de l'altercation qui a conduit à la mort de ce défenseur de l'environnement. Il est important également que les *dina* soient appliqués et homologués. Les officiers de police judiciaire ne peuvent couvrir tous les territoires. Ces *dina* ont la capacité de régenter efficacement la communauté.

Le secteur de l'environnement capte beaucoup de financements. Beaucoup de parties prenantes y interviennent, ONG, gestionnaires, comme vous l'avez souligné. Mais en parallèle, les pertes de biodiversité ne semblent pas s'arrêter. Comment expliquer cette dichotomie ?

N.R. : Si on fait un bref rappel historique, depuis le lancement du programme environnemental national depuis les années 90 jusqu'aux années 2013, Madagascar a dépensé jusqu'à 500 millions de dollars pour l'environnement. À rebours, je pense que nous n'avons pas adopté la bonne stratégie. Dans les années 90, à cause de l'ajustement structurel, l'administration malgache a externalisé certaines fonctions et missions régaliennes, d'où la naissance de l'ONE, de l'Association nationale des aires protégées (Angap), de l'Association nationale d'actions environnementales (Anae), etc. En même temps, le secteur environnemental a été de plus en plus isolé.

> **Depuis les années 90 jusqu'aux années 2013, Madagascar a dépensé jusqu'à 500 millions de dollars pour l'environnement**

Il n'a pas été mis en collaboration avec les autres secteurs de développement comme l'agriculture ou la pêche, mais également avec les domaines de gouvernance comme la justice ou les forces de l'ordre. Pour qu'il y ait une synergie et un développement durable, tous ces rouages doivent s'emboîter. Le secteur de l'environnement bénéficie d'importants financements, je vous l'accorde, mais ce sont les organismes privés qui en bénéficient le plus. Ce qui conduit à une certaine jalousie sur terrain. Les agents de l'État sont sous-rémunérés, or ils sont appelés à agir le plus alors qu'ils n'ont ni moyens de communication, de déplacement… Nous essayons de les appuyer quand des missions de répression sont organisées, mais cela est trop ponctuel. Je le souligne, l'engagement de l'administration doit être tangible.

Elle doit s'approprier cette notion de protection de l'environnement. Seulement 0,9% du budget de l'État est alloué au Medd. La notion de "développement durable" devrait englober tous les secteurs. Je le martèle : le rang protocolaire du Medd doit être au moins aligné avec celui des ministères régaliens. Je crois fermement que si l'on se met réellement au chevet de cet aspect environnemental d'un pays, il sera très facile de multiplier les forces ou bien les leviers pour le développement, si on ne parle par exemple que de l'or ou de la vanille. Rien qu'en exploitant rationnellement la filière or, nous pourrions doubler le salaire des fonctionnaires, accroître le budget de fonctionnement des différentes administrations.

Pour vous, l'exploitation du secteur extractif n'entre donc pas en contradiction avec la protection de l'environnement ?

N.R. : Si. Actuellement, quatre à cinq grandes industries extractives opèrent à Madagascar. Elles ne bénéficient pas réellement à la population. Regardez ce qui se passe à Taolagnaro. Le village d'Andrakaraka, qui est situé à quelques kilomètres de la mine, vit la même destinée que d'autres communes. La population y est pauvre. Il y a une réelle mauvaise gouvernance des bénéfices obtenus. Fort heureusement, les ristournes sont vraiment perçues à la source, au niveau de la région et de la commune. Mais des problématiques surviennent. En guise d'illustration, la commune de Taolagnaro est incapable de débloquer un reliquat de 900 millions d'ariary pour des questions de passation de marché. Même si l'argent est disponible et débloqué, il faut se demander si les investissements développeront vraiment la population.

Il faut voir dans ce sens le concept comme le budget participatif permet une réelle vision inclusive sur le long terme. À Madagascar, le principal fléau à combattre est la corruption, surtout au niveau de la justice, du foncier et des forces de l'ordre. Les organismes anti-corruption travaillent, mais l'efficacité eu égard des résultats finaux interroge. Pour la plupart, ce sont des organismes d'investigation, quand les dossiers arrivent au niveau de la justice, ils sont bloqués. Il faudrait savoir quel pourcentage des affaires arrivent réellement jusqu'à leur terme. La décentralisation pêche énormément. P

Une élection: zone de combat et zone de fête

Nous sommes impatients d'en savoir plus. Nous ne saurons pas seulement qui se considère apte à devenir le prochain président du pays. Nous ferons (re) connaissance avec les candidats et, avec un peu de chance, nous en apprendrons un peu plus sur leurs idées concernant la manière dont ils souhaitent mener le pays vers l'avenir.

Nous saurons également qui disposera de la machinerie politique la plus professionnelle et qui inondera les algorithmes des réseaux sociaux de fausses informations au point d'en tirer des voix pendues.

Les journalistes devront faire preuve d'une grande rigueur dans l'exercice de leur métier et faire la distinction entre les reportages sérieux qui relatent des faits et la propagande subliminale pour le propriétaire du journal, de la chaîne de télévision ou de la plateforme en ligne. Ce sera un test grandeur nature pour tous ceux qui chantent la chanson de la déontologie et de l'éthique.

Pourtant, les campagnes électorales ne se décident généralement pas sur des idées. J'ai rencontré de nombreuses personnes qui ont élaboré d'excellentes propositions pour résoudre un ou des problèmes politiques sans en créer de nouveaux. De telles stratégies sont, sans aucun doute, utiles et profitables. Mais elles ne gagnent pas les élections. Ces dernières se gagnent par un bon timing mais surtout par des émotions.

L'émotion est le chemin le plus court entre le candidat et l'électeur. Un électeur ne veut pas être confronté à des raisonnements compliqués. Le message émotionnel doit être simple. Les émotions font la politique. Cela fonctionne au moins dans les campagnes électorales. Pour les gouvernants, c'est beaucoup moins le cas, car les émotions s'usent au fil du temps. C'est peut-être ce que nous observons actuellement.

Qui va dominer les émotions en automne? Certains attendent la chance d'un moment particulier, d'autres créeront eux-mêmes ces moments. Celui qui ne se contente pas de maîtriser les circonstances de sa campagne mais qui les crée lui-même, sortira vainqueur de la course.

Il serait toutefois urgent de replacer les questions de fond au centre du débat. Je l'écris en tant que personne qui connaît suffisamment bien le pays: à en juger par tout ce qui ne fonctionne pas à Madagascar, le pays devrait être proche de la révolte sociale. Il est évident que les besoins de base d'un citoyen normal, comme la sécurité ou la nourriture, sont devenus des biens précaires pour la grande masse. C'est seulement la peur qui rend les gens silencieux.

Lorsqu'elles signifient quelque chose, les élections sont en fait un moment de bonheur social. Lorsque le résultat d'une élection engendre un véritable changement pour le mieux. Avec toute l'euphorie autour des variantes de gouvernement autoritaires, qui seraient tellement plus efficaces, nous ne devrions pas oublier que c'est un grand bonheur d'avoir un choix. On peut bien sûr se demander pourquoi on devrait voter si les réalités de la vie des gens ne changent pas; si les idées postulées par un candidat ne sont plus pertinentes après une élection.

C'est probablement la promesse centrale d'une démocratie, qui a été de moins en moins tenue ces derniers temps. Pourtant, une élection est une zone de combat pour les débats de fond. Elle peut également être une zone de fête où l'on célèbre le consensus social d'une démocratie. Actuellement, je constate que les doutes l'emportent. Il appartient à chacun de faire en sorte que ces élections soient aussi une fête pour le citoyen. Bien sûr, ceux qui en ont la responsabilité doivent faire leur part.

Constantin GRUND

Projet PARTICIPE

Citoyenneté active pour un processus électoral plus transparent, démocratique et égalitaire à Madagascar

Cofinancé par l'Union européenne
FRIEDRICH EBERT STIFTUNG

politikā

VIVONS LA POLITIQUE DIFFÉREMMENT

www.politika.mg